

**RAPPORT DE GESTION****Société financière IGM Inc.**

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés	25
--	----

**Groupe Investors**

Revue des activités	36
Revue des résultats d'exploitation par secteur	44

**Placements Mackenzie**

Revue des activités	48
Revue des résultats d'exploitation par secteur	56

**Activités internes et autres**

Revue des résultats d'exploitation par secteur	59
--	----

**Société financière IGM Inc.**

Situation financière consolidée	61
Situation de trésorerie et sources de financement consolidées	65
Gestion des risques	70
Perspectives	84
Estimations et méthodes comptables critiques	86
Contrôles et procédures de communication de l'information	89
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	89
Autres renseignements	90

**REVUE FINANCIÈRE****États financiers consolidés**

Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière	92
Rapport de l'auditeur indépendant	93
États financiers consolidés	95
Notes annexes	100

**Données supplémentaires**

Données trimestrielles	138
Rétrospective sur dix ans	140

# RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») aux 31 décembre 2019 et 2018 et pour les exercices clos à ces dates, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 décembre 2019 et pour l'exercice clos à cette date est daté du 14 février 2020.

## MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés).

## PRINCIPAUX DÉTENTEURS D' ACTIONS AVEC DROIT DE VOTE

Au 31 décembre 2019, la Corporation Financière Power et Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), une filiale de la Corporation Financière Power, détenaient, directement ou indirectement, 62,1 % et 3,9 %, respectivement, des actions ordinaires en circulation de la Société financière IGM.

### DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales

ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatives sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux normes IFRS, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice dilué ajusté par action » (le « BPA ») et le « rendement ajusté des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant intérêts et impôt » (le « BAI »), « le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente » (le « BAIIA avant les commissions de vente ») et « le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente » (le « BAIIA après les commissions de vente ») sont également des mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS. Le BAI, le BAIIA avant les commissions de vente et le BAIIA après les commissions de

vente sont des mesures complémentaires de la performance utilisées par la direction, les investisseurs et les analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Les deux mesures liées au BAIIA ont été présentées à la suite de l'adoption d'IFRS 15. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente de fonds communs de placement et est comparable à celui des périodes précédentes. Le BAIIA après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie. Les autres éléments non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre sont ensuite exclus pour obtenir le BAIIA avant les commissions de vente et le BAIIA après les commissions de vente. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant impôt sur le résultat » et le « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires » sont des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les normes IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des résultats présentés conformément aux normes IFRS dans les tableaux 1 à 4.

## SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

### SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de gestion d'actifs et de patrimoine de premier plan. Les principales entreprises de la Société, le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, exercent leurs activités de façon distincte, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers.

L'actif administré de la Société financière IGM se chiffrait à 190,2 G\$ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 11,8 %, comparativement à 170,1 G\$ au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2019, le total de l'actif géré, qui est le plus élevé de l'histoire de la Société, s'élevait à 166,8 G\$, comparativement à 149,1 G\$ au 31 décembre 2018, comme il est présenté dans les tableaux 6 et 7. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 161,0 G\$, comparativement à 156,9 G\$ en 2018. Pour le quatrième trimestre de 2019, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 164,5 G\$, comparativement à 153,0 G\$ en 2018.

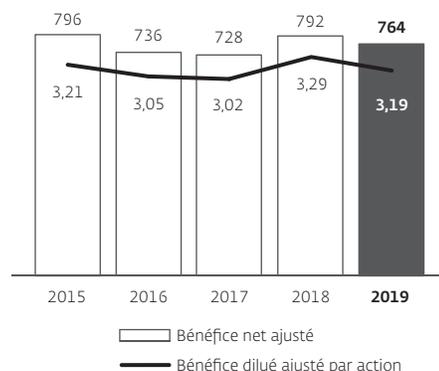
Au 31 décembre 2019, l'actif géré des fonds d'investissement, qui a également atteint un sommet record, se chiffrait à 161,8 G\$, comparativement à 143,3 G\$ au 31 décembre 2018. L'actif géré moyen des fonds d'investissement s'est élevé à 155,5 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à 150,5 G\$ en 2018. L'actif géré moyen des fonds d'investissement s'est élevé à 159,5 G\$ pour le quatrième trimestre de 2019, comparativement à 147,0 G\$ en 2018.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est établi à 746,7 M\$, ou 3,12 \$ par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 767,3 M\$, ou 3,18 \$ par action, en 2018, soit une diminution du bénéfice par action de 1,9 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, s'est établi à 763,9 M\$, ou 3,19 \$ par action, comparativement à un bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 791,8 M\$, ou 3,29 \$ par action en 2018, soit une diminution du bénéfice ajusté par action de 3,0 %.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2019 s'est établi à 191,6 M\$, ou 80 cents par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 179,9 M\$, ou 75 cents par action, pour la période correspondante de 2018. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, s'est établi à 200,8 M\$, ou 84 cents par action, comparativement à un bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 179,9 M\$, ou 75 cents par action, en 2018.

#### BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ PAR ACTION

Pour les exercices (en M\$, sauf les montants par action)



Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action excluent les montants après impôt suivants :

2015 – une charge liée à la restructuration et d'autres charges.

2016 – une réduction de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenu.

2017 – les charges de restructuration et autres charges, une réévaluation favorable de l'obligation au titre du régime de retraite de la Société, ainsi que des charges qui représentent la quote-part des charges exceptionnelles et de la provision au titre de la restructuration de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société.

2018 – les charges de restructuration et autres charges et la prime versée au remboursement anticipé de débetures.

2019 – la quote-part des charges exceptionnelles de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, parmi les autres éléments figurait ce qui suit :

- Une charge exceptionnelle d'un montant de 9,2 M\$ comptabilisée au quatrième trimestre qui représentait la quote-part des ajustements après impôt de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, aux charges de restructuration et au profit net lié à la transaction de Scottish Friendly.
- Une charge exceptionnelle d'un montant de 8,0 M\$ comptabilisée au deuxième trimestre qui représentait la quote-part de la perte après impôt de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société relativement à la vente de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, parmi les autres éléments figurait ce qui suit :

- Des charges de restructuration et autres charges de 16,7 M\$ après impôt (22,7 M\$ avant impôt) découlant de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel s'y rapportant, ainsi que d'autres initiatives destinées à améliorer les fonds et l'efficacité opérationnelle de la Société.

TABLEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

(en M\$)	TRIMESTRES CLOS LES			EXERCICES CLOS LES	
	31 DÉC. 2019	30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018
<b>Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS</b>	<b>200,8 \$</b>	<b>202,5 \$</b>	<b>179,9 \$</b>	<b>763,9 \$</b>	<b>791,8 \$</b>
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	(9,2)	–	–	(17,2)	–
Prime versée au remboursement anticipé de débentures, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(7,8)
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(16,7)
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS</b>	<b>191,6 \$</b>	<b>202,5 \$</b>	<b>179,9 \$</b>	<b>746,7 \$</b>	<b>767,3 \$</b>
<b>Bénéfice net ajusté par action<sup>1</sup> attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS</b>	<b>0,84 \$</b>	<b>0,85 \$</b>	<b>0,75 \$</b>	<b>3,19 \$</b>	<b>3,29 \$</b>
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	(0,04)	–	–	(0,07)	–
Prime versée au remboursement anticipé de débentures, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(0,04)
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(0,07)
<b>Bénéfice net par action<sup>1</sup> attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS</b>	<b>0,80 \$</b>	<b>0,85 \$</b>	<b>0,75 \$</b>	<b>3,12 \$</b>	<b>3,18 \$</b>
<b>BAIIA avant les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS</b>	<b>336,5 \$</b>	<b>337,1 \$</b>	<b>296,8 \$</b>	<b>1 294,0 \$</b>	<b>1 333,0 \$</b>
Commissions fondées sur les ventes versées	(45,2)	(38,2)	(41,2)	(165,1)	(188,5)
<b>BAIIA après les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS</b>	<b>291,3</b>	<b>298,9</b>	<b>255,6</b>	<b>1 128,9</b>	<b>1 144,5</b>
Commissions fondées sur les ventes versées pouvant faire l'objet d'un amortissement	23,5	16,3	13,2	67,2	55,7
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	(6,5)	(5,9)	(4,3)	(22,4)	(14,4)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs <sup>2</sup>	(19,9)	(19,9)	(14,4)	(79,5)	(56,1)
Charges d'intérêts <sup>3</sup>	(27,8)	(27,7)	(24,1)	(108,4)	(110,2)
<b>Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat – mesure non conforme aux normes IFRS</b>	<b>260,6</b>	<b>261,7</b>	<b>226,0</b>	<b>985,8</b>	<b>1 019,5</b>
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	(9,2)	–	–	(17,2)	–
Prime versée au remboursement anticipé de débentures	–	–	–	–	(10,7)
Charges de restructuration et autres charges	–	–	–	–	(22,7)
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>251,4</b>	<b>261,7</b>	<b>226,0</b>	<b>968,6</b>	<b>986,1</b>
Impôt sur le résultat	(59,8)	(59,2)	(43,9)	(219,7)	(210,0)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	–	(2,2)	(2,2)	(8,8)
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS</b>	<b>191,6 \$</b>	<b>202,5 \$</b>	<b>179,9 \$</b>	<b>746,7 \$</b>	<b>767,3 \$</b>

1. Bénéfice dilué par action.

2. La dotation aux amortissements comprend l'amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles et, en 2019, elle comprend également l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location, par la Société (quatrième trimestre – 6,0 M\$; troisième trimestre – 6,0 M\$; 2019 – 23,5 M\$).

3. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et, en 2019, elles comprennent également des intérêts sur les contrats de location en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location, par la Société (quatrième trimestre – 1,0 M\$; troisième trimestre – 1,0 M\$; 2019 – 4,1 M\$).

- Une prime de 7,8 M\$ après impôt (10,7 M\$ avant impôt) versée au remboursement anticipé de débentures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018.

Les capitaux propres se chiffraient à 4,5 G\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 4,6 G\$ au 31 décembre 2018. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires fondé sur le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est établi à 17,2 %, contre 18,2 % pour la période correspondante de 2018. Le dividende trimestriel par action ordinaire s'est établi à 56,25 cents en 2019, soit le même montant qu'à la fin de 2018.

## FAITS NOUVEAUX EN 2019

### ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION

La Société financière IGM a annoncé précédemment une transformation sur cinq ans visant la modernisation de ses plateformes numériques et de son infrastructure technologique qui lui permettra de faire croître ses activités, de réaliser des gains d'efficacité et d'améliorer davantage le service à ses clients. Dans le cadre de cet effort de transformation, nous avons annoncé deux initiatives au cours de l'exercice :

- La Société financière IGM a choisi CIBC Mellon pour assurer la plupart des services liés aux fonds. CIBC Mellon fournira ainsi à la Société des services d'administration de fonds en plus des services de garde et services connexes qu'elle lui a déjà procurés.
- Nous avons choisi Google Cloud pour gérer notre plateforme de données. Nous sommes parmi les premières grandes entreprises canadiennes de services financiers à déplacer des applications et des bases de données SAP vers Google Cloud Platform. La migration des données de la Société vers un environnement infonuagique lui permettra de gagner en efficacité opérationnelle grâce à une productivité et une agilité accrues, et à des niveaux de service améliorés.

### ACTIVITÉS DE GESTION DU CAPITAL

La Société financière IGM a procédé à un certain nombre de transactions à l'égard de sa trésorerie et de son capital au cours du premier trimestre de 2019, notamment :

- L'émission de débentures à 4,206 % arrivant à échéance le 21 mars 2050 d'un principal de 250,0 M\$.
- Une partie du produit provenant de l'émission des débentures d'un principal de 250,0 M\$ a servi à financer le rachat, le 30 avril 2019, de 150,0 M\$ des actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 % émises et en circulation.
- La Société a racheté 2 762 788 actions à un coût de 100 M\$.

En avril 2019, la Société a participé à l'offre publique de rachat importante de Great-West Lifeco (« Lifeco ») sur une base proportionnelle en vendant 2 400 255 de ses actions pour un produit de 80,4 M\$. La participation de 4 % de la Société dans Lifeco demeure essentiellement inchangée.

### PERSONAL CAPITAL

En janvier 2019, la Société a investi un montant additionnel de 66,8 M\$ dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital »), ce qui a donné lieu au reclassement d'un montant de 217,0 M\$ au bilan consolidé, du poste Investissements d'entreprise au poste Participation dans des entreprises associées. Par conséquent, la Société utilise désormais la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation de sa participation de 24,8 % dans Personal Capital.

### ADOPTION D'IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation correspondant aux contrats de location de la Société, ainsi que d'une obligation locative connexe. Auparavant, la Société passait en charges le total des paiements de loyers au poste Charges autres que les commissions. En vertu d'IFRS 16, les charges liées aux contrats de location sont comptabilisées à titre d'amortissement au poste Charges autres que les commissions et les intérêts sont comptabilisés au poste Charges d'intérêts (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés).

L'adoption d'IFRS 16 s'est traduite par un changement au calendrier des charges autres que les commissions, mais n'a pas influé sur les flux de trésorerie de la Société.

En 2019, les charges autres que les commissions ont diminué de 3,8 M\$ et les charges d'intérêts ont augmenté de 4,1 M\$ en raison de l'adoption d'IFRS 16. Si IFRS 16 avait été appliquée de façon rétrospective, les charges autres que les commissions auraient diminué de 0,5 M\$ et les charges d'intérêts auraient augmenté de 4,1 M\$ en 2018.

IFRS 16 a eu une incidence sur le BAIIA car les charges sont désormais classées à titre de dotation aux amortissements ou de charges d'intérêts, lesquelles sont exclues du BAIIA. Auparavant, les versements en trésorerie étaient passés en charges et inclus dans le BAIIA.

En 2019, le BAIIA avant les commissions de vente a augmenté de 27,3 M\$ pour s'établir à 1 294,0 M\$, en raison de l'adoption d'IFRS 16. Si IFRS 16 avait été appliquée de façon rétrospective, le BAIIA avant les commissions de vente aurait augmenté de 22,9 M\$ pour s'établir à 1 355,9 M\$ en 2018.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –  
QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018
<b>Produits</b>								
Produits tirés des honoraires	501,0 \$	477,0 \$	207,3 \$	195,1 \$	70,5 \$	71,6 \$	778,8 \$	743,7 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	16,8	11,0	0,6	(3,1)	36,5	39,9	53,9	47,8
	<b>517,8</b>	<b>488,0</b>	<b>207,9</b>	<b>192,0</b>	<b>107,0</b>	<b>111,5</b>	<b>832,7</b>	<b>791,5</b>
<b>Charges</b>								
Commissions	159,6	156,3	73,9	69,7	44,8	46,4	278,3	272,4
Charges autres que les commissions <sup>1</sup>	151,9	159,6	92,6	86,9	21,5	22,5	266,0	269,0
	<b>311,5</b>	<b>315,9</b>	<b>166,5</b>	<b>156,6</b>	<b>66,3</b>	<b>68,9</b>	<b>544,3</b>	<b>541,4</b>
<b>Bénéfice avant intérêts et impôt</b>	<b>206,3 \$</b>	<b>172,1 \$</b>	<b>41,4 \$</b>	<b>35,4 \$</b>	<b>40,7 \$</b>	<b>42,6 \$</b>	<b>288,4</b>	<b>250,1</b>
Charges d'intérêts <sup>2</sup>							(27,8)	(24,1)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée							(9,2)	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat							<b>251,4</b>	226,0
Impôt sur le résultat							<b>59,8</b>	43,9
<b>Bénéfice net</b>							<b>191,6</b>	182,1
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							–	2,2
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>							<b>191,6 \$</b>	179,9 \$
<b>Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires<sup>3</sup></b>							<b>200,8 \$</b>	179,9 \$

1. Les fonctions de gestion de placement de la Société sont concentrées à Placements Mackenzie et le coût des activités de gestion de placement est réparti proportionnellement entre les secteurs.
2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et, en 2019, elles comprennent également des intérêts sur les contrats de location de 1,0 M\$ en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location, par la Société.
3. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.  
Le bénéfice net ajusté de 2019 exclut la quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée d'un montant de 9,2 M\$ qui a été comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net.

## SECTEURS À PRÉSENTER

Les secteurs à présenter de la Société financière IGM sont les suivants :

- IG Gestion de patrimoine (« IG Gestion de patrimoine » ou « IG »)
- Placements Mackenzie (« Placements Mackenzie » ou « Mackenzie »)
- Activités internes et autres

Ces secteurs, figurant aux tableaux 2, 3 et 4, tiennent compte de l'information financière interne et de l'évaluation du rendement de la Société.

Certains postes figurant aux tableaux 2, 3 et 4 ne sont pas attribués à des secteurs :

- *Charges d'intérêts* – Représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme et, en 2019, elles comprennent également des charges d'intérêts sur les contrats de location en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location. La variation des

charges d'intérêts pour la période découle également de l'incidence des transactions suivantes :

- Remboursement de débetures à 6,58 % d'un montant de 150 M\$ le 7 mars 2018;
- Émission de débetures à 4,174 % d'un montant de 200 M\$ le 11 juillet 2018;
- Remboursement anticipé de débetures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018;
- Émission de débetures à 4,206 % d'un montant de 250 M\$ le 20 mars 2019.
- *Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée en 2019* – composée des éléments suivants :
  - un montant de 9,2 M\$ qui représentait la quote-part des ajustements après impôt de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société comptabilisée au quatrième trimestre relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, aux charges de restructuration et au profit net lié à la transaction de Scottish Friendly.

TABLEAU 3 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –  
CUMUL ANNUEL DE 2019 PAR RAPPORT AU CUMUL ANNUEL DE 2018

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018
<b>Produits</b>								
Produits tirés des honoraires	1 958,8 \$	1 940,0 \$	807,6 \$	806,5 \$	284,0 \$	290,7 \$	3 050,4 \$	3 037,2 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	56,2	46,7	4,2	(1,9)	139,0	167,1	199,4	211,9
	<b>2 015,0</b>	<b>1 986,7</b>	<b>811,8</b>	<b>804,6</b>	<b>423,0</b>	<b>457,8</b>	<b>3 249,8</b>	<b>3 249,1</b>
<b>Charges</b>								
Commissions	628,8	623,4	292,9	291,1	179,5	184,2	1 101,2	1 098,7
Charges autres que les commissions <sup>1</sup>	615,9	597,3	350,4	335,1	88,1	88,3	1 054,4	1 020,7
	<b>1 244,7</b>	<b>1 220,7</b>	<b>643,3</b>	<b>626,2</b>	<b>267,6</b>	<b>272,5</b>	<b>2 155,6</b>	<b>2 119,4</b>
<b>Bénéfice avant intérêts et impôt</b>	<b>770,3 \$</b>	<b>766,0 \$</b>	<b>168,5 \$</b>	<b>178,4 \$</b>	<b>155,4 \$</b>	<b>185,3 \$</b>	<b>1 094,2</b>	<b>1 129,7</b>
Charges d'intérêts <sup>2</sup>							(108,4)	(110,2)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée							(17,2)	–
Prime versée au remboursement anticipé de débentures							–	(10,7)
Charges de restructuration et autres charges							–	(22,7)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							<b>968,6</b>	<b>986,1</b>
Impôt sur le résultat							<b>219,7</b>	<b>210,0</b>
<b>Bénéfice net</b>							<b>748,9</b>	<b>776,1</b>
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							<b>2,2</b>	<b>8,8</b>
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>							<b>746,7 \$</b>	<b>767,3 \$</b>
<b>Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires<sup>3</sup></b>							<b>763,9 \$</b>	<b>791,8 \$</b>

1. Les fonctions de gestion de placement de la Société sont concentrées à Placements Mackenzie et le coût des activités de gestion de placement est réparti proportionnellement entre les secteurs.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et, en 2019, elles comprennent également des intérêts sur les contrats de location de 4,1 M\$ en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location, par la Société.

3. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

Le bénéfice net ajusté exclut les autres éléments comme suit :

2019 – La quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée d'un montant de 17,2 M\$ est comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées des états consolidés du résultat net.

2018 – La prime versée au remboursement anticipé de débentures d'un montant de 10,7 M\$ (7,8 M\$ après impôt) qui est comptabilisée au poste Charges d'intérêts des états consolidés du résultat net.

– Les charges de restructuration et autres charges d'un montant de 22,7 M\$ (16,7 M\$ après impôt) qui sont comptabilisées aux postes Commissions et Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.

– un montant de 8,0 M\$ qui représentait la quote-part de la perte après impôt de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société comptabilisée au deuxième trimestre relativement à la vente de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

• Prime versée au remboursement anticipé de débentures en 2018  
– Représente la prime versée au remboursement anticipé des débentures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018.

• Charges de restructuration et autres charges en 2018 – Montant de 22,7 M\$ (16,7 M\$ après impôt), comptabilisé au cours du

troisième trimestre, découlant de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel s'y rapportant, ainsi que d'autres initiatives destinées à améliorer les fonds et l'efficacité opérationnelle de la Société.

• Impôt sur le résultat – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif sont présentées au tableau 5.

TABLEAU 4 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –  
QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT AU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2019

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 DÉC. 2019	30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2019	30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2019	30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2019	30 SEPT. 2019
<b>Produits</b>								
Produits tirés des honoraires	501,0 \$	492,9 \$	207,3 \$	205,0 \$	70,5 \$	71,7 \$	778,8 \$	769,6 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	16,8	15,8	0,6	(1,4)	36,5	32,1	53,9	46,5
	517,8	508,7	207,9	203,6	107,0	103,8	832,7	816,1
<b>Charges</b>								
Commissions	159,6	154,7	73,9	73,0	44,8	44,7	278,3	272,4
Charges autres que les commissions <sup>1</sup>	151,9	148,2	92,6	84,2	21,5	21,9	266,0	254,3
	311,5	302,9	166,5	157,2	66,3	66,6	544,3	526,7
<b>Bénéfice avant intérêts et impôt</b>	206,3 \$	205,8 \$	41,4 \$	46,4 \$	40,7 \$	37,2 \$	288,4	289,4
Charges d'intérêts <sup>2</sup>							(27,8)	(27,7)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée							(9,2)	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat							251,4	261,7
Impôt sur le résultat							59,8	59,2
<b>Bénéfice net</b>							191,6	202,5
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							–	–
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>							191,6 \$	202,5 \$
<b>Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires<sup>3</sup></b>							200,8 \$	202,5 \$

1. Les fonctions de gestion de placement de la Société sont concentrées à Placements Mackenzie et le coût des activités de gestion de placement est réparti proportionnellement entre les secteurs.
2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location, par la Société (quatrième trimestre – 1,0 M\$; troisième trimestre – 1,0 M\$).
3. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.  
Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre exclut la quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée d'un montant de 9,2 M\$ qui a été comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net.

TABLEAU 5 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

	TRIMESTRES CLOS LES			EXERCICES CLOS LES	
	31 DÉC. 2019	30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018
<b>Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi</b>	26,76 %	26,75 %	26,83 %	26,77 %	26,81 %
Incidence des éléments suivants :					
Quote-part du résultat des entreprises associées	(3,43)	(2,89)	(3,79)	(3,31)	(3,79)
Consolidation de la perte fiscale <sup>1</sup>	(1,36)	(1,32)	(1,56)	(1,41)	(1,40)
Autres éléments	0,83	0,09	(2,07)	0,15	(0,33)
<b>Taux d'imposition effectif – bénéfice net ajusté</b>	22,80	22,63	19,41	22,20	21,29
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	0,99	–	–	0,48	–
<b>Taux d'imposition effectif – bénéfice net</b>	23,79 %	22,63 %	19,41 %	22,68 %	21,29 %

1. Se reporter à la note 26, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés du rapport annuel 2019 de la Société financière IGM Inc. (les « états financiers annuels »).

TABLEAU 6 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ –  
QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018<sup>1</sup>

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		MACKENZIE INVESTMENTS		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		ÉLIMINATIONS INTERSOCIÉTÉS <sup>2</sup>		DONNÉES CONSOLIDÉES	
	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018
<b>Fonds d'investissement</b>										
<b>Fonds communs de placement<sup>3,4</sup></b>										
Ventes brutes	2 251 \$	2 118 \$	2 587 \$	2 328 \$	147 \$	229 \$	– \$	– \$	4 985 \$	4 675 \$
Ventes nettes	(247)	(125)	18	(146)	(114)	(65)	–	–	(343)	(336)
<b>FNB</b>										
Créations nettes	–	–	646	137	–	–	–	–	646	137
Éliminations des soldes interproduits <sup>2</sup>	–	–	(399)	(82)	–	–	(45)	56	(444)	(26)
<b>Total des ventes nettes de fonds d'investissement</b>	<b>(247)</b>	<b>(125)</b>	<b>265</b>	<b>(91)</b>	<b>(114)</b>	<b>(65)</b>	<b>(45)</b>	<b>56</b>	<b>(141)</b>	<b>(225)</b>
<b>Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes</b>										
Ventes nettes	–	–	(86)	(224)	–	–	14	75	(72)	(149)
<b>Ventes nettes combinées</b>	<b>(247) \$</b>	<b>(125) \$</b>	<b>179 \$</b>	<b>(315) \$</b>	<b>(114) \$</b>	<b>(65) \$</b>	<b>(31) \$</b>	<b>131 \$</b>	<b>(213) \$</b>	<b>(374) \$</b>
<b>Variation du total de l'actif géré</b>										
Ventes nettes	(247) \$	(125) \$	179 \$	(315) \$	(114) \$	(65) \$	(31) \$	131 \$	(213) \$	(374) \$
Rendements des placements	2 629	(5 730)	1 755	(4 304)	140	(342)	(39)	102	4 485	(10 274)
Variation de l'actif, montant net	2 382	(5 855)	1 934	(4 619)	26	(407)	(70)	233	4 272	(10 648)
Actif au début	90 779	88 992	68 271	67 347	5 365	5 532	(1 879)	(2 157)	162 536	159 714
<b>Actif à la fin</b>	<b>93 161 \$</b>	<b>83 137 \$</b>	<b>70 205 \$</b>	<b>62 728 \$</b>	<b>5 391 \$</b>	<b>5 125 \$</b>	<b>(1 949) \$</b>	<b>(1 924) \$</b>	<b>166 808 \$</b>	<b>149 066 \$</b>
<b>Le total de l'actif géré comprend les éléments suivants :</b>										
<b>Fonds d'investissement</b>										
Fonds communs de placement <sup>3</sup>	93 161 \$	83 137 \$	60 838 \$	53 407 \$	5 391 \$	5 125 \$	– \$	– \$	159 390 \$	141 669 \$
FNB	–	–	4 749	2 949	–	–	–	–	4 749	2 949
Éliminations des soldes interproduits <sup>2</sup>	–	–	(1 596)	(848)	–	–	(780)	(488)	(2 376)	(1 336)
<b>Total des fonds d'investissement</b>	<b>93 161</b>	<b>83 137</b>	<b>63 991</b>	<b>55 508</b>	<b>5 391</b>	<b>5 125</b>	<b>(780)</b>	<b>(488)</b>	<b>161 763</b>	<b>143 282</b>
<b>Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes</b>										
Ventes nettes	–	–	6 214	7 220	–	–	(1 169)	(1 436)	5 045	5 784
<b>Actif à la fin</b>	<b>93 161 \$</b>	<b>83 137 \$</b>	<b>70 205 \$</b>	<b>62 728 \$</b>	<b>5 391 \$</b>	<b>5 125 \$</b>	<b>(1 949) \$</b>	<b>(1 924) \$</b>	<b>166 808 \$</b>	<b>149 066 \$</b>
<b>Actif administré<sup>1</sup></b>	<b>97 277 \$</b>	<b>86 287 \$</b>	<b>70 205 \$</b>	<b>62 728 \$</b>	<b>27 728 \$</b>	<b>25 706 \$</b>	<b>(4 972) \$</b>	<b>(4 633) \$</b>	<b>190 238 \$</b>	<b>170 088 \$</b>

1. L'actif géré comprend les actifs détenus dans des fonds de la Société.

L'actif administré comprend les actifs détenus dans les comptes des clients administrés par la Société.

2. Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

– Les résultats de Mackenzie comprennent les mandats de conseiller confiés à d'autres secteurs dont l'actif s'élevait à 1,9 G\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 1,9 G\$) et les rachats nets, à 31 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019 (2018 – ventes nettes de 131 M\$).

– Les FNB comprennent des investissements des fonds communs de placement dans les FNB totalisant 1,6 G\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 848 M\$) et des ventes nettes de 399 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2019 (2018 – 82 M\$).

3. L'actif géré et les ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

4. Au quatrième trimestre de 2019, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 129 M\$, des rachats de 165 M\$ et des rachats nets de 36 M\$.

TABLEAU 7 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – 2019 PAR RAPPORT À 2018<sup>1</sup>

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		MACKENZIE INVESTMENTS		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		ÉLIMINATIONS INTERSOCIÉTÉS <sup>2</sup>		DONNÉES CONSOLIDÉES	
	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018
<b>Fonds d'investissement</b>										
<b>Fonds communs de placement<sup>3,4</sup></b>										
Ventes brutes	8 723 \$	9 075 \$	9 886 \$	9 951 \$	694 \$	960 \$	- \$	- \$	19 303 \$	19 986 \$
Ventes nettes	(1 089)	485	512	113	(272)	(18)	-	-	(849)	580
<b>FNB</b>										
Créations nettes	-	-	1 559	1 799	-	-	-	-	1 559	1 799
Éliminations des soldes interproduits <sup>2</sup>	-	-	(655)	(530)	-	-	(197)	(407)	(852)	(937)
<b>Total des ventes nettes de fonds d'investissement (1 089)</b>		485	1 416	1 382	(272)	(18)	(197)	(407)	(142)	1 442
<b>Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes<sup>5</sup></b>										
Ventes nettes	-	-	(1 894)	(487)	-	-	403	(117)	(1 491)	(604)
<b>Ventes nettes combinées</b>	<b>(1 089) \$</b>	<b>485 \$</b>	<b>(478) \$</b>	<b>895 \$</b>	<b>(272) \$</b>	<b>(18) \$</b>	<b>206 \$</b>	<b>(524) \$</b>	<b>(1 633) \$</b>	<b>838 \$</b>
<b>Variation du total de l'actif géré</b>										
Ventes nettes	(1 089) \$	485 \$	(478) \$	895 \$	(272) \$	(18) \$	206 \$	(524) \$	(1 633) \$	838 \$
Rendements des placements	11 113	(5 356)	7 955	(2 676)	538	(234)	(231)	(19)	19 375	(8 285)
Variation de l'actif, montant net	10 024	(4 871)	7 477	(1 781)	266	(252)	(25)	(543)	17 742	(7 447)
Actif au début	83 137	88 008	62 728	64 509	5 125	5 377	(1 924)	(1 381)	149 066	156 513
<b>Actif à la fin</b>	<b>93 161 \$</b>	<b>83 137 \$</b>	<b>70 205 \$</b>	<b>62 728 \$</b>	<b>5 391 \$</b>	<b>5 125 \$</b>	<b>(1 949) \$</b>	<b>(1 924) \$</b>	<b>166 808 \$</b>	<b>149 066 \$</b>
<b>Actif administré<sup>1</sup></b>	<b>97 277 \$</b>	<b>86 287 \$</b>	<b>70 205 \$</b>	<b>62 728 \$</b>	<b>27 728 \$</b>	<b>25 706 \$</b>	<b>(4 972) \$</b>	<b>(4 633) \$</b>	<b>190 238 \$</b>	<b>170 088 \$</b>

1. L'actif géré comprend les actifs détenus dans des fonds de la Société.

L'actif administré comprend les actifs détenus dans les comptes des clients administrés par la Société.

2. Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

- Les résultats de Mackenzie comprennent les mandats de conseiller confiés à d'autres secteurs dont l'actif s'élevait à 1,9 G\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 1,9 G\$) et les rachats nets, à 206 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (2018 – ventes nettes de 524 M\$).

- Les FNB comprennent des investissements des fonds communs de placement dans les FNB totalisant 1,6 G\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 848 M\$) et des ventes nettes de 655 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (2018 – 530 M\$).

3. Les totaux de l'actif géré et des ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

4. En 2019, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 129 M\$, des rachats de 165 M\$ et des rachats nets de 36 M\$.

En 2018, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 409 M\$, des rachats de 807 M\$ et des rachats nets de 398 M\$.

5. Au cours du troisième trimestre de 2019, Gestion financière<sup>MO</sup> a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour des mandats d'un montant total de 1,2 G\$.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice net ajusté est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

- *Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles* – Représentent les dividendes déclarés à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société. La diminution des dividendes sur actions privilégiées perpétuelles reflète le rachat de 150,0 M\$ d'actions privilégiées le 30 avril 2019.

## **SOMMAIRE DES VARIATIONS DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF ADMINISTRÉ**

L'actif administré se chiffrait à 190,2 G\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 170,1 G\$ au 31 décembre 2018, soit une hausse de 11,8 %. Au 31 décembre 2019, le total de l'actif géré s'élevait à 166,8 G\$, comparativement à 149,1 G\$ au 31 décembre 2018, soit une hausse de 11,9 %. Les tableaux 6 et 7 présentent les variations de l'actif géré et de l'actif administré.

Les variations de l'actif géré d'IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

## **PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES**

Les données financières pour les trois derniers exercices clos sont présentées dans le tableau 8.

*Bénéfice net et bénéfice par action* – À l'exception du rapprochement présenté au tableau 8, les variations du bénéfice net et du total des produits découlent principalement de l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement. L'actif géré des fonds d'investissement s'est établi à 149,8 G\$ en 2017, a diminué pour s'établir à 143,3 G\$ en 2018 et a augmenté pour s'établir à 161,8 G\$ en 2019, ces variations tenant en grande partie aux fluctuations des marchés des capitaux au cours de la période. L'actif géré moyen des fonds d'investissement s'est élevé à 155,5 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à 150,5 G\$ en 2018. L'incidence de l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement et des autres éléments pertinents sur le bénéfice et les produits fait l'objet d'une analyse à la rubrique « Revue des résultats d'exploitation par secteur » dans les sections relatives à IG Gestion de patrimoine et à Mackenzie du rapport de gestion.

Au 31 décembre 2019, le total de l'actif géré s'établissait à 166,8 G\$ et incluait l'actif géré des fonds d'investissement, qui totalisait 161,8 G\$. Le bénéfice net des périodes futures dépendra principalement du volume de l'actif des fonds d'investissement qui continuera à être touché par la conjoncture mondiale.

*Dividendes par action ordinaire* – Les dividendes annuels par action ordinaire se sont établis à 2,25 \$ en 2019, soit le même montant qu'en 2018 et 2017.

## **SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 9 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS et du bénéfice net conformément aux normes IFRS.

Comme l'illustre le tableau 9, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement reflète grandement l'incidence des fluctuations des marchés nationaux et étrangers et des ventes nettes de la Société.

TABLEAU 8 : PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

	2019	2018	2017
<b>États consolidés du résultat net</b> (en M\$)			
Produits			
Produits tirés des honoraires	3 050,4 \$	3 037,2 \$	3 005,7 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	199,4	211,9	167,3
	<b>3 249,8</b>	<b>3 249,1</b>	<b>3 173,0</b>
Charges			
	<b>2 264,0</b>	<b>2 229,6</b>	<b>2 224,4</b>
	<b>985,8</b>	<b>1 019,5</b>	<b>948,6</b>
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	(17,2)	-	(14,0)
Prime versée au remboursement anticipé de débetures	-	(10,7)	-
Charges de restructuration et autres charges	-	(22,7)	(195,3)
Charges liées au régime de retraite	-	-	50,4
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	-	-	(5,1)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	<b>968,6</b>	<b>986,1</b>	<b>784,6</b>
Impôt sur le résultat	<b>219,7</b>	<b>210,0</b>	<b>173,9</b>
Bénéfice net	<b>748,9</b>	<b>776,1</b>	<b>610,7</b>
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	<b>2,2</b>	<b>8,8</b>	<b>8,8</b>
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>746,7 \$</b>	<b>767,3 \$</b>	<b>601,9 \$</b>
<b>Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS<sup>1</sup></b> (en M\$)			
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires –			
mesure non conforme aux normes IFRS	<b>763,9 \$</b>	<b>791,8 \$</b>	<b>727,8 \$</b>
Autres éléments :			
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	(17,2)	-	(14,0)
Prime versée au remboursement anticipé de débetures, déduction faite de l'impôt	-	(7,8)	-
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	(16,7)	(143,6)
Charges liées au régime de retraite, déduction faite de l'impôt	-	-	36,8
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	-	-	(5,1)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	<b>746,7 \$</b>	<b>767,3 \$</b>	<b>601,9 \$</b>
<b>Bénéfice par action</b> (\$)			
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires <sup>1</sup>			
- De base	<b>3,19 \$</b>	<b>3,29 \$</b>	<b>3,03 \$</b>
- Dilué	<b>3,19</b>	<b>3,29</b>	<b>3,02</b>
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires			
- De base	<b>3,12</b>	<b>3,19</b>	<b>2,50</b>
- Dilué	<b>3,12</b>	<b>3,18</b>	<b>2,50</b>
<b>Dividendes par action</b> (\$)			
Actions ordinaires	<b>2,25 \$</b>	<b>2,25 \$</b>	<b>2,25 \$</b>
Actions privilégiées, série B	<b>0,37</b>	<b>1,48</b>	<b>1,48</b>
Actif quotidien moyen des fonds d'investissement (en M\$)	<b>155 532 \$</b>	<b>150 502 \$</b>	<b>143 735 \$</b>
Total de l'actif géré des fonds d'investissement (en M\$)	<b>161 763 \$</b>	<b>143 282 \$</b>	<b>149 819 \$</b>
Total de l'actif géré (en M\$)	<b>166 808 \$</b>	<b>149 066 \$</b>	<b>156 513 \$</b>
Total de l'actif administré (en M\$)	<b>190 238 \$</b>	<b>170 088 \$</b>	<b>179 081 \$</b>
Total de l'actif de la Société (en M\$)	<b>15 391 \$</b>	<b>15 609 \$</b>	<b>16 499 \$</b>
Total de la dette à long terme (en M\$)	<b>2 100 \$</b>	<b>1 850 \$</b>	<b>2 175 \$</b>
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	<b>238 294</b>	<b>240 885</b>	<b>240 666</b>

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Société.

TABLEAU 9 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	T4 2019	T3 2019	T2 2019	T1 2019	T4 2018	T3 2018	T2 2018	T1 2018
<b>États consolidés du résultat net (en M\$)</b>								
Produits								
Honoraires de gestion	581,2 \$	574,0 \$	567,5 \$	545,2 \$	546,0 \$	573,8 \$	562,8 \$	556,6 \$
Honoraires d'administration	104,2	104,5	104,1	101,7	103,3	109,1	107,1	107,6
Honoraires de distribution	93,4	91,1	94,2	89,3	94,4	93,3	89,9	93,3
Produits tirés des placements nets et autres produits	53,9	46,5	46,1	52,9	47,8	55,8	56,2	52,1
	832,7	816,1	811,9	789,1	791,5	832,0	816,0	809,6
Charges								
Commissions	278,3	272,4	275,8	274,7	272,4	270,1	270,1	286,1
Charges autres que les commissions	266,0	254,3	259,7	274,4	269,0	245,9	252,7	253,1
Charges d'intérêts <sup>1</sup>	27,8	27,7	27,7	25,2	24,1	27,0	28,8	30,3
	572,1	554,4	563,2	574,3	565,5	543,0	551,6	569,5
Bénéfice avant les éléments suivants	260,6	261,7	248,7	214,8	226,0	289,0	264,4	240,1
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	(9,2)	–	(8,0)	–	–	–	–	–
Prime versée au remboursement anticipé de débetures	–	–	–	–	–	(10,7)	–	–
Charges de restructuration et autres charges	–	–	–	–	–	(22,7)	–	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat	251,4	261,7	240,7	214,8	226,0	255,6	264,4	240,1
Impôt sur le résultat	59,8	59,2	55,6	45,1	43,9	55,2	58,5	52,4
Bénéfice net	191,6	202,5	185,1	169,7	182,1	200,4	205,9	187,7
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	191,6 \$	202,5 \$	185,1 \$	167,5 \$	179,9 \$	198,2 \$	203,7 \$	185,5 \$
<b>Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS<sup>2</sup> (en M\$)</b>								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS								
	200,8 \$	202,5 \$	193,1 \$	167,5 \$	179,9 \$	222,7 \$	203,7 \$	185,5 \$
Autres éléments :								
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	(9,2)	–	(8,0)	–	–	–	–	–
Prime versée au remboursement anticipé de débetures, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	–	(7,8)	–	–
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	–	(16,7)	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	191,6 \$	202,5 \$	185,1 \$	167,5 \$	179,9 \$	198,2 \$	203,7 \$	185,5 \$
<b>Bénéfice par action (c)</b>								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires <sup>1</sup>								
– De base	84	85	81	70	75	92	85	77
– Dilué	84	85	81	70	75	92	85	77
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires								
– De base	80	85	77	70	75	82	85	77
– Dilué	80	85	77	70	75	82	85	77
<b>Actif quotidien moyen des fonds d'investissement (en G\$)</b>								
	159,5 \$	156,8 \$	155,7 \$	149,9 \$	147,0 \$	154,0 \$	150,9 \$	150,1 \$
<b>Total de l'actif géré des fonds d'investissement (en G\$)</b>	161,8 \$	157,6 \$	156,3 \$	154,3 \$	143,3 \$	153,4 \$	152,5 \$	149,2 \$
<b>Total de l'actif géré (en G\$)</b>	166,8 \$	162,5 \$	162,3 \$	160,5 \$	149,1 \$	159,7 \$	159,1 \$	155,8 \$
<b>Actif administré (en G\$)</b>	190,2 \$	185,1 \$	184,7 \$	182,8 \$	170,1 \$	182,6 \$	181,6 \$	177,9 \$

1. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et, en 2019, elles comprennent également des intérêts sur les contrats de location en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location, par la Société.

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du rapport de gestion inclus dans le rapport annuel 2019 de la Société financière IGM Inc. pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Société.

## IG GESTION DE PATRIMOINE

### REVUE DES ACTIVITÉS

IG Gestion de patrimoine fournit une vaste gamme de services de planification financière et de placements aux Canadiens par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers à l'échelle nationale.

Les produits tirés des honoraires proviennent principalement de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine ainsi que de la prestation de services-conseils à nos clients.

Les produits tirés des honoraires proviennent également de la distribution de produits d'assurance, de services liés aux valeurs mobilières et d'autres services financiers.

Les produits tirés des placements nets et autres produits, qui sont principalement liés à nos activités de prêts hypothécaires, constituent des sources de produits additionnels.

Les produits dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Nos conseillers adoptent une démarche exhaustive en matière de planification qui fait appel à la vaste gamme de produits et de services financiers offerts par IG Gestion de patrimoine, laquelle s'est traduite par des taux de rachat de fonds communs de placement inférieurs à la moyenne enregistrée du secteur.

### FAITS NOUVEAUX EN 2019

#### TRANSPARENCE DES FRAIS POUR TOUS LES CLIENTS ET CHANGEMENTS À LA TARIFICATION

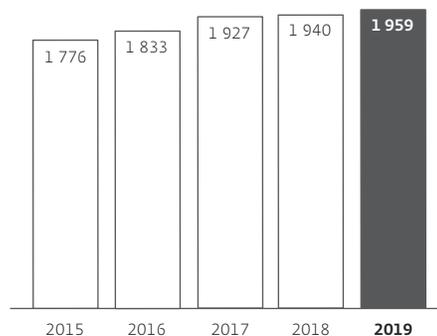
IG Gestion de patrimoine prouve qu'elle fait passer les intérêts du client en premier en améliorant la transparence des frais et en apportant des changements à ses produits et à sa tarification afin d'accélérer sa croissance.

IG Gestion de patrimoine accroît la transparence des frais grâce à des solutions à frais dégroupés proposées à tous les segments de clientèle au quatrième trimestre de 2019. Auparavant, ces solutions n'étaient offertes qu'aux clients à valeur élevée. Grâce aux solutions à frais dégroupés, les clients paieront des frais de conseil au courtier pour ses services plutôt que de voir cette rémunération au courtier intégrée aux honoraires de gestion des fonds communs de placement. Avant ce changement, l'option de frais dégroupés (série U et série I) d'IG était limitée aux clients à valeur élevée, et elle représentait plus de 80 % des ventes brutes aux clients à valeur élevée depuis le début de l'exercice. Au cours de la prochaine année, nos conseillers procéderont à un transfert des clients vers des solutions à frais dégroupés. Afin de faciliter la transition vers des options à frais dégroupés, IG Gestion de patrimoine a également introduit le compte de services-conseils IG (« CSCIG ») au cours du quatrième trimestre de 2019. Le CSCIG est un compte à honoraires qui améliore la transparence des frais en permettant de simplifier et de regrouper les placements dans

### PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES –

#### IG Gestion de patrimoine

Pour les exercices (en M\$)



un seul compte tout en offrant à tous les clients des options à tarifs dégroupés. Les CSCIG peuvent contenir des actifs d'IG gestion de patrimoine ainsi que des actifs externes admissibles. IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires provenant de ces actifs externes tout en rémunérant ses conseillers qui s'occupent de ces actifs.

La Société a également mis en place une tarification plus concurrentielle pour favoriser le regroupement des actifs des clients à IG Gestion de patrimoine et pour augmenter le caractère concurrentiel de ses produits afin d'attirer de nouveaux clients. Le 1<sup>er</sup> mars 2019, IG Gestion de patrimoine a rendu sa tarification plus concurrentielle pour les clients qui détiennent un actif de plus de 1 M\$ chez elle au moyen de réductions des frais de conseil pour de multiples segments de clientèle.

### STRATÉGIE D'IG GESTION DE PATRIMOINE

La promesse d'IG Gestion de patrimoine est d'inspirer confiance.

Notre mandat stratégique consiste à être le partenaire financier de choix au Canada.

Notre proposition de valeur vise à offrir un meilleur gamma, un meilleur bêta et un meilleur alpha :

- **Gamma** – La valeur de tous les efforts déployés en complément de la composition de portefeuilles de placements, ce qui comprend la valeur qu'un conseiller financier ajoute aux relations avec les clients et qui découle de la création d'un plan financier bien élaboré et de son suivi.
- **Bêta** – La valeur créée par des portefeuilles de placements composés judicieusement dont le rendement correspond aux prévisions et comporte le plus faible risque.

- Alpha – La valeur d'une gestion active qui génère un rendement supérieur aux indices de rendement passifs dont la composition et le profil de risque sont les mêmes.

Nous tentons d'offrir notre proposition de valeur au moyen :

- de conseils supérieurs – Acquérir une connaissance approfondie des investisseurs canadiens et façonner tout ce que nous entreprenons en fonction de ces renseignements.
- d'expériences client segmentées – Créer des expériences personnalisées tout au long de notre relation avec le client.
- de conseillers ayant l'esprit d'entreprise – Encourager nos conseillers ayant l'esprit d'entreprise à toujours offrir une expérience enrichissante et un plan complet permettant d'obtenir des résultats supérieurs.
- de solutions financières efficaces – Fournir à nos clients une gamme de solutions complète, bien construite, performante et à des tarifs concurrentiels.
- de processus d'affaires simples, faciles et numérisés – Revoir entièrement les interactions entre les clients et les conseillers afin de simplifier les processus, de réduire le nombre d'erreurs et de numériser l'expérience grâce à une structure de coût appropriée.
- d'une culture axée sur la performance et la diversité.

## GAMMA

LA VALEUR DE TOUS LES EFFORTS DÉPLOYÉS EN COMPLÉMENT DE LA COMPOSITION DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS, CE QUI COMPREND LA VALEUR QU'UN CONSEILLER FINANCIER AJOUTE AUX RELATIONS AVEC LES CLIENTS ET QUI DÉCOULE DE LA CRÉATION D'UN PLAN FINANCIER BIEN ÉLABORÉ ET DE SON SUIVI.

### *Conseillers ayant l'esprit d'entreprise*

IG Gestion de patrimoine détient un réseau national de distribution, composé de conseillers rattachés à des bureaux régionaux répartis dans tout le Canada.

Les détails suivants présentent une répartition des principales composantes du réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine au 31 décembre 2019 :

- 1 759 pratiques de conseillers (31 décembre 2018 – 1 973), ce qui correspond au nombre de conseillers qui comptent plus de quatre ans d'expérience au sein d'IG Gestion de patrimoine. Des conseillers associés peuvent faire partie de ces pratiques, comme cela est décrit ci-dessous. Le niveau et la productivité des pratiques de conseillers constituent des éléments clés dans l'évaluation de nos activités, car ces pratiques servent des clients qui représentent environ 95 % de l'actif géré.
- 591 nouveaux conseillers (31 décembre 2018 – 700), qui sont les conseillers qui comptent moins de quatre ans d'expérience à IG Gestion de patrimoine.

- 1 031 conseillers associés et directeurs régionaux (31 décembre 2018 – 1 038). Les conseillers associés sont des membres de l'équipe des pratiques de conseillers détenant un permis; ils offrent des services et des conseils de planification financière à la clientèle servie par l'équipe.
- Le réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptait 3 381 conseillers (31 décembre 2018 – 3 711).

Les critères de recrutement d'IG Gestion de patrimoine augmentent les chances de succès des recrues tout en améliorant notre culture et notre marque.

### *Conseils supérieurs*

IG Gestion de patrimoine exige de tous les conseillers comptant plus de quatre ans d'expérience qu'ils obtiennent le titre de Certified Financial Planner (CFP) (traduction usuelle : planificateur financier agréé) ou de planificateur financier (Pl. Fin.), le titre équivalent au Québec, ou d'être inscrits à un programme en vue d'obtenir l'un de ces titres. Les titres de planificateur financier agréé et de planificateur financier sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre ses compétences en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examens normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques.

IG Gestion de patrimoine combine diverses techniques d'entrevue et d'administration de tests afin de trouver des candidats qui cumulent l'expérience, les études et les aptitudes requises pour devenir de bons planificateurs financiers. Ce processus fait l'objet d'évaluations continues dans le cadre de nos efforts visant à sélectionner les candidats les plus qualifiés pour le poste de conseiller afin d'accroître leurs chances de succès dans l'avenir.

Les programmes de formation sont révisés et mis à jour chaque année afin d'offrir aux nouveaux conseillers les bases nécessaires pour établir une relation avec les clients. À mesure que les conseillers progressent, ils approfondissent leurs compétences en planification financière et en gestion d'entreprise en suivant divers programmes de formation axés notamment sur la planification financière, la connaissance des produits, le service à la clientèle, la croissance des affaires, la conformité, la technologie, la gestion d'une pratique professionnelle et d'autres sujets connexes.

IG Gestion de patrimoine soutient aussi ses conseillers et clients au moyen de son réseau de spécialistes en matière de produits et de planification dans les domaines de la planification financière avancée, des prêts hypothécaires et services bancaires, de l'assurance et des valeurs mobilières. Ces spécialistes veillent à s'assurer que nous offrons les meilleurs services de planification financière ainsi que des plans financiers qui regroupent la totalité des éléments qui composent la vie financière d'un client. Cette équipe comprend aussi des spécialistes de la planification

du patrimoine inscrits auprès de l'OCRCVM. Grâce à eux, la Société peut offrir à tous ses clients des conseils d'un niveau comparable en ce qui concerne les valeurs mobilières qu'ils détiennent directement, et ce, que leur conseiller soit inscrit auprès de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACCFM ») ou auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM »). Les clients de nos conseillers inscrits auprès de l'ACCFM et de l'OCRCVM ont accès à des gammes de produits et de services similaires.

### **Expériences client segmentées**

IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant des services exhaustifs de planification à ses clients dans le contexte de relations à long terme. La valeur de cette approche est illustrée par des études indépendantes qui démontrent que les ménages clients qui reçoivent des conseils de la part d'un conseiller financier disposent d'un patrimoine plus important que les ménages qui ne reçoivent aucun conseil; de plus, cet avantage augmente en fonction de la durée de la relation avec le conseiller financier.

Le Plan vivant IG<sup>MC</sup> est une approche complète de la planification financière centrée sur le client qui reflète les besoins, les buts et les aspirations en constante évolution des familles et particuliers canadiens. Le Plan vivant IG dresse un portrait intégré de tous les aspects des finances d'un client, dont la planification de la retraite et de la succession, les placements et des stratégies fiscales, pour constituer un plan parfaitement synchronisé et complet.

Le Plan vivant IG met à profit l'expérience et le savoir-faire des conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui servent environ un million de clients de partout au Canada.

IG Gestion de patrimoine dispose d'une gamme complète de produits qui lui permettent d'offrir un Plan vivant IG personnalisé qui évolue au fil du temps. Parmi ces produits figurent les suivants :

- Des solutions financières efficaces qui comprennent des véhicules d'investissement qui assurent une correspondance entre les besoins et les exigences de chaque client et les risques et le rendement des investissements.
- Des produits d'assurance qui comprennent divers types de contrats d'assurance offerts par des compagnies d'assurances de premier plan au Canada.
- Des prêts hypothécaires et des services bancaires pour élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.
- Le Programme philanthropique, qui est un programme à vocation arrêtée par le donateur qui permet aux Canadiens de faire des dons et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracas administratifs liés à l'établissement d'une fondation privée.

Le Centre de service national, qui a été lancé en 2018, nous permet d'offrir à des clients disposant de comptes dont les soldes sont moins importants une expérience en temps réel ciblée, uniforme et améliorée, alors que nos planificateurs accrédités se concentrent sur des clients qui présentent des besoins plus complexes et sophistiqués. Le Centre de service national soutient plus de 200 000 clients et un actif géré de 1,7 G\$.

### **Processus d'affaires**

Le soutien administratif offert aux conseillers et aux clients comprend la tenue des comptes des clients et la présentation de l'information de façon exacte et opportune, une aide efficace à la résolution de problèmes, de même que des améliorations continues des systèmes.

Ce soutien administratif est offert aux conseillers et aux clients par le siège social d'IG Gestion de patrimoine, situé à Winnipeg, au Manitoba et par la Direction générale du Québec d'IG Gestion de patrimoine, située à Montréal, pour les conseillers et les clients domiciliés au Québec. La Direction générale du Québec compte environ 180 personnes et comprend des unités opérationnelles pour la plupart des fonctions qui soutiennent environ 730 conseillers situés partout au Québec. Le montant de l'actif géré des fonds communs de placement au Québec était d'environ 17 G\$ au 31 décembre 2019.

À IG Gestion de patrimoine, nous examinons et améliorons continuellement notre plateforme technologique à l'intention des conseillers, laquelle permet une meilleure efficacité au chapitre de la gestion des relations par les conseillers et des systèmes de planification financière et de renseignements sur les portefeuilles afin de les aider à servir nos clients plus efficacement.

La plateforme de courtier d'IG Gestion de patrimoine permet une automatisation accrue et soutient les conseillers inscrits auprès de l'ACCFM et de l'OCRCVM, ainsi que de nouveaux produits disponibles par le truchement de notre plateforme de courtiers en valeurs destinés au segment de notre clientèle disposant d'un avoir net élevé. La plateforme devrait donner lieu à des gains d'efficacité à long terme. IG Gestion de patrimoine poursuit le processus de migration des clients vers cette plateforme.

Le logiciel Planificateur financier personnel (le « PFP ») d'IG Gestion de patrimoine gère un large éventail de besoins potentiels en matière de planification financière, allant de projections et de modèles de concepts de base de planification financière à la préparation de plans financiers écrits couvrant tous les volets de la planification financière, dont la planification de placements, la planification fiscale, la planification de la retraite et des études, la gestion des risques et la planification successorale.

### **Culture axée sur la performance et la diversité**

IG Gestion de patrimoine s'est donné une culture axée sur la performance et la diversité permettant aux employés et aux conseillers d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Des sondages Gallup et d'autres sondages sont utilisés pour s'assurer que les employés et les conseillers sont complètement investis et qu'ils ont les ressources nécessaires pour exceller.

### **BÊTA ET ALPHA**

**BÊTA** – LA VALEUR CRÉÉE PAR DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS COMPOSÉS JUDICIEUSEMENT DONT LE RENDEMENT CORRESPOND AUX PRÉVISIONS ET COMPORTE LE PLUS FAIBLE RISQUE POSSIBLE.

**ALPHA** – LA VALEUR D'UNE GESTION ACTIVE QUI GÉNÈRE UN RENDEMENT SUPÉRIEUR À CELUI DES INDICES DE RENDEMENT PASSIFS DONT LA COMPOSITION ET LE PROFIL DE RISQUE SONT COMPARABLES.

Pour offrir un bêta et un alpha, IG Gestion de patrimoine choisit avec soin ses sous-conseillers mondiaux. Le recours aux sous-conseillers nous permet de fournir aux clients des produits qui se traduisent par la diversification de leur portefeuille à l'échelle mondiale.

IG Gestion de patrimoine emploie un processus de sélection pointu pour s'assurer que les meilleurs sous-conseillers disponibles sont choisis pour gérer ses produits de placement. La Société supervise tous les sous-conseillers afin de s'assurer que leurs activités sont conformes à sa philosophie de placement, de même qu'aux objectifs et aux stratégies de placement des produits pour lesquels ils fournissent des conseils.

L'intérêt premier d'IG Gestion de patrimoine consiste à procurer à ses clients des solutions gérées qui offrent des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque, pour qu'ils puissent poursuivre leurs objectifs en toute confiance et consolider leur avenir financier. Le recours aux services de nombreuses organisations de gestion de placements de haute qualité situées partout dans le monde est un aspect clé de la conception de ces solutions gérées. Il permet la formation d'équipes pluridisciplinaires, l'établissement de liens à l'échelle mondiale, l'approfondissement des recherches et l'utilisation de la technologie. Les gestionnaires de placement sont sélectionnés au terme d'un processus rigoureux qui est suivi d'une surveillance et d'un contrôle continu du rendement. IG Gestion de patrimoine a des relations de conseil avec Placements Mackenzie ainsi qu'avec d'autres sociétés de placement d'envergure mondiale.

### **Nouveaux produits**

IG Gestion de patrimoine continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds et à d'autres changements apportés aux produits qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens.

### **Solutions financières efficaces**

IG Gestion de patrimoine offre une gamme variée de solutions de placement et d'autres solutions financières qui permettent aux clients d'atteindre leurs objectifs.

- **Fonds communs de placement** – IG Gestion de patrimoine offre un ample choix de fonds communs de placement qui aideront les clients et leurs conseillers à élaborer des portefeuilles personnalisés en diversifiant leurs placements, que ce soit par gestionnaires de placements, catégories d'actif, styles de placement, régions du monde, capitalisation ou secteurs, pour ainsi atteindre leurs objectifs.
- **Portefeuilles Patrimoine IG** – IG Gestion de patrimoine offre des portefeuilles gérés dont l'objectif est d'offrir de la diversification et un rendement à long terme constant. Les placements détenus dans les Portefeuilles sont rééquilibrés pour faire en sorte que les caractéristiques risque-rendement choisies soient maintenues. IG Gestion de patrimoine détient diverses solutions de portefeuille, y compris les Portefeuilles fondamentaux IG, les Portefeuilles à versements gérés IG, les Portefeuilles Investors et les Portefeuilles à risque géré IG.
- **Profil<sup>IMC</sup>** – Profil est un programme de gestion de portefeuille unique qui est offert aux ménages disposant de placements supérieurs à 250 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. Les portefeuilles de placement Profil ont été conçus de manière à maximiser le rendement et à gérer le risque au moyen d'une diversification par catégories d'actif, par styles de gestion et par régions du monde.
- **Fonds distincts** – IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Les fonds de placement garanti sont des polices de fonds distincts émises par La Great-West, compagnie d'assurance-vie; la gamme comprend 14 fonds de fonds distincts différents et six fonds distincts individuels. Ces fonds distincts offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et sont assortis de garanties complètes ou partielles applicables au décès et à l'échéance, d'une protection éventuelle contre les créanciers et de caractéristiques facilitant la planification successorale.

- *Comptes à gestion distincte et compte de courtage à honoraires* – Le programme de comptes à gestion distincte d'IG Gestion de patrimoine, les Placements gérés Azur<sup>MC</sup>, est offert par l'entremise de la société de courtage d'IG Gestion de patrimoine, Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. Les Placements gérés Azur sont des comptes de courtage en gestion discrétionnaire qui permettent au client de déléguer à un gestionnaire de portefeuille la responsabilité des décisions de placement au jour le jour. Il existe sept mandats différents qui permettent d'investir dans des actions de base sur les marchés boursiers canadiens, américains, nord-américains et internationaux. Le programme des comptes à honoraires d'IG Gestion de patrimoine est un compte de courtage non discrétionnaire à honoraires qui offre aux clients les avantages d'une démarche globale dans la gestion de leur portefeuille.
- *Compte de services-conseils IG (« CSCIG ») et structures de frais dégroupés* – Le CSCIG a été lancé au quatrième trimestre de 2019. Il s'agit d'un compte à honoraires qui améliore l'expérience client en permettant aux clients de simplifier leur gestion financière en regroupant certains placements dans un seul compte, et qui offre des solutions à tarifs dégroupés à tous nos clients. Les CSCIG permettent une plus grande transparence des frais et peuvent comporter tant des actifs d'IG Gestion de patrimoine que des actifs externes admissibles.

Une proportion croissante des actifs des clients d'IG Gestion de patrimoine se trouvent dans les structures de frais dégroupés pour lesquelles des frais de conseil distincts (pour le CSCIG, Profil et la série U) sont facturés au compte du client par le courtier. Au 31 décembre 2019, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 36,0 G\$, ou 38,7 % de l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 42,2 %, comparativement à 25,3 G\$ au 31 décembre 2018, ce qui représentait 30,5 % de l'actif géré. Les ventes de ces produits aux clients à valeur élevée ont totalisé 1,1 G\$ pour le quatrième trimestre de 2019, soit une hausse de 364 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2018, et représentent 88 % du total des ventes aux clients à valeur élevée et 51 % du total des ventes de fonds communs de placement. Les ventes ont totalisé 3,8 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit une hausse de 0,8 G\$ par rapport à 2018, et représentent 83 % du total des ventes aux clients à valeur élevée et 44 % du total des ventes de fonds communs de placement.

Au cours de la prochaine année, la Société redirigera la majorité de ses clients établis vers des produits à structures de frais dégroupés. Les produits à structures de frais dégroupés établissent une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. À la suite de cette migration, IG Gestion de patrimoine cessera d'offrir des options d'achat à frais regroupés pour la quasi-totalité de ses produits de placement.

IG Gestion de patrimoine surveille le rendement de ses placements en le comparant à certains indices de référence. Le service de notation de fonds de Morningstar<sup>†</sup> est l'une des notations surveillées lorsqu'il s'agit de déterminer le rendement de fonds.

Au 31 décembre 2019, 57,4 % des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine étaient notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar<sup>†</sup> et 16,5 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar<sup>†</sup>, les proportions étaient de 69,5 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 34,4 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2019. La cote Morningstar<sup>†</sup> est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

## ACTIF GÉRÉ

Au 31 décembre 2019, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 93,2 G\$, un sommet inégalé pour une fin de trimestre. Le niveau de l'actif géré est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et les rendements des placements de nos fonds. Les variations de l'actif géré des fonds communs de placement pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 10.

## OFFRES DESTINÉES AUX CLIENTS À VALEUR ÉLEVÉE

IG Gestion de patrimoine offre plusieurs produits visant à répondre aux besoins des clients à valeur élevée, lesquels représentent un secteur en croissance de sa clientèle, et continue de chercher des moyens de présenter des offres additionnelles à cette clientèle. L'actif géré des clients appartenant à cette catégorie totalisait 50,0 G\$ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 20,5 % par rapport au dernier exercice, et représentait 54 % du total de l'actif géré. Les ventes de solutions destinées aux clients à valeur élevée ont totalisé 1,3 G\$ pour le quatrième trimestre de 2019, soit une hausse de 27,5 % par rapport à l'exercice précédent, et représentaient 58 % du total des ventes, en hausse par rapport à 48 % en 2018. Pour l'exercice, les ventes de solutions destinées aux clients à valeur élevée ont totalisé 4,6 G\$ et représentaient 52 % du total des ventes, en hausse par rapport à 45 % en 2018.

- La série U est offerte à tous les clients et prévoit une structure de tarification qui établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 décembre 2019, l'actif géré dans la série U relativement aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ avait augmenté pour se chiffrer à 20,9 G\$, comparativement à 16,3 G\$ au 31 décembre 2018, soit une hausse de 28,3 %.

TABLEAU 10 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF ADMINISTRÉ – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2019	30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018
<b>Actif géré des fonds communs de placement</b>					
Ventes	2 251 \$	2 077 \$	2 118 \$	8,4 %	6,3 %
Rachats	2 498	2 368	2 243	5,5	11,4
<b>Ventes nettes (rachats nets)</b>	<b>(247)</b>	<b>(291)</b>	<b>(125)</b>	<b>15,1</b>	<b>(97,6)</b>
Rendements des placements	2 629	894	(5 730)	194,1	n.s.
Variation de l'actif, montant net	2 382	603	(5 855)	n.s.	n.s.
Actif au début	90 779	90 176	88 992	0,7	2,0
<b>Actif à la fin</b>	<b>93 161 \$</b>	<b>90 779 \$</b>	<b>83 137 \$</b>	<b>2,6 %</b>	<b>12,1 %</b>
<b>Actif administré</b>	<b>97 277 \$</b>	<b>94 456 \$</b>	<b>86 287 \$</b>	<b>3,0 %</b>	<b>2,7 %</b>
<b>Actif quotidien moyen des fonds communs de placement</b>	<b>91 931 \$</b>	<b>90 363 \$</b>	<b>85 128 \$</b>	<b>1,7 %</b>	<b>8,0 %</b>
<b>EXERCICES CLOS LES</b>					
(en M\$)			31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	VARIATION (%)
<b>Actif géré des fonds communs de placement</b>					
Ventes			8 723 \$	9 075 \$	(3,9) %
Rachats			9 812	8 590	14,2
<b>Ventes nettes (rachats nets)</b>			<b>(1 089)</b>	<b>485</b>	<b>n.s.</b>
Rendements des placements			11 113	(5 356)	n.s.
Variation de l'actif, montant net			10 024	(4 871)	n.s.
Actif au début			83 137	88 008	(5,5)
<b>Actif à la fin</b>			<b>93 161 \$</b>	<b>83 137 \$</b>	<b>12,1 %</b>
<b>Actif administré</b>			<b>97 277 \$</b>	<b>86 287 \$</b>	<b>12,7 %</b>
<b>Actif quotidien moyen des fonds communs de placement</b>			<b>89 875 \$</b>	<b>87 595 \$</b>	<b>2,6 %</b>

- Profil<sup>MC</sup> – Profil est un programme de gestion de portefeuille unique qui est offert aux ménages disposant de placements supérieurs à 250 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. La structure de tarification du programme Profil établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 décembre 2019, l'actif géré du programme Profil s'élevait à 15,1 G\$, soit une augmentation de 67,2 % par rapport à un actif géré de 9,0 G\$ au 31 décembre 2018.
- La série J est offerte aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ et regroupait un actif de 14,0 G\$ au 31 décembre 2019, soit une baisse de 13,5 %, par rapport à 16,1 G\$ au 31 décembre 2018, ce qui découle principalement des transferts de la série J à la série U. La structure de tarification de la série J regroupe en un seul type d'honoraires les coûts liés à la gestion des actifs et les coûts liés aux services-conseils.

#### VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF ADMINISTRÉ – RÉSULTATS DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DE 2018

L'actif administré d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 97,3 G\$ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 12,7 %, comparativement à 86,3 G\$ au 31 décembre 2018. L'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 93,2 G\$ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 12,1 %, comparativement à 83,1 G\$ au 31 décembre 2018. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 91,9 G\$ pour le quatrième trimestre de 2019, en hausse de 8,0 % par rapport à 85,1 G\$ pour le quatrième trimestre de 2018. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 89,9 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, en hausse de 2,6 % par rapport à 87,6 G\$ en 2018.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,3 G\$, soit une hausse de 6,3 % par rapport à la période correspondante de 2018. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,5 G\$, soit une hausse de 11,4 % par rapport à 2018. Pour le quatrième trimestre de 2019, les rachats nets de fonds

communs de placement d'IG Gestion de patrimoine s'élevaient à 247 M\$, comparativement à des rachats nets de 125 M\$ en 2018. Au cours du quatrième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 2,6 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une diminution de 5,7 G\$ au cours du quatrième trimestre de 2018.

Le taux de rachat trimestriel annualisé d'IG Gestion de patrimoine pour les fonds à long terme s'est établi à 10,2 % au quatrième trimestre de 2019, comparativement à 9,7 % au quatrième trimestre de 2018. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme d'IG Gestion de patrimoine s'établissait à 10,3 % au 31 décembre 2019, comparativement à 9,2 % au 31 décembre 2018, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant d'environ 16,2 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 décembre 2019. La hausse du taux de rachat est principalement liée à l'affaiblissement de la confiance des investisseurs au cours de la dernière année.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 8,7 G\$, soit une baisse de 3,9 % par rapport à 2018. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 9,8 G\$, soit une hausse de 14,2 % par rapport à 2018. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine s'élevaient à 1,1 G\$, comparativement à des ventes nettes de 485 M\$ en 2018. En 2019, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 11,1 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une diminution de 5,4 M\$ en 2018.

#### **VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF ADMINISTRÉ – RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2019**

L'actif administré d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 97,3 G\$ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 3,0 % comparativement à 94,5 G\$ au 30 septembre 2019. Au 31 décembre 2019, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 93,2 G\$, soit une augmentation de 2,6 % par rapport à 90,8 G\$ au 30 septembre 2019. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 91,9 G\$ au quatrième trimestre de 2019, par rapport à 90,4 G\$ au troisième trimestre de 2019, soit une augmentation de 1,7 %.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,3 G\$, soit une hausse de 8,4 % par rapport au troisième trimestre de 2019. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,5 G\$ au quatrième trimestre, ce qui représente une hausse de 5,5 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 10,2 % au quatrième trimestre, comparativement à 9,9 % au troisième trimestre de 2019. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 247 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 291 M\$ au cours du trimestre précédent.

### **AUTRES PRODUITS ET SERVICES**

#### **FONDS DISTINCTS**

IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par IG Gestion de patrimoine. Au 31 décembre 2019, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,6 G\$, soit le même montant qu'au 31 décembre 2018.

#### **ASSURANCE**

IG Gestion de patrimoine demeure un chef de file au Canada pour la distribution de produits d'assurance vie. Grâce à des ententes conclues avec d'importantes compagnies d'assurance, IG Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits : assurance temporaire, vie universelle, vie entière, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, soins médicaux personnels et assurance collective. La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est un important fournisseur de produits d'assurance de la Société. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie ont fusionné en une seule société : la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 2,5 pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, comparativement à 2,6 en 2018. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 10,0, comparativement à 9,7 en 2018. La distribution des produits d'assurance est appuyée par les spécialistes en planification de l'assurance d'IG Gestion de patrimoine partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions avancées de planification successorale pour des clients à valeur élevée.

## OPÉRATIONS SUR TITRES

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine peuvent ainsi diriger des clients vers l'un de nos spécialistes en planification du patrimoine de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

## PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET ACTIVITÉS BANCAIRES

Les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.

Des prêts hypothécaires sont offerts par IG Gestion de patrimoine, un prêteur hypothécaire d'envergure nationale, et par l'intermédiaire de Solutions Bancaires<sup>†</sup> d'IG Gestion de patrimoine en vertu d'une entente de distribution à long terme avec la Banque Nationale du Canada. Le produit Tout-En-Un, une solution exhaustive de gestion des liquidités qui regroupe les caractéristiques d'un prêt hypothécaire, d'un prêt à terme, d'une marge de crédit renouvelable et d'un compte de dépôt, est aussi offert par l'intermédiaire de Solutions Bancaires<sup>†</sup>.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, les financements de prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires<sup>†</sup> se sont chiffrés à 293 M\$ et à 1,2 G\$, contre 305 M\$ et 1,3 G\$ en

2018, ce qui constitue une diminution de 3,9 % et de 9,8 %, respectivement. Au 31 décembre 2019, les prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires<sup>†</sup> totalisaient 10,3 G\$, comparativement à 10,7 G\$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 3,7 %.

Le crédit disponible relatif aux comptes Tout-En-Un de Solutions Bancaires<sup>†</sup> ouverts au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevait à 240 M\$ et à 770 M\$, respectivement, comparativement à 187 M\$ et à 931 M\$ en 2018. Au 31 décembre 2019, le solde des produits Tout-En-Un de Solutions Bancaires<sup>†</sup> était de 2,9 G\$, comparativement à 2,6 G\$ pour l'exercice précédent, ce qui représentait environ 50 % du crédit disponible total relatif à ces comptes.

Parmi les autres produits et services offerts par l'intermédiaire de Solutions Bancaires<sup>†</sup> d'IG Gestion de patrimoine figurent les prêts à l'investissement, les marges de crédit, les prêts personnels, l'assurance-crédit, les comptes de dépôt et les cartes de crédit. Grâce à Solutions Bancaires<sup>†</sup>, les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires<sup>†</sup> s'inscrit dans l'approche d'IG Gestion de patrimoine qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière. Le total des produits de prêt des clients d'IG Gestion de patrimoine dans le cadre du programme Solutions Bancaires<sup>†</sup>, incluant les prêts hypothécaires Solutions Bancaires<sup>†</sup>, s'élevait à 4,5 G\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 4,1 G\$ au 31 décembre 2018.

## REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le bénéfice avant intérêts et impôt d'IG Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 11.

### RÉSULTATS DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DE 2018

#### PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires proviennent de la gestion,

de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine. La distribution de produits d'assurance et des produits Solutions Bancaires<sup>†</sup> et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent des produits tirés des honoraires additionnels.

IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires de gestion pour les services de gestion de placements liés à ses fonds communs

TABLEAU 11 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2019	30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018
<b>Produits</b>					
Honoraires de gestion	381,7 \$	376,2 \$	356,7 \$	1,5 %	7,0 %
Honoraires d'administration	75,3	75,2	75,2	0,1	0,1
Honoraires de distribution	44,0	41,5	45,1	6,0	(2,4)
	501,0	492,9	477,0	1,6	5,0
Produits tirés des placements nets et autres produits	16,8	15,8	11,0	6,3	52,7
	517,8	508,7	488,0	1,8	6,1
<b>Charges</b>					
Commissions					
Amortissement des commissions	6,5	5,9	4,4	10,2	47,7
Commissions de vente de fonds communs de placement passées en charges à mesure qu'elles sont engagées	16,1	16,4	22,2	(1,8)	(27,5)
Autres commissions	30,7	29,0	30,4	5,9	1,0
	53,3	51,3	57,0	3,9	(6,5)
Rémunération fondée sur l'actif	106,3	103,4	99,3	2,8	7,0
Charges autres que les commissions	151,9	148,2	159,6	2,5	(4,8)
	311,5	302,9	315,9	2,8	(1,4)
<b>Bénéfice avant intérêts et impôt</b>	<b>206,3 \$</b>	<b>205,8 \$</b>	<b>172,1 \$</b>	<b>0,2 %</b>	<b>19,9 %</b>
<b>EXERCICES CLOS LES</b>					
(en M\$)			31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	VARIATION (%)
<b>Produits</b>					
Honoraires de gestion			1 488,0 \$	1 458,1 \$	2,1 %
Honoraires d'administration			299,6	310,4	(3,5)
Honoraires de distribution			171,2	171,5	(0,2)
			1 958,8	1 940,0	1,0
Produits tirés des placements nets et autres produits			56,2	46,7	20,3
			2 015,0	1 986,7	1,4
<b>Charges</b>					
Commissions					
Amortissement des commissions			22,4	14,5	54,5
Commissions de vente de fonds communs de placement passées en charges à mesure qu'elles sont engagées			72,8	103,4	(29,6)
Autres commissions			121,9	118,3	3,0
			217,1	236,2	(8,1)
Rémunération fondée sur l'actif			411,7	387,2	6,3
Charges autres que les commissions			615,9	597,3	3,1
			1 244,7	1 220,7	2,0
<b>Bénéfice avant intérêts et impôt</b>			<b>770,3 \$</b>	<b>766,0 \$</b>	<b>0,6 %</b>

de placement, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires de gestion se sont chiffrés à 381,7 M\$ au quatrième trimestre de 2019, en hausse de 25,0 M\$, ou 7,0 %, par rapport à 356,7 M\$ en 2018. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les honoraires de gestion se sont chiffrés à 1 488,0 M\$, en hausse de 29,9 M\$, ou 2,1 %, par rapport à 1 458,1 M\$ en 2018.

L'augmentation nette des honoraires de gestion au quatrième trimestre de 2019 était principalement attribuable à la hausse de l'actif géré moyen de 8,0 %, comme l'illustre le tableau 10. Le taux moyen des honoraires de gestion au quatrième trimestre s'est établi à 165,2 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 166,1 points de base en 2018, ce qui reflète une réduction de la tarification depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019.

L'augmentation nette des honoraires de gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 était principalement attribuable à la hausse de l'actif géré moyen de 2,6 %, comme l'illustre le tableau 10. Le taux moyen des honoraires de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est établi à 165,9 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 166,4 points de base en 2018, ce qui reflète une réduction de la tarification depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019.

IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires d'administration pour les services administratifs relatifs à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires liés à ses fonds communs de placement en fiducie à participation unitaire, qui dépendent aussi en grande partie du volume et de la composition de l'actif. Les honoraires d'administration ont totalisé 75,3 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une légère hausse comparativement à 75,2 M\$ pour l'exercice précédent. Les honoraires d'administration ont totalisé 299,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à 310,4 M\$ en 2018, ce qui représente une diminution de 3,5 %. Cette diminution au cours de l'exercice est principalement attribuable au transfert d'actifs dans des produits regroupés auxquels ne sont pas imputés certains honoraires d'administration et aux variations de la composition de l'actif géré moyen.

Les produits tirés des honoraires de distribution proviennent des sources suivantes :

- La distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.
- Les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement qui ont été vendus avec frais d'acquisition différés.
- Les frais de distribution liés aux fonds de type portefeuille.
- La prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.
- Les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires<sup>†</sup>.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 44,0 M\$ au quatrième trimestre de 2019, ont diminué de 1,1 M\$ par rapport à 45,1 M\$ en 2018, principalement en raison d'une diminution des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance et d'une baisse des frais de rachat, contrebalancées en partie par une hausse des produits tirés des activités bancaires. Pour l'exercice, les produits tirés des honoraires de distribution, chiffrés à 171,2 M\$, ont diminué de 0,3 M\$ par rapport à 171,5 M\$ en 2018, principalement en raison d'une baisse des frais de rachat, contrebalancée en partie par une hausse des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits bancaires et d'assurance. IG Gestion de patrimoine a mis fin à l'option d'achat avec frais d'acquisition différés pour ses fonds communs de placement. Les produits tirés des frais de rachat varient en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition différés.

#### **PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS**

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe les produits tirés des activités bancaires hypothécaires et les produits d'intérêts nets liés aux activités d'intermédiaire.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 16,8 M\$ au quatrième trimestre de 2019, en hausse de 5,8 M\$ par rapport à 11,0 M\$ en 2018. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les produits tirés des placements nets et autres produits ont totalisé 56,2 M\$, en hausse de 9,5 M\$ par rapport à 46,7 M\$ en 2018.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 12,8 M\$ au quatrième trimestre de 2019, comparativement à 6,0 M\$ en 2018, soit une augmentation de 6,8 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 45,4 M\$, comparativement à 36,9 M\$ en 2018, soit une augmentation de 8,5 M\$. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont largement attribuables aux ajustements de la juste valeur qui ont augmenté de 6,3 M\$ et de 9,3 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, pour s'établir à 0,2 M\$ et à (4,3) M\$, respectivement, par rapport à 2018. Les augmentations dans les deux périodes sont principalement liées à des ajustements négatifs en 2018 de la juste valeur de certains instruments financiers relatifs à la titrisation. Le tableau 12 présente un sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre et l'exercice considérés.

TABLEAU 12 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2019	30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018
<b>Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires</b>					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	50,5 \$	52,4 \$	51,7 \$	(3,6) %	(2,3) %
Charges d'intérêts	41,3	42,9	42,5	(3,7)	(2,8)
Produits d'intérêts nets	9,2	9,5	9,2	(3,2)	–
Profit sur ventes <sup>1</sup>	0,6	0,9	–	(33,3)	n.s.
Ajustements de la juste valeur	0,2	0,7	(6,1)	(71,4)	n.s.
Autres produits	2,8	2,8	2,9	–	(3,4)
	12,8 \$	13,9 \$	6,0 \$	(7,9) %	113,3 %
<b>Moyenne des prêts hypothécaires gérés</b>					
Titrisations	6 996 \$	7 185 \$	7 264 \$	(2,6) %	(3,7) %
Autres produits	2 744	2 750	3 104	(0,2)	(11,6)
	9 740 \$	9 935 \$	10 368 \$	(2,0) %	(6,1) %
<b>Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes<sup>2</sup> :</b>					
Titrisations	284 \$	469 \$	550 \$	(39,4) %	(48,4) %
Autres <sup>1</sup>	256	166	81	54,2	216,0
	540 \$	635 \$	631 \$	(15,0) %	(14,4) %
<b>EXERCICES CLOS LES</b>					
(en M\$)			31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	VARIATION (%)
<b>Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires</b>					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts			208,0 \$	204,0 \$	2,0 %
Charges d'intérêts			171,9	165,1	4,1
Produits d'intérêts nets			36,1	38,9	(7,2)
Profit sur ventes <sup>1</sup>			3,2	1,5	113,3
Ajustements de la juste valeur			(4,3)	(13,6)	68,4
Autres produits			10,4	10,1	3,0
			45,4 \$	36,9 \$	23,0 %
<b>Moyenne des prêts hypothécaires gérés</b>					
Titrisations			7 232 \$	7 388 \$	(2,1) %
Autres produits			2 782	3 174	(12,4)
			10 014 \$	10 562 \$	(5,2) %
<b>Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes<sup>2</sup> :</b>					
Titrisations			1 517 \$	1 841 \$	(17,6) %
Autres <sup>1</sup>			558	357	56,3
			2 075 \$	2 198 \$	(5,6) %

1. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, ainsi que les profits réalisés sur ces ventes.

2. Représentent les montants en principal vendus.

## CHARGES

IG Gestion de patrimoine engage une charge liée aux commissions se rapportant à la distribution de ses produits et services financiers. Des commissions sont versées au moment de la vente de ces produits, et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. Les commissions versées à la vente de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client. Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 53,3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019, soit une baisse de 3,7 M\$ par rapport à 57,0 M\$ en 2018 principalement attribuable à la baisse des ventes de fonds communs de placement ainsi qu'à la diminution du montant de la rémunération ayant trait aux produits d'assurance distribués. Pour l'exercice, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 217,1 M\$, en baisse de 19,1 M\$ par rapport à 236,2 M\$ en 2018. La diminution des commissions liées aux fonds communs de placement est principalement attribuable à la baisse des ventes de fonds communs de placement, contrebalancée en partie par l'augmentation du montant de la rémunération ayant trait aux produits d'assurance distribués.

La rémunération fondée sur l'actif, qui est calculée en fonction de la valeur de l'actif géré, a augmenté de 7,0 M\$ et de 24,5 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019 par rapport à 2018, pour s'établir à 106,3 M\$ et à 411,7 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de l'actif géré.

Les charges autres que les commissions engagées par IG Gestion de patrimoine sont principalement liées au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi qu'aux frais des sous-conseillers liés à l'actif géré des fonds communs de placement. Pour le quatrième trimestre de 2019, les charges autres que les commissions se sont établies à 151,9 M\$, comparativement à 159,6 M\$ en 2018, soit une baisse de 7,7 M\$, ou 4,8 %. La diminution pour le trimestre est principalement attribuable aux frais de publicité et de marketing découlant du lancement de la nouvelle marque comptabilisés au quatrième trimestre de 2018. Pour l'exercice, les charges autres que les commissions se sont établies à 615,9 M\$ en 2019, comparativement à 597,3 M\$ en 2018, soit une hausse de 18,6 M\$, ou 3,1 %. L'augmentation en 2019 est principalement attribuable à la hausse des charges liées aux technologies au cours du premier trimestre en raison du transfert de clients vers notre nouvelle plateforme de courtier et des ententes en matière de frais dégroupés, ainsi qu'aux charges continues liées au lancement de la nouvelle marque.

## RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2019

### PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires de gestion ont augmenté de 5,5 M\$, ou 1,5 %, au quatrième trimestre de 2019 par rapport au troisième trimestre de 2019, pour s'établir à 381,7 M\$. L'augmentation des honoraires de gestion au quatrième trimestre était principalement attribuable à la hausse de l'actif géré moyen de 1,7 % pour le trimestre, comme l'illustre le tableau 10.

Les honoraires d'administration se sont établis à 75,3 M\$ au quatrième trimestre de 2019, soit une légère hausse par rapport au troisième trimestre.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 44,0 M\$ au quatrième trimestre de 2019, ont augmenté de 2,5 M\$ par rapport à 41,5 M\$ au troisième trimestre, principalement en raison d'une augmentation des produits tirés des honoraires de distribution liés aux ventes de produits d'assurance, contrebalancée par une baisse des frais de rachat.

### PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 16,8 M\$ au quatrième trimestre de 2019, comparativement à 15,8 M\$ au trimestre précédent, ce qui représente une hausse de 1,0 M\$.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 12,8 M\$ au quatrième trimestre de 2019, en baisse de 1,1 M\$ par rapport à 13,9 M\$ au trimestre précédent, comme l'illustre le tableau 12.

### CHARGES

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 53,3 M\$, comparativement à 51,3 M\$ au trimestre précédent. Cette augmentation est liée à la hausse des commissions en trésorerie versées passées en charges au cours du trimestre, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des ventes de fonds communs de placement et du montant de la rémunération ayant trait aux ventes de produits d'assurance distribués.

Pour le trimestre considéré, les charges autres que les commissions ont augmenté pour s'établir à 151,9 M\$, comparativement à 148,2 M\$ au trimestre précédent, en raison principalement du caractère saisonnier de certaines charges, ce qui a été contrebalancé en partie par des efforts continus déployés pour gérer les charges autres que les commissions.

## PLACEMENTS MACKENZIE

### REVUE DES ACTIVITÉS

L'activité fondamentale de Mackenzie est de fournir des services de gestion de placements et des services connexes grâce à des solutions de placement diversifiées, par l'intermédiaire de multiples réseaux de distribution. Nous sommes déterminés à fournir à nos clients un rendement élevé de placements grâce à l'expérience et aux connaissances acquises depuis plus de 50 ans dans le secteur de la gestion de placements.

Mackenzie tire ses produits principalement de ce qui suit :

- Les honoraires de gestion tirés de ses fonds d'investissement, des comptes gérés à titre de sous-conseiller et de la clientèle institutionnelle.
- Les honoraires tirés de ses fonds communs de placement pour les services administratifs.
- Les frais de rachat sur les parts comportant des frais d'acquisition différés et des frais d'acquisition modérés.

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs sous-jacents gérés. Les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

### STRATÉGIE DE MACKENZIE

Mackenzie a pour objectif de devenir le fournisseur de solutions de gestion mondiale d'actifs et le partenaire commercial préféré au Canada.

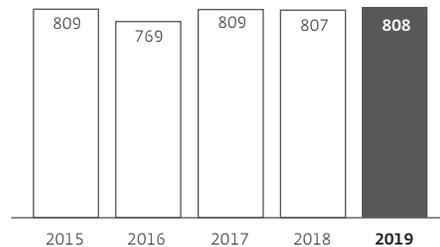
La vision de Mackenzie est la suivante : nous nous engageons à assurer le succès financier des investisseurs, selon *leur* point de vue, ce qui aura une incidence sur les priorités stratégiques que nous choisissons pour remplir cet engagement et assurer la croissance future des activités. Notre mandat stratégique comporte deux volets : devenir le leader dans le secteur de détail au Canada et tisser des relations stratégiques significatives. Nous comptons réaliser ce mandat en attirant les meilleurs éléments du secteur de l'investissement, en répondant aux besoins changeants des conseillers financiers et des investisseurs au moyen de solutions uniques et novatrices, et en continuant d'offrir une qualité de niveau institutionnel dans tout ce que nous entreprenons.

Pour soutenir cette vision et ce mandat stratégique, nos employés s'efforcent d'adopter six aptitudes fondamentales clés :

- Fournir un rendement ajusté en fonction du risque concurrentiel et constant.

### Produits tirés des honoraires – Mackenzie

Pour les exercices (en M\$)



- Offrir des solutions de placement novatrices et de haute qualité.
- Accélérer la distribution.
- Promouvoir un leadership de marque.
- Encourager l'excellence opérationnelle et la rigueur.
- Favoriser une culture axée sur la performance et la diversité.

Mackenzie cherche à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise en concentrant ses ressources dans des secteurs qui ont une incidence directe sur la réussite de notre mandat stratégique : la gestion de placements, la distribution et l'expérience client.

Fondée en 1967, Mackenzie continue de se développer en tant qu'entreprise de services-conseils en placements au moyen de ses services exclusifs de recherche en placements et de gestion de portefeuille, tout en ayant recours à des partenaires stratégiques qui agissent à titre de sous-conseillers dans des domaines précis. Nos affaires reposent sur une multitude de canaux de distribution : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue principalement ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Les équipes de vente de Mackenzie travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel. Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales d'IG Gestion de patrimoine, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), ainsi qu'une entente avec Quadrus, filiale de Lifeco, relative aux fonds communs de placement visant les marques de distributeur. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de

distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement. Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Mackenzie attire une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de ses relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que celles dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

TABLEAU 13 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENT – MACKENZIE<sup>1</sup>

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2019	30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018
Ventes	2 587 \$	2 253 \$	2 328 \$	14,8 %	11,1 %
Rachats	2 569	2 114	2 474	21,5	3,8
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement <sup>2</sup>	18	139	(146)	(87,1)	n.s.
Créations nettes de parts de FNB	646	597	137	8,2	n.s.
Éliminations des soldes interproduits <sup>3</sup>	(399)	(245)	(82)	(62,9)	n.s.
<b>Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement</b>	<b>265</b>	<b>491</b>	<b>(91)</b>	<b>(46,0)</b>	<b>n.s.</b>
Rendements des placements	1 576	264	(3 894)	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	1 841	755	(3 985)	143,8	n.s.
Actif au début	62 150	61 395	59 493	1,2	4,5
<b>Actif à la fin</b>	<b>63 991 \$</b>	<b>62 150 \$</b>	<b>55 508 \$</b>	<b>3,0 %</b>	<b>15,3 %</b>
<b>Composé des éléments suivants :</b>					
Fonds communs de placement	60 838 \$	59 275 \$	53 407 \$	2,6 %	13,9 %
FNB	4 749	4 051	2 949	17,2	61,0
Éliminations des soldes interproduits <sup>3</sup>	(1 596)	(1 176)	(848)	(35,7)	(88,2)
Fonds d'investissement	63 991 \$	62 150 \$	55 508 \$	3,0 %	15,3 %
<b>Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement</b>	<b>62 969 \$</b>	<b>61 802 \$</b>	<b>57 138 \$</b>	<b>1,9 %</b>	<b>10,2 %</b>
<b>EXERCICES CLOS LES</b>					
(en M\$)	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	VARIATION (%)		
Ventes	9 886 \$	9 951 \$	(0,7) %		
Rachats	9 374	9 838	(4,7)		
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement <sup>2</sup>	512	113	n.s.		
Créations nettes de parts de FNB	1 559	1 799	(13,3)		
Éliminations des soldes interproduits <sup>3</sup>	(655)	(530)	(23,6)		
<b>Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement</b>	<b>1 416</b>	<b>1 382</b>	<b>2,5</b>		
Rendements des placements	7 067	(2 417)	n.s.		
Variation de l'actif, montant net	8 483	(1 035)	n.s.		
Actif au début	55 508	56 543	(1,8)		
<b>Actif à la fin</b>	<b>63 991 \$</b>	<b>55 508 \$</b>	<b>15,3 %</b>		
<b>Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement</b>	<b>60 949 \$</b>	<b>57 918 \$</b>	<b>5,2 %</b>		

- Le secteur Mackenzie exclut de son actif géré et de ses ventes nettes les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie.
- En 2019 et en 2018, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :
  - Au quatrième trimestre de 2019, cela a donné lieu à des ventes de 129 M\$, à des rachats de 165 M\$ et à des rachats nets de 36 M\$.
  - Pour l'exercice 2018, cela a donné lieu à des ventes de 409 M\$, à des rachats de 807 M\$ et à des rachats nets de 398 M\$.
- Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

TABLEAU 14 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE<sup>1</sup>

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2019	30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018
<b>Ventes nettes (rachats nets)</b>					
Fonds communs de placement <sup>2</sup>	18 \$	139 \$	(146) \$	(87,1) %	n.s. %
Créations nettes de parts de FNB	646	597	137	8,2	n.s.
Éliminations des soldes interproduits <sup>3</sup>	(399)	(245)	(82)	(62,9)	n.s.
Fonds d'investissement	265	491	(91)	(46,0)	n.s.
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes <sup>4</sup>	(86)	(1 171)	(224)	92,7	61,6
<b>Total des ventes nettes (rachats nets)</b>	<b>179</b>	<b>(680)</b>	<b>(315)</b>	<b>n.s.</b>	<b>n.s.</b>
Rendements des placements	1 755	343	(4 304)	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	1 934	(337)	(4 619)	n.s.	n.s.
Actif au début	68 271	68 608	67 347	(0,5)	1,4
<b>Actif à la fin</b>	<b>70 205 \$</b>	<b>68 271 \$</b>	<b>62 728 \$</b>	<b>2,8 %</b>	<b>11,9 %</b>
<b>Composé des éléments suivants :</b>					
Fonds communs de placement	60 838 \$	59 275 \$	53 407 \$	2,6 %	13,9 %
FNB	4 749	4 051	2 949	17,2	61,0
Éliminations des soldes interproduits <sup>3</sup>	(1 596)	(1 176)	(848)	(35,7)	(88,2)
Fonds d'investissement	63 991	62 150	55 508	3,0	15,3
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes <sup>4</sup>	6 214	6 121	7 220	1,5	(13,9)
Total de l'actif géré	70 205 \$	68 271 \$	62 728 \$	2,8 %	11,9 %
<b>Total de l'actif moyen<sup>5</sup></b>	<b>69 137 \$</b>	<b>68 209 \$</b>	<b>64 628 \$</b>	<b>1,4 %</b>	<b>7,0 %</b>
<b>EXERCICES CLOS LES</b>					
(en M\$)			31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	VARIATION (%)
<b>Ventes nettes (rachats nets)</b>					
Fonds communs de placement <sup>2</sup>			512 \$	113 \$	n.s. %
Créations nettes de parts de FNB			1 559	1 799	(13,3)
Éliminations des soldes interproduits <sup>3</sup>			(655)	(530)	(23,6)
Fonds d'investissement			1 416	1 382	2,5
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes <sup>4</sup>			(1 894)	(487)	n.s.
<b>Total des ventes nettes (rachats nets)</b>			<b>(478)</b>	<b>895</b>	<b>n.s.</b>
Rendements des placements			7 955	(2 676)	n.s.
Variation de l'actif, montant net			7 477	(1 781)	n.s.
Actif au début			62 728	64 509	(2,8)
<b>Actif à la fin</b>			<b>70 205 \$</b>	<b>62 728 \$</b>	<b>11,9 %</b>
<b>Total de l'actif moyen<sup>5</sup></b>			<b>67 772 \$</b>	<b>65 860 \$</b>	<b>2,9 %</b>

1. Le secteur Mackenzie exclut de son actif géré et de ses ventes nettes les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie.

2. En 2019 et en 2018, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :

– Au quatrième trimestre de 2019, cela a donné lieu à des ventes de 129 M\$, à des rachats de 165 M\$ et à des rachats nets de 36 M\$.

– Pour l'exercice 2018, cela a donné lieu à des ventes de 409 M\$, à des rachats de 807 M\$ et à des rachats nets de 398 M\$.

3. Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

4. Au cours du troisième trimestre de 2019, Gestion financière<sup>MD</sup> a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour des mandats d'un montant total de 1,2 G\$.

5. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.

Mackenzie jouit d'une position enviable en vue de poursuivre le renforcement de ses relations de distribution grâce à son équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de son réseau de distribution, à sa vaste gamme de produits, à ses produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance qu'elle accorde à l'expérience client et à l'excellence de ses placements.

## ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la variation de l'actif géré des fonds d'investissement est présenté au tableau 13, et les variations du total de l'actif géré sont résumées au tableau 14.

Au 31 décembre 2019, l'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie s'est établi à 64,0 G\$, un sommet inégalé, et le total de l'actif géré s'est chiffré à 70,2 G\$. La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les rendements des placements générés pour ses clients et les entrées de fonds nettes provenant de ses clients.

### VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DE 2018

Au 31 décembre 2019, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 70,2 G\$, en hausse de 11,9 %, comparativement à 62,7 G\$ au 31 décembre 2018. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 6,2 G\$ au 31 décembre 2019, soit une baisse de 13,9 %, par rapport à 7,2 G\$ pour l'exercice précédent.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 64,0 G\$ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 15,3 % par rapport au 31 décembre 2018. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 60,8 G\$ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 13,9 %, comparativement à 53,4 G\$ au 31 décembre 2018. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 4,7 G\$ au 31 décembre 2019, ce qui comprend des investissements de 1,6 G\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 2,9 G\$ au 31 décembre 2018, ce qui comprenait des investissements de 848 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,6 G\$, ce qui correspond aux ventes brutes les plus élevées de l'histoire de la Société pour un quatrième trimestre, comparativement à 2,3 G\$ en 2018. Au cours du trimestre considéré, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,6 G\$, soit une hausse de 3,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 31 décembre 2019 se sont établies à 18 M\$, comparativement à des rachats nets

de 146 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2019, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 646 M\$, comparativement à 137 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui comprenait des investissements de 399 M\$ et de 82 M\$, respectivement, provenant des fonds communs de placement de Mackenzie. Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 265 M\$, comparativement à des rachats nets de 91 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de 1,6 G\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une diminution de 3,9 G\$ pour l'exercice précédent.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 129 M\$, des rachats de 165 M\$ et des rachats nets de 36 M\$. Compte non tenu de ces transactions en 2019, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 5,6 % et les rachats de fonds communs de placement ont diminué de 2,8 % au cours du trimestre clos le 31 décembre 2019 par rapport à l'exercice précédent et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 54 M\$ en 2019, comparativement à des rachats nets de fonds communs de placement de 146 M\$ pour l'exercice précédent.

Les ventes nettes pour le trimestre clos le 31 décembre 2019 ont totalisé 179 M\$, comparativement à des rachats nets de 315 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de l'actif de 1,8 G\$, comparativement à une diminution de 4,3 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties au cours du quatrième trimestre de 2019, le total des ventes nettes s'est établi à 215 M\$ au cours du trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 315 M\$ pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 9,9 G\$, ce qui représente une baisse de 0,7 %, comparativement à 10,0 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 9,4 G\$, soit une baisse de 4,7 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se sont établies à 512 M\$, comparativement à des ventes nettes de 113 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 1,6 G\$, ce qui comprend des investissements de 655 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement

à des créations nettes de parts de FNB de 1,8 G\$, à l'exercice précédent, ce qui comprenait des investissements de 530 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie. Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours de la période considérée se sont élevées à 1,4 G\$, soit une hausse de 2,5 % par rapport à l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de 7,1 G\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une diminution de 2,4 G\$ pour l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprenaient des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 129 M\$, des rachats de 165 M\$ et des rachats nets de 36 M\$. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprenaient des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 409 M\$, des rachats de 807 M\$ et des rachats nets de 398 M\$. Compte non tenu de ces transactions en 2019 et en 2018, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 2,3 % et les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 2,0 % au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 par rapport à l'exercice précédent et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 548 M\$ pour l'exercice considéré, comparativement à 511 M\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont chiffrés à 2,5 G\$ et à 9,0 G\$, respectivement, comparativement à 2,4 G\$ et à 9,5 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont élevés à 8,8 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à 8,7 G\$ pour l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2019, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 16,4 %, comparativement à 17,1 % pour le quatrième trimestre de 2018. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, était de 15,3 % pour le quatrième trimestre de 2019. Au 31 décembre 2019, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 15,6 %, comparativement à 17,1 % pour l'exercice précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long terme s'établissait à 15,3 % au 31 décembre 2019, comparativement

à 15,6 % au 31 décembre 2018. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 15,8 % au 31 décembre 2019. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

Les rachats nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont totalisé 478 M\$, comparativement à des ventes nettes de 895 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de l'actif de 8,0 G\$, comparativement à une diminution de 2,7 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours du troisième trimestre de 2019, Gestion financière<sup>MD</sup> a confié à une autre société des mandats de sous-conseiller gérés par Mackenzie représentant un montant de 1,2 G\$. Les répercussions pro forma sur le bénéfice avant impôt de Mackenzie qui découleront de ce changement de sous-conseiller ne sont pas significatives. Compte non tenu des mandats de sous-conseiller que Gestion financière<sup>MD</sup> a confiés à une autre société au cours du troisième trimestre de 2019 et des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement en 2019 et en 2018 expliqués précédemment, les ventes nettes ont totalisé 720 M\$ pour la période considérée, comparativement à des ventes nettes de 1,3 G\$ pour l'exercice précédent.

#### **VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2019**

Au 31 décembre 2019, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 70,2 G\$, en hausse de 2,8 % comparativement à 68,3 G\$ au 30 septembre 2019. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 6,2 G\$ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 1,5 %, par rapport à 6,1 G\$ au 30 septembre 2019.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 64,0 G\$ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 3,0 %, comparativement à 62,2 G\$ au 30 septembre 2019. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 60,8 G\$ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 2,6 %, comparativement à 59,3 G\$ au 30 septembre 2019. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 4,7 G\$ au 31 décembre 2019,

ce qui comprend des investissements de 1,6 G\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 4,1 G\$ au 30 septembre 2019, ce qui comprenait des investissements de 1,2 G\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,6 \$, soit une hausse de 14,8 % par rapport au troisième trimestre de 2019. Pour le quatrième trimestre, les rachats de fonds communs de placement, qui ont totalisé 2,6 G\$, ont augmenté de 21,5 % par rapport au trimestre précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement de Mackenzie pour le trimestre considéré se sont établies à 18 M\$, comparativement à des ventes nettes de 139 M\$ pour le trimestre précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties au cours du quatrième trimestre de 2019, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 9,1 % et les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 13,7 % au cours du quatrième trimestre par rapport au troisième trimestre, et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 54 M\$ pour le quatrième trimestre, comparativement à des ventes nettes de 139 M\$ pour le troisième trimestre.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 2,5 G\$, comparativement à 2,0 G\$ au troisième trimestre de 2019. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 16,4 % pour le trimestre considéré, comparativement à 13,7 % pour le troisième trimestre. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties, était de 15,3 % pour le quatrième trimestre. Les rachats nets de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 19 M\$, comparativement à des ventes nettes de 88 M\$ pour le trimestre précédent.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, les créations nettes de parts de FNB de Mackenzie se sont établies à 646 M\$, comparativement à 597 M\$ au troisième trimestre. Pour le trimestre considéré, les créations nettes de parts de FNB comprenaient des investissements de 399 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 245 M\$ pour le troisième trimestre.

Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 265 M\$, comparativement à des ventes nettes de 491 M\$ au troisième trimestre. Compte

TABLEAU 15 : ACTIF GÉRÉ PAR OBJECTIF DE PLACEMENT – MACKENZIE

(en M\$)	2019		2018	
<b>Actions</b>				
Canadiennes	10 341 \$	14,8 %	10 442 \$	16,6 %
Étrangères	23 197	33,0	19 932	31,8
	33 538	47,8	30 374	48,4
<b>Équilibré</b>				
Canadien	12 460	17,7	11 135	17,7
Étranger	14 273	20,3	12 202	19,5
	26 733	38,0	23 337	37,2
<b>Revenu fixe</b>				
Canadien	4 898	7,0	4 512	7,2
Étranger	4 556	6,5	4 021	6,4
	9 454	13,5	8 533	13,6
<b>Marché monétaire</b>				
Canadien	480	0,7	484	0,8
<b>Total</b>	<b>70 205 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>62 728 \$</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Composé des éléments suivants :</b>				
Fonds d'investissement	63 991 \$	91,1 %	55 508 \$	88,5 %
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	6 214	8,9	7 220	11,5
	70 205 \$	100,0 %	62 728 \$	100,0 %

non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties au cours du quatrième trimestre de 2019, les ventes nettes de fonds d'investissement se sont établies à 301 M\$ au quatrième trimestre, comparativement à des ventes nettes de 491 M\$ pour le troisième trimestre.

## GESTION DE PLACEMENTS

Au 31 décembre 2019, l'actif géré de Mackenzie s'établissait à 140,1 G\$, incluant des mandats de services-conseils exécutés pour la famille de fonds d'IG Gestion de patrimoine d'un montant de 69,9 G\$. Mackenzie dispose d'équipes situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Boston, à Dublin et à Hong Kong.

Cette organisation de gestion de placement continue d'offrir ses produits de placement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées comportant des équipes de placement distinctes à l'interne qui ont leur propre orientation et approche en matière de placement. Cette approche fondée sur des équipes spécialisées favorise la diversification des styles et des idées, et met à la portée de Mackenzie une vaste gamme de talents. La surveillance est assurée au moyen d'un processus employé pour toutes les équipes et dont l'objectif est de favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au fil du temps. Ce processus s'articule autour de trois axes :

i) déterminer l'avantage relativement à la performance de chacune des équipes et encourager celles-ci à conserver cet avantage, ii) encourager les pratiques exemplaires dans le cadre de l'élaboration de portefeuilles et iii) mettre l'accent sur la gestion des risques.

Actuellement, Mackenzie possède 14 équipes spécialisées.

Au cours de 2019, les initiatives qui ont eu une incidence sur les produits de placement gérés à l'interne comprennent ce qui suit :

- Mackenzie a modifié la gestion de portefeuille de deux de ses fonds communs de placement en rapatriant la gestion de leurs placements à l'interne. L'équipe des placements à revenu fixe Mackenzie a pris en charge la gestion du Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie et du Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie. Auparavant, un tiers agissait à titre de sous-conseiller pour ces fonds.
- L'équipe des placements à revenu fixe Mackenzie a pris en charge la gestion de portefeuilles pour tous les mandats du Fonds d'obligations canadiennes Symétrie qui étaient confiés à des sous-conseillers externes. Ce fonds est utilisé dans le programme de solutions gérées Symétrie.

Outre ses propres équipes de placement, Mackenzie s'adjoint les services de sous-conseillers externes pour compléter ses capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Parmi ces sous-conseillers figurent Putnam Investments Inc., TOBAM, China AMC, Pax Ellevest Management LLC, Rockefeller & Co et Greenchip Financial.

Mackenzie diversifie son actif géré en fonction d'objectifs de placement, comme l'illustre le tableau 15. L'élaboration d'une vaste gamme de capacités de placement et de produits constitue et demeure la principale force de l'organisation et lui permet de répondre aux besoins financiers changeants de ses clients.

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 décembre 2019, 48,3 %, 54,4 % et 58,3 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar<sup>†</sup>. Au 31 décembre 2019, 75,1 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar<sup>†</sup> étaient notés trois étoiles ou plus, et 47,3 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar<sup>†</sup>, les proportions étaient de 83,9 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 46,0 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2019. Ces notations ne tiennent pas compte de la Gamme de fonds Quadrus<sup>†</sup>.

Mackenzie a de nouveau été reconnue pour ses rendements exceptionnels, en remportant quatre prix Lipper 2019. Ces prix récompensent les fonds ayant obtenu les meilleurs rendements corrigés du risque par rapport à leurs pairs :

- Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie, série A : meilleure performance sur trois ans et sur cinq ans dans la catégorie Actions canadiennes équilibrées. Ce Fonds est cogéré par l'équipe Bluewater et par les équipes de répartition de l'actif et des placements à revenu fixe de Mackenzie.
- Fonds de revenu à taux variable Mackenzie, série A : meilleure performance sur trois ans dans la catégorie Prêts à taux variable. Ce fonds est géré par l'équipe des placements à revenu fixe Mackenzie.
- FNB de revenu fixe canadien de base plus Mackenzie : meilleure performance sur trois ans dans la catégorie Revenu fixe canadien. Ce fonds est géré par l'équipe des placements à revenu fixe Mackenzie.

En outre, 12 fonds ont été reconnus pour leur rendement exceptionnel lors de la cérémonie des Trophées FundGrade A+ de Fundata en 2019.

## PRODUITS

Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients. En 2019, Mackenzie a lancé un certain nombre de nouveaux produits, a apporté des améliorations à la tarification et a fusionné des fonds communs de placement afin de rationaliser et de renforcer sa gamme de produits.

## FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

L'ajout de fonds négociés en bourse (« FNB ») est venu compléter la gamme riche et novatrice de fonds de Mackenzie et reflète sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions pour procurer à ces derniers des résultats leur permettant d'atteindre leurs objectifs personnels. Ces FNB proposent aux investisseurs une autre option de placement qu'ils peuvent utiliser pour construire des portefeuilles diversifiés à long terme.

En 2019, Mackenzie a lancé deux nouveaux FNB :

- Le FINB Obligations de marchés émergents Mackenzie a été lancé afin de procurer aux investisseurs une large exposition aux marchés émergents, en investissant dans des obligations de gouvernements de marchés émergents et d'autres obligations de gouvernements, libellées en dollars américains. Ce FNB couvre les monnaies étrangères en dollars canadiens.
- Le FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie a été lancé afin d'offrir aux investisseurs la possibilité d'accéder à la croissance solide des marchés émergents et aux avantages de la diversification des placements dans ces marchés.

L'actif géré de ces deux nouveaux FNB a dépassé 350 M\$ à la fin de l'exercice, ce qui comprenait des investissements de 277 M\$ provenant des fonds communs de placement Mackenzie.

La gamme actuelle de Mackenzie comprend 30 FNB : 15 FNB actifs et à bêta stratégique et 15 FNB indiciels traditionnels. En 2019, deux étapes importantes ont été franchies : i) l'actif géré des FNB a dépassé 4 G\$ et ii) l'actif géré des FNB indiciels traditionnels a atteint 2,0 G\$. À la fin de l'exercice, l'actif géré des FNB s'établissait à 4,7 G\$, un sommet inégalé, ce qui comprend des investissements de 1,6 G\$ des fonds communs de placement de Mackenzie. Au sein du secteur canadien des FNB, Mackenzie occupe le sixième rang en ce qui a trait à l'actif géré. L'actif géré des FNB de Mackenzie a dépassé 5 G\$ en janvier 2020.

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

En 2019, Mackenzie a lancé cinq fonds communs de placement :

- Le Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie a été lancé afin de procurer aux investisseurs une plus forte diversification géographique et un meilleur potentiel de rendement. Le Fonds est géré par l'équipe Bluewater de Mackenzie et par l'équipe des placements à revenu fixe de Mackenzie. L'actif géré de ce fonds s'établissait à 150 M\$ à la fin de l'exercice.
- Trois nouveaux fonds alternatifs liquides (Fonds à rendement absolu de titres de créance Mackenzie, Fonds global macro Mackenzie et Fonds alpha d'actions acheteur/vendeur mondiales Mackenzie) ont été lancés pour améliorer la diversification des sources de rendement et la stabilité des portefeuilles. Avec ces trois nouveaux fonds venant s'ajouter aux précédents lancements du Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie et du Fonds multistratégie à rendement absolu Mackenzie qui ont attiré des investissements de 1,3 G\$ jusqu'à présent, nous offrons désormais cinq fonds alternatifs liquides.
- Le Fonds international de dividendes Mackenzie a été lancé pour procurer aux investisseurs l'accès à des sociétés de grande qualité de l'extérieur du Canada et des États-Unis qui versent des dividendes afin de permettre la diversification géographique. Ce fonds est géré par l'équipe des actions et du revenu mondiaux Mackenzie.

En 2019, Mackenzie a également fusionné cinq fonds communs de placement afin de rationaliser et de renforcer sa gamme de produits et de permettre de s'orienter plus facilement dans celle-ci.

## AMÉLIORATIONS APPORTÉES À LA TARIFICATION

Mackenzie est déterminée à offrir une tarification claire, uniforme et concurrentielle. Les initiatives mises en œuvre en 2019 comprennent ce qui suit :

- Mackenzie a baissé ses honoraires de gestion de 5 à 15 points de base pour les six fonds à forte diversification dont le sous-conseiller est TOBAM, pour deux fonds communs de placement à revenu fixe et pour cinq portefeuilles de FNB.
- Mackenzie a baissé ses honoraires de gestion de 1 à 16 points de base pour l'ensemble des 13 FNB indiciels traditionnels.

## REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le secteur Mackenzie exclut les produits gagnés dans le cadre des mandats de services-conseils exécutés pour les fonds d'IG Gestion de patrimoine et les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Les coûts de l'équipe de gestion des placements ont été répartis entre les secteurs.

Le tableau 16 présente le bénéfice avant intérêts et impôt de Mackenzie.

## RÉSULTATS DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DE 2018

### PRODUITS

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est achetée pour des épargnants.

TABLEAU 16 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2019	30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018
<b>Produits</b>					
Honoraires de gestion	180,4 \$	178,6 \$	169,9 \$	1,0 %	6,2 %
Honoraires d'administration	25,5	25,0	23,8	2,0	7,1
Honoraires de distribution	1,4	1,4	1,4	–	–
	207,3	205,0	195,1	1,1	6,3
Produits tirés des placements nets et autres produits	0,6	(1,4)	(3,1)	n.s.	n.s.
	207,9	203,6	192,0	2,1	8,3
<b>Charges</b>					
Commissions	5,6	5,4	5,7	3,7	(1,8)
Commissions de suivi	68,3	67,6	64,0	1,0	6,7
Charges autres que les commissions	92,6	84,2	86,9	10,0	6,6
	166,5	157,2	156,6	5,9	6,3
Bénéfice avant intérêts et impôt	41,4 \$	46,4 \$	35,4 \$	(10,8) %	16,9 %
<b>EXERCICES CLOS LES (en M\$)</b>			<b>31 DÉC. 2019</b>	<b>31 DÉC. 2018</b>	<b>VARIATION (%)</b>
<b>Produits</b>					
Honoraires de gestion			703,5 \$	701,4 \$	0,3 %
Honoraires d'administration			98,3	98,4	(0,1)
Honoraires de distribution			5,8	6,7	(13,4)
			807,6	806,5	0,1
Produits tirés des placements nets et autres produits			4,2	(1,9)	n.s.
			811,8	804,6	0,9
<b>Charges</b>					
Commissions			24,8	28,7	(13,6)
Commissions de suivi			268,1	262,4	2,2
Charges autres que les commissions			350,4	335,1	4,6
			643,3	626,2	2,7
Bénéfice avant intérêts et impôt			168,5 \$	178,4 \$	(5,5) %

Au sein de la gamme de fonds communs de placement destinés aux épargnants de Mackenzie, certaines séries sont offertes dans le cadre de programmes tarifés de courtiers participants en vertu desquels la rémunération des courtiers pour ces séries est facturée par le courtier directement à un client (principalement des fonds de la série F). Comme Mackenzie ne verse pas de rémunération aux courtiers, les honoraires de gestion de ces séries sont moins élevés. Au 31 décembre 2019, ces séries représentaient un actif de 11,0 G\$, soit une augmentation de 32,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Les honoraires de gestion se sont établis à 180,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, soit une hausse de 10,5 M\$, ou 6,2 %, comparativement à 169,9 M\$ pour l'exercice précédent. Les honoraires de gestion se sont établis à 703,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit une hausse de 2,1 M\$, ou 0,3 %, comparativement à 701,4 M\$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation au cours du trimestre et de l'exercice découle de la hausse du total de l'actif géré moyen, contrebalancée par le recul du taux effectif des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est établi à 103,8 et 104,0 points de base, comparativement à 104,3 et 106,5 points de base, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2018.

La variation nette des honoraires de gestion est attribuable à une diminution du taux moyen des honoraires de gestion, contrebalancée par une hausse du total de l'actif géré moyen de 2,9 %. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est établi à 104,0 points de base, comparativement à 106,5 points de base en 2018.

La diminution du taux moyen des honoraires de gestion au cours du trimestre et de l'exercice est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification autre que de détail et de la série F.

Mackenzie tire des honoraires d'administration principalement de la prestation de services à l'égard de ses fonds d'investissement. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 25,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, en hausse de 1,7 M\$, ou 7,1 %, par rapport à l'exercice précédent. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 98,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, en baisse de 0,1 M\$, ou 0,1 %, par rapport à 98,4 M\$ pour l'exercice précédent.

Mackenzie perçoit des produits tirés des honoraires de distribution sur les rachats d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition

différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour atteindre zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 1,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, soit le même montant que pour l'exercice précédent. Les produits tirés des honoraires de distribution se sont chiffrés à 5,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, en baisse de 0,9 M\$ comparativement à 6,7 M\$ pour l'exercice précédent.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 0,6 M\$ au cours du trimestre clos le 31 décembre 2019, comparativement à (3,1) M\$ pour l'exercice précédent. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 4,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, en hausse de 6,1 M\$ comparativement à (1,9) M\$ pour l'exercice précédent.

## CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont élevées à 166,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, ce qui représente une hausse de 9,9 M\$, ou 6,3 %, par rapport à 156,6 M\$ en 2018. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les charges se sont établies à 643,3 M\$, soit une hausse de 17,1 M\$, ou 2,7 %, par rapport à 626,2 M\$ pour l'exercice précédent.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les commissions versées sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 5,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, comparativement à 5,7 M\$ pour l'exercice précédent. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 24,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à 28,7 M\$ en 2018.

Les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquent à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés.

Les commissions de suivi se sont établies à 68,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, soit une hausse de 4,3 M\$, ou 6,7 %, par rapport à 64,0 M\$ pour l'exercice précédent. Les commissions de suivi se sont établies à 268,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit une hausse de 5,7 M\$, ou 2,2 %, par rapport à 262,4 M\$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation au cours du trimestre et de l'exercice découle essentiellement de la hausse de l'actif moyen des fonds communs de placement, contrebalancée par le recul du taux effectif des commissions de suivi. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 45,6 et 46,0 points de base pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à 46,6 et 46,7 points de base pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018. Cette baisse est attribuable à une modification de la composition de l'actif des fonds communs de placement, qui est désormais orientée vers les séries de fonds communs de placement qui ne versent pas de commissions de suivi.

Les charges autres que les commissions sont engagées par Mackenzie relativement à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de son actif géré. Les charges autres que les commissions ont totalisé 92,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, soit une hausse de 5,7 M\$, ou 6,6 %, par rapport à 86,9 M\$ en 2018. Les charges autres que les commissions ont totalisé 350,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit une hausse de 15,3 M\$, ou 4,6 %, par rapport à 335,1 M\$ en 2018.

## RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2019

### PRODUITS

Les produits de Mackenzie se sont élevés à 207,9 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 4,3 M\$, ou 2,1 %, par rapport à 203,6 M\$ au troisième trimestre.

Les honoraires de gestion se sont élevés à 180,4 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 1,8 M\$, ou 1,0 %, par rapport à 178,6 M\$ au troisième trimestre. Les facteurs suivants ont contribué à cette augmentation nette :

- L'actif géré moyen s'est établi à 69,1 G\$ pour le trimestre considéré, une hausse de 1,4 % par rapport au trimestre précédent.
- Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre considéré s'est établi à 103,8 points de base, comparativement à 104,2 points de base au trimestre précédent.

Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 25,5 M\$ pour le trimestre considéré, une hausse de 2,0 % comparativement à 25,0 M\$ au troisième trimestre.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Les produits tirés des placements nets et autres produits étaient de 0,6 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à (1,4) M\$ au troisième trimestre.

### CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont chiffrées à 166,5 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 9,3 M\$, ou 5,9 %, par rapport à 157,2 M\$ au troisième trimestre.

La charge liée aux commissions de vente versées s'est chiffrée à 5,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2019, comparativement à 5,4 M\$ pour le troisième trimestre.

Les commissions de suivi se sont établies à 68,3 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une augmentation de 0,7 M\$, ou 1,0 %, comparativement à 67,6 M\$ au troisième trimestre. La variation des commissions de suivi reflète l'augmentation de 1,5 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre, contrebalancée en partie par une baisse du taux effectif des commissions de suivi. Le taux effectif des commissions de suivi représentait 45,6 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 45,8 points de base au troisième trimestre.

Pour le trimestre considéré, les charges autres que les commissions se sont établies à 92,6 M\$, ce qui représente une hausse de 8,4 M\$ comparativement à 84,2 M\$ au troisième trimestre. Cette hausse est principalement attribuable au caractère saisonnier des charges.

## ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

### REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le secteur Activités internes et autres comprend les produits tirés des placements nets non attribués aux secteurs IG Gestion de patrimoine ou Mackenzie, la quote-part du résultat de ses entreprises associées, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC ») et Personal Capital Corporation (« Personal Capital »), revenant à la Société, les résultats d'exploitation d'Investment Planning Counsel Inc., les autres produits, ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

Le 24 janvier 2019, la Société a investi un montant additionnel de 66,8 M\$ (50,0 M\$ US) dans Personal Capital. Par conséquent, la Société a commencé à utiliser la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation de son placement dans Personal Capital puisqu'elle exerce une influence notable. Cette influence notable tient à son bloc de droits de vote et à sa représentation au sein du conseil d'administration.

La Société a également investi des montants dans Wealhsimple Financial Corporation et dans les Portag3 Ventures LP.

Le tableau 17 présente le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Activités internes et autres.

### RÉSULTATS DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DE 2018

La quote-part du résultat des entreprises associées a diminué de 2,0 M\$ au quatrième trimestre de 2019 et de 27,6 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à 2018. Ce résultat reflète le bénéfice en capitaux propres provenant de Lifeco et de China AMC pour toutes les périodes considérées et de Personal Capital à partir du premier trimestre de 2019, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. La diminution au cours du quatrième trimestre découle essentiellement de la prise en compte de la quote-part des pertes de Personal Capital revenant à la Société de 4,5 M\$, contrebalancée en partie par une hausse du bénéfice de Lifeco de 2,5 M\$. La diminution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 découle essentiellement de la prise en compte de la quote-part des pertes de Personal Capital revenant à la Société de 16,8 M\$, ainsi que de la diminution du bénéfice de Lifeco de 11,9 M\$ par rapport à 2018. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont diminué pour s'établir à 3,9 M\$ au quatrième trimestre de 2019,

TABLEAU 17 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2019	30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2019	31 DÉC. 2018
<b>Produits</b>					
Produits tirés des honoraires	70,5 \$	71,7 \$	71,6 \$	(1,7) %	(1,5) %
Produits tirés des placements nets et autres produits	3,9	3,2	5,3	21,9	(26,4)
Quote-part du résultat des entreprises associées	32,6	28,9	34,6	12,8	(5,8)
	<b>107,0</b>	<b>103,8</b>	<b>111,5</b>	<b>3,1</b>	<b>(4,0)</b>
<b>Charges</b>					
Commissions	44,8	44,7	46,4	0,2	(3,4)
Charges autres que les commissions	21,5	21,9	22,5	(1,8)	(4,4)
	<b>66,3</b>	<b>66,6</b>	<b>68,9</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(3,8)</b>
<b>Bénéfice avant intérêts et impôt</b>	<b>40,7 \$</b>	<b>37,2 \$</b>	<b>42,6 \$</b>	<b>9,4 %</b>	<b>(4,5) %</b>
<b>EXERCICES CLOS LES (en M\$)</b>			<b>31 DÉC. 2019</b>	<b>31 DÉC. 2018</b>	<b>VARIATION (%)</b>
<b>Produits</b>					
Produits tirés des honoraires			284,0 \$	290,7 \$	(2,3) %
Produits tirés des placements nets et autres produits			16,6	17,1	(2,9)
Quote-part du résultat des entreprises associées			122,4	150,0	(18,4)
			<b>423,0</b>	<b>457,8</b>	<b>(7,6)</b>
<b>Charges</b>					
Commissions			179,5	184,2	(2,6)
Charges autres que les commissions			88,1	88,3	(0,2)
			<b>267,6</b>	<b>272,5</b>	<b>(1,8)</b>
<b>Bénéfice avant intérêts et impôt</b>			<b>155,4 \$</b>	<b>185,3 \$</b>	<b>(16,1) %</b>

comparativement à 5,3 M\$ en 2018. Pour l'exercice, les produits tirés des placements nets et autres produits ont diminué pour s'établir à 16,6 M\$, comparativement à 17,1 M\$ en 2018.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 1,4 M\$ au quatrième trimestre de 2019 par rapport au trimestre correspondant de 2018 et a augmenté de 0,7 M\$ au cours de l'exercice.

### **RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2019 PAR RAPPORT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2019**

La quote-part du résultat des entreprises associées s'est établie à 32,6 M\$ au quatrième trimestre de 2019, en hausse de 3,7 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2019, principalement en raison de l'augmentation du bénéfice de Lifeco. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 3,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019, comparativement à 3,2 M\$ au troisième trimestre.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 0,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019 par rapport au trimestre précédent.

## SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

### SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 31 décembre 2019, le total de l'actif de la Société financière IGM s'élevait à 15,4 G\$, comparativement à 15,6 G\$ au 31 décembre 2018.

#### AUTRES TITRES DE PLACEMENT

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 18.

#### JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les profits et les pertes sur les titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global.

#### INVESTISSEMENTS D'ENTREPRISE

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple Financial Corporation et dans Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP. En janvier 2019, la Société a investi un montant additionnel de 66,8 M\$ (50,0 M\$ US) dans Personal Capital Corporation, ce qui a augmenté son bloc de droits de vote à 22,7 % et donné lieu au reclassement d'un montant de 217,0 M\$ au bilan consolidé, du poste Investissements d'entreprise au poste Participation dans des entreprises associées.

Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP (« Portag3 ») sont des fonds qui investissent dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives; ils sont sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power. Au 31 décembre 2019, la Société avait investi un montant total de 48,9 M\$ dans Portag3, incluant un montant de 14,8 M\$ qui a été investi au cours de 2019.

Wealthsimple Financial Corporation (« Wealthsimple ») est un gestionnaire de placements en ligne qui offre des conseils en matière de placement. Au 31 décembre 2019, la Société avait investi un montant total de 186,9 M\$ dans Wealthsimple par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power. La Société a investi un montant total de 51,9 M\$ au cours de l'exercice considéré.

#### JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### PRÊTS

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 19.

Les prêts étaient constitués de prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 46,8 % du total de l'actif au 31 décembre 2019, comparativement à 49,6 % au 31 décembre 2018.

Les prêts évalués au coût amorti sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 décembre 2019, un passif correspondant totalisant 6,9 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 7,4 G\$ au 31 décembre 2018.

TABLEAU 18 : AUTRES TITRES DE PLACEMENT

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2019		31 DÉCEMBRE 2018	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
<b>À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Investissements d'entreprise	245,0 \$	301,2 \$	303,6 \$	372,4 \$
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Titres de capitaux propres	1,6	1,8	17,0	12,9
Fonds d'investissement exclusifs	51,3	54,4	78,5	74,6
	52,9	56,2	95,5	87,5
	297,9 \$	357,4 \$	399,1 \$	459,9 \$

Des prêts sont détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés. Les prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus. Les prêts détenus en attendant d'être titrisés sont comptabilisés au coût amorti. Les prêts détenus en attendant d'être vendus ou titrisés totalisaient 344,5 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 363,9 M\$ au 31 décembre 2018.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par IG Gestion de patrimoine sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. IG Gestion de patrimoine gère des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 12,0 G\$, dont une tranche de 2,4 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

## ACCORDS DE TITRISATION

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont vendus à des fiduciaires de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossés à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est en partie limité grâce à l'assurance. En vertu des normes IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de

même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur; iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au quatrième trimestre de 2019, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 277,8 M\$, comparativement à 531,3 M\$ en 2018. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion et la note 6 des états financiers consolidés contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

## PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

### GREAT-WEST LIFECO INC. (« LIFECO »)

Au 31 décembre 2019, la Société détenait une participation de 4 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, par rapport à 2018, est présentée dans le tableau 20.

TABLEAU 19 : PRÊTS

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2019	31 DÉCEMBRE 2018
<b>Coût amorti</b>	<b>7 198,7 \$</b>	7 734,5 \$
Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	0,7	0,8
	<b>7 198,0</b>	7 733,7
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>-</b>	4,3
	<b>7 198,0 \$</b>	7 738,0 \$

En avril 2019, la Société a participé à l'offre publique de rachat importante de Lifeco sur une base proportionnelle en vendant 2 400 255 de ses actions dans Lifeco pour un produit de 80,4 M\$. La participation de 4 % de la Société dans Lifeco demeure essentiellement inchangée.

En juin 2019, Lifeco a comptabilisé une perte non récurrente relativement à la vente de la quasi-totalité de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis. En décembre 2019, Lifeco a comptabilisé des charges exceptionnelles relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, aux charges de restructuration et au profit net lié à la transaction de Scottish Friendly. La quote-part de ces charges après impôt revenant à la Société s'est élevée à 17,2 M\$.

#### CHINA ASSET MANAGEMENT CO., LTD. (« CHINA AMC »)

Fondée en 1998 et l'une des premières sociétés de gestion de fonds de placement en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

L'actif géré total de China AMC, compte non tenu de l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 032,1 milliards de yuans (192,4 G\$) au 31 décembre 2019, soit une hausse de 17,3 % (hausse en dollars canadiens de 10,3 %) par rapport à 879,7 milliards de yuans (174,5 G\$) au 31 décembre 2018.

La participation de 13,9 % de la Société dans China AMC est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019 est présentée dans le tableau 20. La variation des autres éléments du résultat global au cours de l'exercice 2019 est attribuable à une dépréciation de 6,0 % du yuan chinois par rapport au dollar canadien.

#### PERSONAL CAPITAL CORPORATION (« PERSONAL CAPITAL »)

Fondée en 2009 aux États-Unis, Personal Capital est un gestionnaire de patrimoine en ligne de premier plan qui a connu une forte croissance depuis sa création.

TABLEAU 20 : PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2019				31 DÉCEMBRE 2018		
	LIFECO	CHINA AMC	PERSONAL CAPITAL	TOTAL	LIFECO	CHINA AMC	TOTAL
<b>TRIMESTRES CLOS LES</b>							
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> octobre</b>	<b>898,7 \$</b>	<b>651,2 \$</b>	<b>202,8 \$</b>	<b>1 752,7 \$</b>	<b>967,4 \$</b>	<b>641,3 \$</b>	<b>1 608,7 \$</b>
Dividendes reçus	(15,4)	–	–	(15,4)	(15,4)	–	(15,4)
Quote-part des éléments suivants :							
Bénéfice (pertes) <sup>1</sup>	29,9	7,2	(4,5)	32,6	27,4	7,2	34,6
Charges exceptionnelles de l'entreprise associée <sup>1</sup>	(9,2)	–	–	(9,2)	–	–	–
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	(7,3)	4,3	(3,8)	(6,8)	(11,6)	35,0	23,4
<b>Valeur comptable au 31 décembre</b>	<b>896,7 \$</b>	<b>662,7 \$</b>	<b>194,5 \$</b>	<b>1 753,9 \$</b>	<b>967,8 \$</b>	<b>683,5 \$</b>	<b>1 651,3 \$</b>
<b>EXERCICES CLOS LES</b>							
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>967,8 \$</b>	<b>683,5 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 651,3 \$</b>	<b>901,4 \$</b>	<b>647,9 \$</b>	<b>1 549,3 \$</b>
Transfert des investissements d'entreprise (à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global)	–	–	217,0	217,0	–	–	–
Produit de l'offre publique de rachat importante	(80,4)	–	–	(80,4)	–	–	–
Dividendes reçus	(62,6)	(10,3)	–	(72,9)	(61,8)	(12,2)	(74,0)
Quote-part des éléments suivants :							
Bénéfice (pertes) <sup>1</sup>	109,1	30,1	(16,8)	122,4	121,0	29,0	150,0
Charges exceptionnelles de l'entreprise associée <sup>1</sup>	(17,2)	–	–	(17,2)	–	–	–
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	(20,0)	(40,6)	(5,7)	(66,3)	7,2	18,8	26,0
<b>Valeur comptable au 31 décembre</b>	<b>896,7 \$</b>	<b>662,7 \$</b>	<b>194,5 \$</b>	<b>1 753,9 \$</b>	<b>967,8 \$</b>	<b>683,5 \$</b>	<b>1 651,3 \$</b>

1. La quote-part du résultat provenant de la participation de la Société dans des entreprises associées est comptabilisée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres (se reporter aux tableaux 2, 3 et 4).

Au 31 décembre 2019, Personal Capital comptait 2,41 millions d'utilisateurs inscrits, c'est-à-dire des utilisateurs qui ont la possibilité d'accéder au tableau de bord gratuit de Personal Capital. Ce total représente une hausse de 19,8 %, comparativement à 2,01 millions au 31 décembre 2018, et une hausse de 4,2 %, comparativement à 2,32 millions au 30 septembre 2019.

Au 31 décembre 2019, le total de l'actif géré de Personal Capital s'élevait à 12,3 G\$ US, soit une augmentation de 57,2 %, par rapport à 7,8 G\$ US au 31 décembre 2018, et une augmentation de 13,6 %, par rapport à 10,8 G\$ US au 30 septembre 2019.

La valeur suivie des comptes, qui correspond à la valeur brute des actifs et des passifs regroupés par utilisateur inscrit, s'établissait à 841 G\$ US au 31 décembre 2019, ce qui représente une hausse de 32,0 %, comparativement à 637 G\$ US au 31 décembre 2018, et une hausse de 7,2 %, comparativement à 784 G\$ US au 30 septembre 2019.

La participation de 24,8 % de la Société dans Personal Capital est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. Le bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de Personal Capital revenant à la Société financière IGM comprend sa quote-part de la perte nette de Personal Capital ajustée en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles de la Société financière IGM, amortissement qui est comptabilisé dans le cadre de son placement dans la société. La variation de la valeur comptable pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019 est présentée dans le tableau 20.

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT CONSOLIDÉES

### SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 720,0 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 650,2 M\$ au 31 décembre 2018. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 2,2 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 2,4 M\$ au 31 décembre 2018, comme l'illustre le tableau 21.

Le fonds de roulement, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, totalisait 464,3 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 366,1 M\$ au 31 décembre 2018 (se reporter au tableau 22).

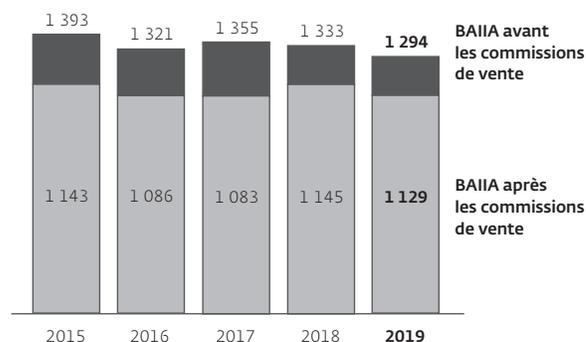
Le fonds de roulement est utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le paiement d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.
- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.
- Le financement du rachat d'actions ordinaires et le remboursement de la dette à long terme.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente (le « BAIIA avant les commissions de vente ») a totalisé 1 294,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à 1 333,0 M\$ en 2018.

### BÉNÉFICE AVANT INTÉRÊTS, IMPÔT ET AMORTISSEMENTS (BAIIA)

Pour les exercices (en M\$)



Le BAIIA ajusté avant les commissions de vente et le BAIIA ajusté après les commissions de vente excluent les éléments suivants :

2015 – une charge liée à la restructuration et d'autres charges.

2017 – les charges de restructuration et autres charges, une réévaluation favorable de l'obligation au titre du régime de retraite de la Société, ainsi que des charges qui représentent la quote-part des charges exceptionnelles et de la provision au titre de la restructuration de Great-West Lifeco Inc.

2018 – les charges de restructuration et autres charges et la prime versée au rachat anticipé de débetures.

2019 – la quote-part des charges exceptionnelles de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société.

Le BAIIA avant les commissions de vente exclut l'incidence à la fois des commissions de vente versées et de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente (le « BAIIA après les commissions de vente ») a totalisé 1 128,9 M\$ pour l'exercice clos le

TABLEAU 21 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

AUX 31 DÉCEMBRE (en M\$)	2019	2018
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2 \$	2,4 \$
Fonds de clients déposés	561,3	546,8
Débiteurs et autres montants à recevoir	12,3	8,8
Prêts	20,4	21,3
<b>Total de l'actif</b>	<b>596,2 \$</b>	<b>579,3 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Passif lié aux dépôts	584,3 \$	568,8 \$
Autres passifs	0,5	0,5
Capitaux propres	11,4	10,0
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>596,2 \$</b>	<b>579,3 \$</b>

TABLEAU 22 : FONDS DE ROULEMENT

AUX 31 DÉCEMBRE (en M\$)	2019	2018
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	720,0 \$	650,2 \$
Fonds de clients déposés	561,3	546,8
Débiteurs et autres actifs	345,3	311,9
Tranche courante des prêts hypothécaires et autres prêts	1 531,7	1 280,1
	<b>3 158,3</b>	<b>2 789,0</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et autres créditeurs	611,9	644,7
Dépôts et certificats	579,0	562,4
Tranche courante des passifs à long terme	1 503,1	1 215,8
	<b>2 694,0</b>	<b>2 422,9</b>
<b>Fonds de roulement</b>	<b>464,3 \$</b>	<b>366,1 \$</b>

31 décembre 2019, comparativement à 1 144,5 M\$ en 2018. Le BAIIA après les commissions de vente exclut l'incidence de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Se reporter à la rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

### FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau 23, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. En 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 69,8 M\$, comparativement à une diminution de 316,6 M\$ en 2018.

Les ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au cours de l'exercice clos en 2019, comparativement à 2018, comprennent les activités d'exploitation sans effet de trésorerie contrebalancées par les activités d'exploitation avec effet de trésorerie :

- La réintégration de l'amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif, contrebalancée par la déduction des commissions de vente inscrites à l'actif versées.
- La réintégration de l'amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs.
- La déduction de la participation dans le résultat des entreprises associées, contrebalancée par les dividendes reçus.
- La réintégration du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée par les cotisations en trésorerie.

TABLEAU 23 : FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES CLOS LES (en M\$)	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018	VARIATION (%)
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice avant impôt sur le résultat	968,7 \$	986,1 \$	(1,8) %
Impôt sur le résultat payé	(236,7)	(132,6)	(78,5)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(19,9)	(68,3)	70,9
	<b>712,1</b>	<b>785,2</b>	<b>(9,3)</b>
<b>Activités de financement</b>	<b>(1 068,9)</b>	<b>(1 131,8)</b>	<b>5,6</b>
<b>Activités d'investissement</b>	<b>426,6</b>	<b>30,0</b>	<b>n.s.</b>
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>69,8</b>	<b>(316,6)</b>	<b>n.s.</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	650,2	966,8	(32,7)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>720,0 \$</b>	<b>650,2 \$</b>	<b>10,7 %</b>

- Des variations des actifs et passifs d'exploitation et autres.
- La réintégration d'ajustements exceptionnels en 2018, qui comprennent les provisions au titre de la restructuration et autres.
- La déduction des versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration.

Les activités de financement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 par rapport à 2018 avaient trait à ce qui suit :

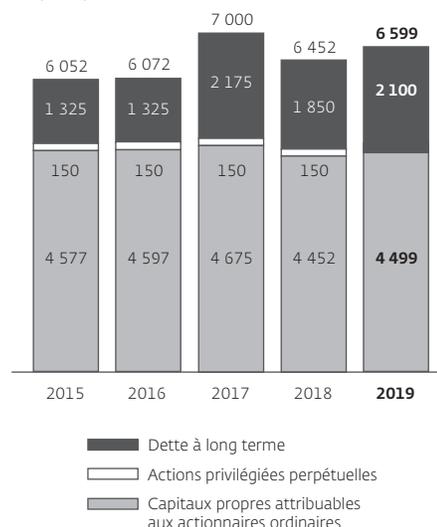
- Une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 456,3 M\$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 960,8 M\$ en 2019, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 771,7 M\$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 2 034,4 M\$ en 2018.
- L'émission de débentures d'un montant de 250,0 M\$ en 2019, comparativement à l'émission de débentures d'un montant de 200,0 M\$ en 2018.
- Le remboursement de débentures d'un montant de 525,0 M\$ en 2018.
- Le rachat d'actions privilégiées de 150,0 M\$ au deuxième trimestre de 2019.
- Le rachat de 2 762 788 actions ordinaires en 2019 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM au coût de 100,0 M\$. Aucune action n'a été rachetée en 2018.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 4,4 M\$ en 2019, comparativement à 8,8 M\$ en 2018.
- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 539,0 M\$ en 2019, comparativement à 541,8 M\$ en 2018.

Les activités d'investissement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 par rapport à 2018 avaient principalement trait à ce qui suit :

- L'achat d'autres titres de placement totalisant 118,9 M\$ et le produit de 85,5 M\$ de la vente d'autres titres de placement en 2019, comparativement à 154,5 M\$ et à 93,5 M\$, respectivement, en 2018.
- Une augmentation des prêts de 1 682,1 M\$ et des remboursements de prêts et autres de 2 211,5 M\$ en 2019, comparativement à 1 748,4 M\$ et à 1 895,6 M\$, respectivement, en 2018, principalement liés aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.
- La trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et aux acquisitions s'est établie à 64,1 M\$ en 2019, comparativement à 49,1 M\$ en 2018.

## Capital

Aux 31 décembre (en M\$)



- Un investissement additionnel de 66,8 M\$ dans Personal Capital au premier trimestre de 2019.
- Le produit de 80,4 M\$ de la vente de 2 400 255 actions de Lifeco en 2019 à la suite de la participation de la Société à l'offre publique de rachat importante de Lifeco.

## SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 6,6 G\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 6,4 G\$ au 31 décembre 2018. Au 31 décembre 2018, le capital comprenait des actions privilégiées perpétuelles de 150 M\$ qui ont été rachetées en avril 2019. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales

assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2,1 G\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 1,9 G\$ au 31 décembre 2018. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière. L'augmentation nette de la dette à long terme découle de l'émission, le 20 mars 2019, de débetures à 4,206 % d'un montant de 250,0 M\$ arrivant à échéance le 21 mars 2050.

La Société s'est servie du produit net provenant de l'émission des débetures en partie pour financer le rachat de 150 M\$ de ses actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 %, ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise. La Société a racheté les actions privilégiées de série B le 30 avril 2019.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a racheté 2 762 788 actions ordinaires à un coût de 100,0 M\$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (se reporter à la note 17 des états financiers consolidés). La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 26 mars 2019 visant le rachat d'un maximum de 4 millions de ses actions ordinaires afin de bénéficier de suffisamment de souplesse pour gérer sa situation du capital tout en créant de la valeur pour les actionnaires.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

En 2019, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes d'un montant de 2,2 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 0,36875 \$ par action, et de dividendes de 537,6 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

TABLEAU 24 : INSTRUMENTS FINANCIERS

	31 DÉCEMBRE 2019		31 DÉCEMBRE 2018	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
<i>(en M\$)</i>				
<b>Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>				
Autres titres de placement				
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	301,2 \$	301,2 \$	372,4 \$	372,4 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	56,2	56,2	87,5	87,5
Prêts				
– À la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	4,3	4,3
Instruments financiers dérivés	15,2	15,2	16,4	16,4
<b>Actifs financiers comptabilisés au coût amorti</b>				
Prêts				
– Coût amorti	7 198,0	7 273,8	7 733,7	7 785,5
<b>Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>				
Instruments financiers dérivés	17,2	17,2	29,0	29,0
Autres passifs financiers	–	–	8,2	8,2
<b>Passifs financiers comptabilisés au coût amorti</b>				
Dépôts et certificats	584,3	584,7	568,8	569,0
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	6 913,6	6 997,0	7 370,2	7 436,9
Dette à long terme	2 100,0	2 453,6	1 850,0	2 050,3

La notation actuelle attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 24 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se

rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les autres titres de placement ainsi que les autres actifs et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires, particulièrement les taux d'emprunt offerts par les établissements financiers en ce qui a trait aux prêts de détail.
- Les prêts classés au coût amorti sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.
- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débeture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 23 des états financiers consolidés, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

## GESTION DES RISQUES

La Société est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Son succès continu repose sur sa capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et sur la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. L'approche de gestion des risques repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

### CADRE DE GESTION DES RISQUES

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie au cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de GRE est élaboré conformément à la politique de GRE de la Société, laquelle est approuvée par le comité de gestion des risques.

### GOVERNANCE DU RISQUE

La structure de gouvernance du risque de la Société privilégie le maintien d'un cadre cohérent et exhaustif dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, lequel détermine les responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du conseil d'administration. Une surveillance supplémentaire est assurée par le service chargé de la gestion des risques d'entreprise (« service de la GRE »), les groupes de conformité et le service d'audit interne de la Société.

Le conseil d'administration assure la supervision principale de la gestion des risques et remplit le mandat à cet égard. Cette surveillance de la gestion du risque d'entreprise par le conseil d'administration englobe : i) l'assurance que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) l'assurance que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) l'examen régulier du processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

D'autres risques précis sont gérés avec le soutien des comités relevant du conseil d'administration qui suivent :

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'aux activités de conformité de la Société.

- Les comités qui suivent ont des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques : i) le comité des ressources humaines, qui supervise les politiques et les pratiques de rémunération; ii) le comité de gouvernance et des candidatures, qui supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise; iii) le comité des entités reliées et de révision, qui supervise les conflits d'intérêts ainsi que l'administration du code de conduite professionnelle et de déontologie à l'attention des administrateurs, des dirigeants et des employés (code de conduite).

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué du président et chef de la direction de la Société financière IGM et d'IG Gestion de patrimoine, du président et chef de la direction de Placements Mackenzie, du chef des services financiers, du chef du contentieux, du chef de l'exploitation ainsi que du vice-président exécutif, chef de la stratégie et de l'expansion de la Société financière IGM. Le comité est responsable de la surveillance du processus de gestion des risques de la Société : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque de la Société; iii) en s'assurant que le profil de risque de la Société et ses processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque de la Société; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et une fonction d'audit de la troisième ligne responsable de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

#### *Première ligne de défense*

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque

et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

### **Deuxième ligne de défense**

Le service chargé de la gestion des risques d'entreprise (« service de la GRE ») assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Il est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et les comités de gestion du risque opérationnel. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les groupes de conformité de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

### **Troisième ligne de défense**

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques sont efficaces.

## **APPÉTIT POUR LE RISQUE ET PRINCIPES EN MATIÈRE DE RISQUE**

Le comité de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Un énoncé relatif à l'appétit pour le risque et des principes en matière de risque fournissent des indications supplémentaires aux

dirigeants et aux employés lorsqu'ils entreprennent des activités de gestion des risques. L'énoncé relatif à l'appétit pour le risque a d'abord pour objet de protéger la réputation et la marque de la Société, d'assurer une souplesse financière et de mettre l'accent sur l'atténuation du risque opérationnel.

## **PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES**

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution;
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques;
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et à notre tolérance au risque, et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme le service de la GRE, qui maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. Le service de la GRE présente sur une base régulière des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité de gestion des risques et au conseil d'administration.

## **CULTURE DE GESTION DES RISQUES**

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de la Société. Le service de la GRE organise des ateliers pour toutes les unités d'exploitation afin de favoriser la sensibilisation à notre cadre de gestion des risques, et d'encourager son intégration dans nos activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques.

Nos programmes de rémunération sont généralement fondés sur des objectifs, et ils n'encouragent ni ne récompensent la prise de risque excessive ou inappropriée, étant souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

## PRINCIPAUX RISQUES DE L'ENTREPRISE

La Société repère les risques auxquels ses secteurs opérationnels et ses activités pourraient être exposés en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en six catégories.

### 1) RISQUE FINANCIER

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;

- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de financement pour la Société. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée liée aux activités bancaires hypothécaires. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les

TABLEAU 25 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

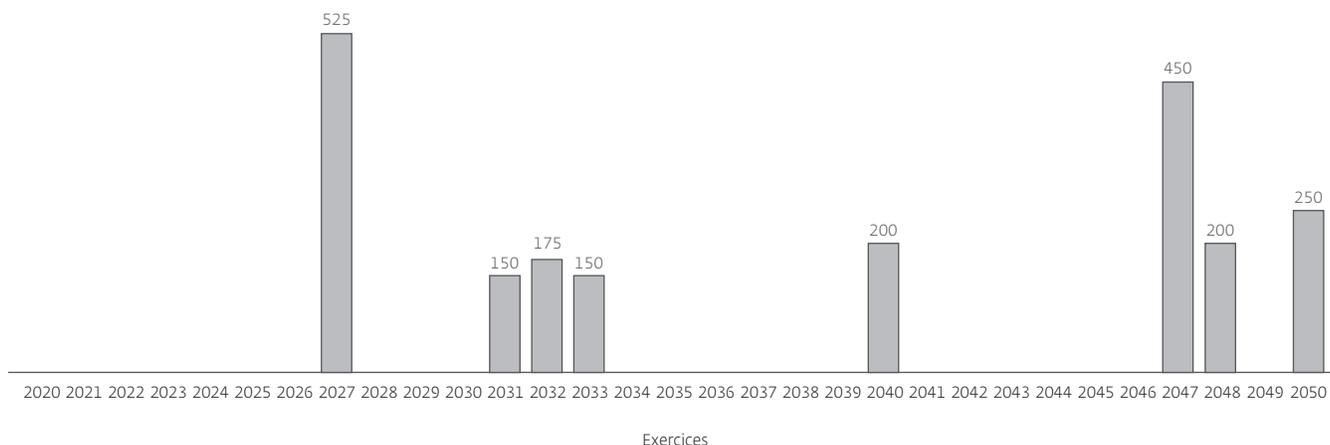
AU 31 DÉCEMBRE 2019 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	6,9 \$	10,1 \$	0,2 \$	17,2 \$
Dépôts et certificats	573,0	6,0	4,2	1,1	584,3
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 473,6	5 431,5	8,5	6 913,6
Contrats de location <sup>1</sup>	–	26,2	54,7	23,5	104,4
Dette à long terme	–	–	–	2 100,0	2 100,0
Capitalisation des régimes de retraite <sup>2</sup>	–	26,1	–	–	26,1
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>573,0 \$</b>	<b>1 538,8 \$</b>	<b>5 500,5 \$</b>	<b>2 133,3 \$</b>	<b>9 745,6 \$</b>

1. Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.

2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2020 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

## Échéances de la dette à long terme

(en M\$)



comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

Dans le contexte de la gestion courante des liquidités au cours de 2019 et de 2018, la Société :

- a continué d'évaluer des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires;
- a remboursé des débetures à 6,58 % d'un principal de 150 M\$ en mars 2018;
- a émis des débetures à 4,174 % sur 30 ans d'un principal de 200 M\$ en juillet 2018. La Société financière IGM s'est servie du produit net, ainsi que d'une partie de sa trésorerie interne existante, pour financer le remboursement anticipé en août de la totalité de ses débetures à 7,35 % arrivant à échéance le 8 avril 2019 d'un principal de 375 M\$;
- a émis, en mars 2019, des débetures à 4,206 % d'un principal de 250 M\$ arrivant à échéance le 21 mars 2050. La Société s'est servie du produit net pour financer le rachat de 150 M\$ de ses actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 %, ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise. La Société a racheté les actions privilégiées de série B le 30 avril 2019;
- a participé à l'offre publique de rachat importante de Lifeco en vendant 2 400 255 de ses actions dans Lifeco pour un produit de 80,4 M\$.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 25.

L'échéancier de la dette à long terme de 2,1 G\$ est présenté dans le graphique intitulé « Échéances de la dette à long terme ».

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 décembre 2019, inchangées par rapport au 31 décembre 2018. Les marges de crédit au 31 décembre 2019 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2018. La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Aux 31 décembre 2019 et 2018, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2017, a été produite en mai 2018. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon

l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 47,2 M\$, comparativement à 82,7 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. La diminution du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des actifs découlant des cotisations et des rendements des placements, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 46,1 M\$, comparativement à 24,4 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2020. En 2019, la Société a versé des cotisations de 26,4 M\$ (2018 – 40,4 M\$). La Société a affecté un montant de 10,5 M\$, prélevé sur les paiements effectués en 2018, afin de réduire son déficit de solvabilité et d'accroître son surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 26,1 M\$ en 2020. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment des résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2018.

#### **RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Au 31 décembre 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 720,0 M\$ (2018 – 650,2 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 68,0 M\$ (2018 – 81,8 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 652,0 M\$ (2018 – 568,4 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 34,5 M\$ (2018 – 103,5 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 206,5 M\$ (2018 – 76,2 M\$), d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 411,0 M\$ (2018 – 364,3 M\$). Les résultats de 2018 comprenaient également un papier commercial de société à notation élevée de 24,4 M\$.

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2018.

#### **Portefeuilles de prêts hypothécaires**

Au 31 décembre 2019, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,2 G\$ (2018 – 7,7 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 6,8 G\$ (2018 – 7,3 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 344,5 M\$ (2018 – 363,9 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 24,2 M\$ (2018 – 25,6 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 3,9 G\$ (2018 – 4,2 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,9 G\$ (2018 – 3,1 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 71,9 M\$ (2018 – 74,1 M\$) et à 37,9 M\$ (2018 – 35,6 M\$), respectivement, au 31 décembre 2019. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 4,6 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 décembre 2019 (2018 – 8,3 %).

Au 31 décembre 2019, une proportion de 59,1 % (2018 – 61,5 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2019, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 2,4 M\$, comparativement à 3,3 M\$ au 31 décembre 2018. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,6 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 1,8 M\$ au 31 décembre 2018.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,7 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2018, et la direction

considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2018.

#### **Instrument**s dérivés

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 15,7 M\$ (2018 – 19,4 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 0,7 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – néant). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2019. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2018.

Se référer aux notes 2, 6 et 22 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

#### **RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

### Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2019, ce swap avait une juste valeur négative de 0,9 M\$ (31 décembre 2018 – juste valeur positive de 4,9 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 0,8 G\$ (31 décembre 2018 – 0,9 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2019, ces swaps avaient une juste valeur négative de 4,9 M\$ (31 décembre 2018 – juste valeur négative de 11,0 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,6 G\$ (31 décembre 2018 – 1,7 G\$). Au 31 décembre 2019, la juste valeur négative nette de 5,8 M\$ (31 décembre 2018 – juste valeur négative de 6,1 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 2,4 G\$ (31 décembre 2018 – 2,6 G\$).

- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Avec prise d'effet en 2018, la comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du bénéfice global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits tirés des placements nets et autres produits sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur de 0,6 M\$ (31 décembre 2018 – juste valeur négative de 1,8 M\$) sur un montant notionnel en cours de 180,4 M\$ au 31 décembre 2019 (31 décembre 2018 – 249,9 M\$).

Au 31 décembre 2019, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 2,0 M\$ (31 décembre 2018 – une diminution de 0,5 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2018.

### Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des placements en titres de capitaux propres s'élevait à 357,4 M\$ au 31 décembre 2019 (31 décembre 2018 – 459,9 M\$), comme l'illustre le tableau 18.

TABLEAU 26 : ACTIF GÉRÉ DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM – COMPOSITION EN FONCTION DE L'ACTIF ET EN FONCTION DE LA DEVISE

AU 31 DÉCEMBRE 2019	FONDS D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Trésorerie	1,8 %	2,0 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	4,8	4,7
Autres titres à revenu fixe	27,2	26,8
Actions canadiennes	22,2	22,3
Actions étrangères	41,2	41,5
Biens immeubles	2,8	2,7
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	56,2 %	56,1 %
Dollars américains	28,4	28,2
Autres	15,4	15,7
	100,0 %	100,0 %

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

### **Risque de change**

La Société est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans Personal Capital et China AMC. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sur ces investissements sont comptabilisées dans les autres éléments du bénéfice global. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 40,5 M\$ (44,8 M\$).

La quote-part du résultat de China AMC et de Personal Capital revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées revenant à la Société d'environ 0,7 M\$ (0,6 M\$).

### **RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ**

Le total de l'actif géré de la Société financière IGM s'établissait à 166,8 G\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 149,1 G\$ au 31 décembre 2018.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de gestion, les honoraires d'administration et les autres honoraires qui sont appliqués sous forme de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré. Par conséquent, les produits et le bénéfice de la Société sont indirectement exposés à un certain nombre de risques financiers qui influent sur la valeur de l'actif géré de façon continue. Les risques de marché, comme des fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que le risque de crédit sur les titres d'emprunt, les prêts et les expositions au crédit provenant d'autres contreparties au sein des portefeuilles des clients figurent parmi ces risques.

Une conjoncture évolutive peut aussi donner lieu à une variation de la composition de l'actif géré de la Société entre des instruments de capitaux propres et des instruments à revenu fixe, ce qui pourrait se traduire par une baisse des produits selon les taux des honoraires de gestion relatifs aux différentes catégories d'actifs et aux divers mandats.

L'exposition de la Société à la valeur de l'actif géré concorde avec l'expérience de ses clients. L'actif géré est largement diversifié par catégories d'actifs, par régions du monde, par secteurs, par équipes de placement et par styles. La Société examine régulièrement la sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéfice et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux. À long terme, la Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de ses clients sera avantageuse pour les résultats de la Société et correspond aux attentes des parties prenantes. Par ailleurs, habituellement, la Société n'entreprend pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme la couverture ayant trait à ces expositions.

### **2) RISQUE OPÉRATIONNEL**

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relèvent des services de conformité, du service de la GRE et du service d'audit interne de la Société.

La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue d'une couverture d'assurance appropriée afin de fournir une protection adéquate contre les pertes imprévues ainsi que lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

### **RISQUE OPÉRATIONNEL**

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

Le risque opérationnel a une incidence sur l'ensemble des activités, y compris sur les processus mis en place afin de gérer les autres risques et, par conséquent, il peut être difficile de mesurer ce risque étant donné qu'il constitue un élément d'autres risques de la Société et qu'il n'est pas toujours possible de l'isoler. Notre Société est exposée à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes informatiques, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne. Ces risques peuvent entraîner des pertes financières importantes, des dommages à la réputation et des mesures réglementaires.

Le cadre de gestion des risques de la Société met l'accent sur la gestion et le contrôle interne du risque opérationnel, et l'appétit pour le risque de la Société est très limité dans ce secteur.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

La Société s'est dotée d'un programme de gestion de la continuité des activités afin de soutenir l'autonomie, la gestion et la reprise des activités et des processus critiques en cas d'interruption des activités.

#### **CYBER-RISQUE ET RISQUE LIÉ AUX TECHNOLOGIES**

Le cyber-risque et le risque lié aux technologies sont gérés au moyen de contrôles à l'égard du développement des technologies et de la gestion du changement. La sécurité de l'information constitue un risque important pour les activités de la Société comme pour l'ensemble de notre secteur. La Société a recours à des systèmes et des technologies afin de soutenir ses activités et d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers financiers. Nous sommes par conséquent exposés à des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, comme des atteintes à la protection des données, le vol d'identité et le piratage, y compris le risque d'être confrontés à un refus de service ou à des attaques provenant de logiciels malveillants. De telles attaques pourraient compromettre les renseignements confidentiels de la Société ainsi que ceux de clients ou d'autres parties prenantes, et pourraient également entraîner des conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. Afin de résister à ces menaces, la Société a mis en œuvre des programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, a comparé ses propres mesures aux normes d'excellence du secteur, a établi des méthodes d'évaluation des menaces et de la vulnérabilité et s'est dotée des moyens d'intervention appropriés.

#### **RISQUE LIÉ AUX TIERS FOURNISSEURS DE SERVICES**

Pour soutenir ses activités d'exploitation, la Société retient régulièrement les services de tiers qui fournissent une expertise et lui permettent de gagner en efficacité. Notre exposition au risque lié aux tiers fournisseurs de services peut inclure des risques liés à la réputation et à la réglementation ainsi que d'autres risques opérationnels. Des politiques, des procédures d'exploitation standards et des ressources dédiées, incluant un code de conduite du fournisseur, ont été élaborées et mises en œuvre afin de faire face spécifiquement au risque lié aux tiers fournisseurs de services. La Société effectue des contrôles diligents et exerce des activités de surveillance avant de conclure des relations contractuelles avec des tiers fournisseurs de services et de manière continue. Alors que nous nous fions de plus en plus à des fournisseurs externes, nous continuons d'améliorer nos ressources et nos processus pour appuyer la gestion du risque lié aux relations avec des tiers.

#### **RISQUE LIÉ AUX MODÈLES**

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée de la Société.

#### **ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE**

Le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui concerne les lois qui réglementent la distribution de produits, la gestion de placements, la comptabilité, la présentation de l'information et les communications.

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autorégulation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent celles qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée à la gestion et à l'offre de produits et de services financiers, y compris les valeurs mobilières, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et évoluent sans cesse. La Société et ses filiales sont assujetties à des examens dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et de leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des

initiatives réglementaires qui est présidé par le vice-président exécutif et chef du contentieux. La Société poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société financière IGM fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite renvoie à de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés. D'autres politiques d'entreprise couvrent la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Une formation sur ces politiques doit être suivie une fois par an. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion du risque lié à l'environnement juridique et réglementaire et de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles adéquats. Au sein de la Société, des services de la conformité sont responsables d'assurer une surveillance de toutes les activités de conformité assujetties à la réglementation. Le service d'audit interne de la Société assure aussi une surveillance et mène des enquêtes sur des questions liées à la conformité avec la réglementation.

### ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie. Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres

sans donner de conseils. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

### 3) RISQUE LIÉ À LA GOUVERNANCE, À LA SURVEILLANCE ET À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le risque lié à la gouvernance, à la surveillance et à la planification stratégique est le risque d'incidence défavorable possible découlant d'une gouvernance, d'une surveillance, d'une gestion des mesures incitatives et des conflits ou d'une planification stratégique inadéquate ou inappropriée.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour ses actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est assurée directement par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses cinq comités. Par ailleurs, le président et chef de la direction assume la responsabilité globale de la gestion de la Société. Les activités de la Société sont exercées principalement par trois sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc., la Corporation Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel Inc., qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction.

La Société a mis en place un processus de planification des affaires qui prévoit l'élaboration d'un plan d'affaires annuel approuvé par le conseil d'administration et comprenant des objectifs et des cibles pour la Société. Des composantes de la rémunération des principaux dirigeants sont tributaires de l'atteinte de certaines cibles en matière de résultats et de certains objectifs prévus par ce plan. Les plans et l'orientation stratégiques font partie de ce processus de planification, et ils sont couverts par le programme de gestion des risques de la Société.

TABLEAU 27 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

	31 DÉC. 2019	31 DÉC. 2018
<b>Société financière IGM Inc.</b>		
IG Gestion de patrimoine	10,3 %	9,2 %
Mackenzie	15,6 %	17,1 %
Counsel	19,3 %	19,2 %

## RISQUE LIÉ AUX ACQUISITIONS

La Société est aussi exposée à des risques relatifs à ses acquisitions. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéficiaires ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

## 4) FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Le risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

La Société est exposée au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal de l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

## RÉFORMES AXÉES SUR LE CLIENT

Le 3 octobre 2019, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») ont publié les modifications définitives visant les améliorations à apporter aux obligations des personnes inscrites envers leurs clients (les réformes axées sur le client).

Les réformes axées sur le client comprennent des modifications apportées aux règlements qui, une fois mises en œuvre, exigeront des personnes inscrites qu'elles :

- traitent tous les conflits importants au mieux des intérêts du client;
- donnent préséance aux intérêts du client dans l'évaluation de la convenance des placements;
- déploient des efforts accrus pour clarifier les attentes que les clients devraient avoir envers elles.

Les modifications devraient entrer en vigueur le 31 décembre 2019, et ce, de façon progressive, sur une période de transition de deux ans. La Société est d'avis qu'elle est en bonne position pour mettre en œuvre les réformes axées sur le client.

## COMMISSIONS INTÉGRÉES PAR LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Le 19 décembre 2019, les ACVM ont publié un avis annonçant que l'ensemble des provinces et territoires du Canada élimineront les commissions de suivi versées aux courtiers qui exécutent seulement les ordres, mais ne fournissent pas de conseils, tels que les courtiers exécutants. En outre, l'ensemble des provinces et territoires, à l'exception de l'Ontario, élimineront l'option d'achat avec frais d'acquisition reportés.

Les modifications de la réglementation devraient être publiées en 2020 et comporter une période de transition de deux ans. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario examinera les diverses méthodes possibles pour éliminer l'option d'achat avec frais d'acquisition reportés en Ontario.

La Société est d'avis qu'elle est en bonne position pour réagir à ces propositions, car IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel n'offrent plus l'option d'achat avec frais d'acquisition reportés.

## 5) RISQUES D'ENTREPRISE

### CONJONCTURE COMMERCIALE GÉNÉRALE

Le risque lié à la conjoncture commerciale générale représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, des facteurs démographiques et d'autres facteurs, y compris le risque géopolitique et l'instabilité gouvernementale, peuvent influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière d'épargne. Ces éléments pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et services de la Société financière IGM.

et/ou le rachat de placements par les investisseurs. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés financiers et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré » du présent rapport de gestion.

La Société, comme l'ensemble de ses filiales actives, met l'accent sur la communication avec les clients en soulignant l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers attirés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 27 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation par secteur d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie du présent rapport de gestion.

#### **PRODUITS ET SERVICES OFFERTS**

Un faible rendement, une mauvaise qualité ou une diversité insuffisante des produits et services pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

La Société fournit à ses conseillers attirés, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

La Société s'efforce d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques. Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. La Société a pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui lui donnent un avantage concurrentiel en diversifiant l'actif géré et les gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

#### **RELATIONS D'AFFAIRES / RELATIONS AVEC LES CLIENTS**

Le risque lié aux relations d'affaires et aux relations avec les clients représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux autres relations importantes. Ces relations concernent principalement les clients et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, les clients des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et les autres fournisseurs de produits.

*Réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine* – Toutes les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si IG Gestion de patrimoine perdait un grand nombre de conseillers clés, elle pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. IG Gestion de patrimoine se concentre sur le renforcement de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités d'IG Gestion de patrimoine » du présent rapport de gestion.

*Mackenzie* – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à

ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du présent rapport de gestion.

#### **RISQUE LIÉ AU PERSONNEL**

Le risque lié au personnel correspond à l'incapacité potentielle d'attirer ou de garder des employés ou des conseillers clés, de former le personnel de façon à lui faire atteindre un niveau de compétences approprié, ou de gérer la relève et la transition des effectifs.

Notre personnel de gestion, de placement et de distribution joue un rôle important dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et la distribution des produits et services offerts par la Société financière IGM. La perte de tels employés, ou encore l'incapacité d'attirer, de garder et de motiver un nombre suffisant d'employés qualifiés pourrait avoir une incidence sur les activités et le rendement financier de la Société financière IGM.

#### **6) RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX**

Les risques environnementaux et sociaux correspondent au risque éventuel de pertes financières ou de dommages découlant d'enjeux environnementaux ou sociaux touchant nos activités d'exploitation ou activités d'investissement. Les risques environnementaux et sociaux font partie des six catégories de risques compris dans le cadre de gestion des risques d'entreprise de la Société.

Les risques environnementaux comprennent des enjeux tels que ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'énergie, de l'eau et des autres ressources. Les risques sociaux comprennent des enjeux comme les droits humains, les normes du travail, la diversité et l'inclusion et les répercussions sur la collectivité.

La Société financière IGM s'est engagée depuis longtemps à faire preuve d'une gestion responsable, comme le décrit son énoncé sur la responsabilité d'entreprise approuvé par le conseil

d'administration. Le conseil d'administration assure la surveillance de la gestion des risques. Il s'assure notamment que les risques environnementaux et sociaux importants sont cernés, gérés et surveillés de façon appropriée.

Le comité de gestion des risques de la Société, composé de membres de la haute direction, est chargé de la surveillance du processus de gestion des risques. D'autres comités de gestion assurent la surveillance de risques précis, notamment le comité de responsabilité d'entreprise. Ce comité se compose de dirigeants de la Société qui ont pour tâche de s'assurer de la mise en œuvre de la politique et de la stratégie, d'établir des objectifs et de mettre en place des initiatives, d'évaluer les progrès réalisés et d'approuver la communication de l'information annuelle au sujet des facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance.

Notre engagement à gérer de manière responsable est démontré par divers mécanismes, notamment notre Code de conduite professionnelle et de déontologie à l'intention des administrateurs, des dirigeants et des employés, notre code de conduite du fournisseur pour les entreprises qui font affaire avec nous, notre politique de respect en milieu de travail, notre politique sur la diversité, notre politique environnementale et d'autres politiques connexes.

IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PIR »). Les sous-conseillers en valeurs d'IG Gestion de patrimoine ont également été tenus de signer les PIR avant la fin de 2019. Conformément aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance à leurs processus de prise de décisions et de participation active en matière d'investissement. En outre, IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel ont mis en œuvre des politiques en matière d'investissement responsable énonçant les pratiques de chaque société.

Chaque année, la Société financière IGM produit un rapport qui porte sur sa gestion et sa performance sur les plans environnemental et social et en matière de gouvernance. Ce rapport sur la responsabilité d'entreprise peut être consulté sur notre site Web. L'information contenue dans ces rapports ne fait pas partie du présent document.

#### **CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Nous estimons que les sociétés de services financiers ont un rôle important à jouer dans la lutte contre les changements climatiques. Les pratiques sont en constante évolution à l'échelle mondiale en ce qui a trait à la détermination, à l'analyse et à la gestion des risques et des occasions liés au climat.

La Société financière IGM est une participante de longue date au CDP (auparavant le « Carbon Disclosure Project »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés, incluant l'établissement et la surveillance de cibles de réduction des émissions. Dans le cadre des sondages de 2018 et de 2019, la Société financière IGM a été la seule société canadienne reconnue par le CDP comme un chef de file parmi les entreprises présentant de l'information relative aux changements climatiques et elle figure sur sa liste A des entreprises prenant position contre les changements climatiques.

Le Conseil de stabilité financière a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (ou « GIFCC ») pour répondre à la demande par les investisseurs de renseignements étoffés à l'égard des risques et des occasions liés au climat. La Société financière IGM et ses sociétés en exploitation soutiennent les recommandations du GIFCC qui prévoient l'adoption d'un cadre de présentation de l'information financière relative aux changements climatiques. Cette information, présentée sur une base uniforme et volontaire, faciliterait la prise de décisions par les investisseurs et les autres parties prenantes.

## PERSPECTIVES

### LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 4,4 billions de dollars au 31 décembre 2018. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Environ 65 % (2,9 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 1,5 billion de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 63 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société, et le modèle d'entreprise de la Société a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. La Société fait activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 40 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 1,8 billion de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2018, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 77 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds d'investissement d'un montant de 162 G\$ au 31 décembre 2019, la Société fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

La concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et de services exclusifs. Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises liées représentait 46 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 décembre 2019.

Le secteur canadien des fonds communs de placement continue d'être très concentré, les dix principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 73 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 73 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 décembre 2019. La direction prévoit que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

La direction est d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique.
- L'importance réitérée du rôle du conseiller financier.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.
- Les changements au cadre réglementaire.
- L'environnement concurrentiel en pleine évolution.
- L'évolution et les changements de la technologie.

## L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. IG Gestion de patrimoine, Mackenzie et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et leurs produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer sur les caractéristiques des gammes de produits et services offertes par la Société, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. La Société assure un suivi continu, participe aux discussions sur les politiques et adapte son offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. La direction est d'avis que la Société est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir.

La Société dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée, axée sur les canaux qui mettent l'accent sur une planification financière exhaustive grâce à une relation avec un conseiller financier.
- Une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.
- Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power.

## UNE DISTRIBUTION VASTE ET DIVERSIFIÉE

La vigueur du volet distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des complexes manufacturiers et de distribution canadiens et américains afin d'offrir des services de gestion de placements à plusieurs mandats de fonds d'investissement de détail.

## UNE VASTE GAMME DE PRODUITS

Les filiales de la Société financière IGM continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

## DES RELATIONS DURABLES

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers entretiennent avec les clients. De plus, les filiales de la Société peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

## LES AVANTAGES DÉCOULANT DE SON APPARTENANCE AU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE LA FINANCIÈRE POWER

À titre de membre du groupe de sociétés de la Financière Power, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

## ESTIMATIONS ET MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES

### SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour rédiger des états financiers conformément aux normes IFRS, la direction doit exercer son jugement lors de l'adoption de méthodes comptables, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. En appliquant ces méthodes, la direction porte des jugements subjectifs et complexes qui nécessitent souvent des estimations à l'égard de questions essentiellement incertaines. Bon nombre de ces méthodes sont courantes dans le secteur des services financiers, tandis que d'autres sont propres aux activités et aux secteurs opérationnels de la Société financière IGM. Les principales méthodes comptables de la Société financière IGM sont décrites en détail à la note 2 des états financiers consolidés.

Les estimations comptables critiques concernent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel.

Les principales estimations comptables critiques sont résumées ci-après :

- *Juste valeur des instruments financiers* – Les instruments financiers de la Société sont comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des prêts, des dépôts et des certificats, des obligations à l'égard d'entités de titrisation et de la dette à long terme, qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des instruments financiers négociés sur le marché est déterminée au moyen des cours de marché. Lorsque les cours de marché ne sont pas disponibles, la juste valeur des instruments financiers, y compris les dérivés relatifs aux prêts titrisés de la Société, est déterminée au moyen de divers modèles d'évaluation, qui maximisent l'utilisation des données observables sur le marché lorsqu'elles sont disponibles. Les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées par les modèles d'évaluation sont examinées sur une base continue. Les modifications apportées à ces hypothèses ou aux méthodes d'évaluation pourraient donner lieu à des changements importants sur le plan du bénéfice net.
- *Goodwill et immobilisations incorporelles* – Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont présentés à la note 11 des états financiers consolidés. La Société soumet la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus

élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application aux paramètres financiers et opérationnels de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, des taux d'actualisation, ainsi que des multiples de capitalisation.

La Société a réalisé son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée au 1<sup>er</sup> avril 2019 et elle a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur.

- *Impôt sur le résultat* – La charge d'impôt sur le résultat est calculée en fonction du traitement fiscal prévu des transactions comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. L'établissement de la charge d'impôt sur le résultat nécessite une interprétation de la législation fiscale dans un certain nombre de territoires. La planification fiscale peut permettre à la Société d'enregistrer un impôt sur le résultat moins élevé dans l'exercice considéré, et l'impôt sur le résultat des exercices antérieurs peut être ajusté dans l'exercice considéré afin de refléter les meilleures estimations de la direction quant à la suffisance de ses provisions. Tout avantage fiscal s'y rapportant et tout changement des meilleures estimations de la direction sont reflétés dans la charge d'impôt. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le résultat futur suffira pour réaliser l'avantage futur. Le montant des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la réalisation de l'actif ou du passif. Si l'interprétation de la législation fiscale de la Société diffère de celle des autorités fiscales ou que la reprise n'a pas lieu au moment prévu, la charge d'impôt sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours de périodes futures. Pour de plus amples renseignements sur l'impôt sur le résultat, se reporter au

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion et à la note 15 des états financiers consolidés.

- *Commissions de vente inscrites à l'actif* – Les commissions versées directement par le client à la vente de certains produits de fonds communs de placement sont différées et amorties sur une période maximale de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société, entre autres, effectue le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable. Au 31 décembre 2019, les commissions de vente inscrites à l'actif ne montraient aucun signe de dépréciation.
- *Provisions* – Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation actuelle par suite d'une transaction ou d'un événement passé, qu'il est « probable » qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Afin de déterminer la meilleure estimation pour une provision, une estimation unique, la moyenne pondérée de tous les résultats possibles et la valeur médiane d'un intervalle au sein duquel plusieurs résultats sont également possibles sont considérées. Un changement important dans l'évaluation de la probabilité ou de la meilleure estimation pourrait donner lieu à des ajustements supplémentaires du bénéfice net.
- *Avantages du personnel* – La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles. Le régime de retraite à prestations définies enregistré capitalisé offre des pensions proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale. La date d'évaluation des actifs du régime de retraite à prestations définies de la Société et des obligations au titre des prestations constituées pour tous les régimes de retraite à prestations définies est le 31 décembre.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul du passif au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses incluant les taux d'actualisation, les taux de rendement des actifs, les niveaux et les types d'avantages offerts, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées

à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une note AA. Toutes les autres hypothèses sont formulées par la direction et examinées par des actuaires indépendants qui calculent les charges de retraite, les autres charges au titre des prestations constituées futures et obligations au titre des prestations constituées futures. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles donnera lieu à un écart actuariel, ainsi qu'à des modifications à la charge au titre des avantages. La Société constate les écarts actuariels de tous ses régimes de retraite à prestations définies dans les Autres éléments du résultat global.

En 2019, le rendement des actifs du régime de retraite à prestations définies a bénéficié de la conjoncture favorable. Le rendement des obligations de sociétés a diminué en 2019, ce qui a eu une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif au titre des prestations constituées de la Société. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif au titre des prestations constituées relatif au régime de retraite à prestations définies au 31 décembre 2019 était de 3,20 %, comparativement à 3,90 % au 31 décembre 2018. L'actif du régime de retraite a augmenté pour atteindre 466,5 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 407,4 M\$ au 31 décembre 2018. La hausse des actifs du régime est attribuable au rendement du marché de 62,4 M\$; ce montant comprend des produits d'intérêts de 16,1 M\$ calculés en fonction du taux d'actualisation, qui ont été constatés comme une réduction des charges au titre du régime de retraite, et des gains actuariels de 46,3 M\$ qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global. Les actifs du régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société ont aussi augmenté en raison du versement, par la Société, de cotisations de 26,4 M\$ (2018 – 40,4 M\$) au régime de retraite. La baisse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre du régime de retraite à prestations définies a entraîné des pertes actuarielles de 62,0 M\$ qui ont été constatées dans les Autres éléments du résultat global. Les hypothèses démographiques et les ajustements liés aux résultats techniques ont été révisés, ce qui a entraîné des gains actuariels nets de 0,9 M\$. L'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies totalisait 565,6 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 496,7 M\$ au 31 décembre 2018. Par suite de ces changements, le régime de retraite à prestations définies a constaté un passif au titre des prestations constituées de 99,1 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 89,3 M\$ à la fin de 2018. Le passif au titre des prestations constituées relativement au RRSD non capitalisé et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi s'est chiffré à 69,2 M\$ et à 39,1 M\$, respectivement, au 31 décembre 2019, comparativement à 62,1 M\$ et à 37,7 M\$ en 2018.

Une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation utilisé en 2019 entraînerait une variation de 27,3 M\$ de l'obligation au titre des prestations constituées, de 25,5 M\$ des autres éléments du résultat global et de 1,8 M\$ au titre de la charge de retraite. Des renseignements additionnels concernant la comptabilisation par la Société du régime de retraite et des avantages complémentaires de retraite et des sensibilités connexes sont présentés aux notes 2 et 14 des états financiers consolidés.

## CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

### IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION (« IFRS 16 »)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16 et a eu recours à la méthode de l'application rétrospective modifiée sans retraitement des données financières comparatives. En vertu de cette méthode, la Société a comptabilisé une obligation locative de 105,5 M\$ équivalente à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, cette actualisation étant faite à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le taux d'actualisation moyen pondéré appliqué était de 4,4 %. Un actif au titre du droit d'utilisation de 96,1 M\$ correspondant aux contrats de location de la Société a également été comptabilisé à sa valeur comptable comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début de chaque contrat de location, déduction faite de l'amortissement cumulé qui aurait été comptabilisé jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'écart de 9,4 M\$ entre l'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative a été comptabilisé à titre d'ajustement des bénéfices non distribués au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les mesures de simplification suivantes ont été appliquées lors de la transition :

- Nous avons appliqué un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.
- Nous avons comptabilisé les contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application en tant que contrat de location à court terme.
- Nous nous sommes appuyés sur l'évaluation qu'elle a faite de ses contrats de location immédiatement avant la date de première application en appliquant IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, pour déterminer si des contrats sont déficitaires, au lieu d'effectuer un test de dépréciation.

La dotation aux amortissements et les charges d'intérêts ont augmenté en raison, respectivement, de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et des intérêts imputés à l'obligation locative. Cependant, le total des charges globales ne diffère pas de manière significative en raison de la diminution comptabilisée au titre de la charge liée aux contrats de location simple.

L'incidence d'IFRS 16 sur le bilan consolidé au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est présentée en détail dans le tableau 28.

### MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux normes IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

TABLEAU 28 : INCIDENCE D'IFRS 16 SUR LE BILAN

<i>(en M\$)</i>	31 DÉCEMBRE 2018	AJUSTEMENTS POUR TENIR COMPTE DE L'ADOPTION D'IFRS 16	1 <sup>ER</sup> JANVIER 2019
<b>Actif</b>			
Autres actifs <sup>1</sup>	46,5 \$	(0,1) \$	46,4 \$
Immobilisations	138,6	96,1	234,7
		<u>96,0 \$</u>	
<b>Passif</b>			
Créditeurs et charges à payer <sup>1</sup>	397,4 \$	(1,9) \$	395,5 \$
Obligations locatives	–	105,5	105,5
Impôt sur le résultat différé	295,7	(2,0)	293,7
Bénéfices non distribués	2 840,6	(5,6)	2 835,0
		<u>96,0 \$</u>	

1. Radiation de l'incitatif sous forme de loyer gratuit sur les contrats de location inscrits à l'actif.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société ont été conçus pour fournir une assurance raisonnable a) que l'information importante relative à la Société est communiquée au président et chef de la direction ainsi qu'au chef des services financiers par d'autres personnes, particulièrement pour la période au cours de laquelle les déclarations annuelles sont préparées et b) que l'information devant être présentée par la Société dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou présentés par celle-ci en vertu de la législation sur les valeurs mobilières est constatée, traitée, résumée et présentée dans les périodes de temps précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

La direction de la Société, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2019, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société sont efficaces.

## CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société a été conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux normes IFRS. La direction de la Société est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière approprié.

Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inadéquats par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Avec prise d'effet le 18 novembre 2019, la Société financière IGM a conclu un accord d'impartition avec CIBC Mellon, qui assurera désormais la plupart des services liés aux fonds de la Société financière IGM. CIBC Mellon fournira ainsi à la Société financière IGM des services d'administration de fonds en plus des services de garde et services connexes qu'elle lui procure déjà. En raison de l'impartition, la quasi-totalité des employés de la Société financière IGM occupant les fonctions imparties ont été embauchés par CIBC Mellon et ont continué d'occuper les mêmes fonctions durant le reste du quatrième trimestre. Aux termes du contrat, CIBC Mellon doit élaborer et mettre en œuvre des contrôles internes et a convenu de travailler avec la Société financière IGM pour instaurer des mesures de conformité en vue de se conformer au Règlement 52-109 des ACVM. CIBC Mellon a accepté de restreindre au minimum les

modifications aux processus et aux systèmes jusqu'à la fin de l'exercice 2019. Par conséquent, la direction a conclu que cette impartition n'a pas eu d'incidence significative sur les contrôles internes de la Société en 2019. Au cours des mois et des années à venir, la direction réévaluera de façon continue l'incidence de cette impartition sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

La direction de la Société, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO de 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La Société a adopté progressivement le cadre COSO de 2013 au cours de 2014. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2019, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est efficace pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux normes IFRS.

Compte non tenu de ce qui précède, au cours du quatrième trimestre de 2019, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

### TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société financière IGM conclut des opérations avec la Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société liée, Lifeco, qui est une filiale de la Corporation Financière Power. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont fusionné en une seule société : la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Ces transactions ont lieu dans le cours normal de ses activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2019 et en 2018, la Société a fourni certains services administratifs à la Great-West et a reçu de cette même partie certains services administratifs, ce qui a permis aux deux organisations de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise.
- La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 54,8 M\$ (2018 – 62,6 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 17,1 M\$ (2018 – 17,5 M\$) et a versé un montant de 26,2 M\$ (2018 – 25,4 M\$) à la Great-West et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement. La Société a payé un montant de 78,8 M\$ (2018 – 78,3 M\$) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds communs de placement de la Société.
- Afin de gérer sa situation globale en matière de liquidités, la Société est active, par le truchement de ses activités bancaires hypothécaires, dans le domaine de la titrisation, et vend également des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, les services relatifs à leur gestion étant entièrement inclus. En 2019, la Great-West et la London Life ont fait l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels de la Société pour un montant totalisant 10,8 M\$, comparativement à 61,4 M\$ en 2018.

Après avoir obtenu une décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu en octobre 2017, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec le groupe de sociétés de Power Corporation du Canada, aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales peuvent être acquises au cours de chaque exercice jusqu'en 2020, inclusivement. Les acquisitions devraient être conclues au quatrième trimestre de chaque exercice. La Société comptabilisera l'économie au titre des pertes fiscales réalisée au cours de l'exercice. Le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018, la Société a acquis des actions de telles sociétés et a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales acquises.

Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8 et 26 des états financiers consolidés de la Société.

### DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 décembre 2019, il y avait 238 294 090 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 décembre 2019, il y avait 10 529 360 options sur actions en cours; de ce nombre, 5 470 178 pouvaient être exercées. Au 11 février 2020, il y avait 238 300 145 actions ordinaires en circulation et 10 514 061 options sur actions en cours, dont 5 464 123 pouvaient être exercées.

### SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière	92
Rapport de l'auditeur indépendant	93
États consolidés du résultat net	95
États consolidés du résultat global	96
Bilans consolidés	97
États consolidés des variations des capitaux propres	98
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	99
<b>Notes annexes</b>	<b>100</b>
Note 1 Information sur la Société	100
Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables	100
Note 3 Charges autres que les commissions	106
Note 4 Autres titres de placement	107
Note 5 Prêts	108
Note 6 Titrisations	108
Note 7 Autres actifs	109
Note 8 Participation dans des entreprises associées	110
Note 9 Immobilisations	112
Note 10 Commissions de vente inscrites à l'actif	112
Note 11 Goodwill et immobilisations incorporelles	113
Note 12 Dépôts et certificats	114
Note 13 Autres passifs	114
Note 14 Avantages du personnel	115
Note 15 Impôt sur le résultat	118
Note 16 Dette à long terme	120
Note 17 Capital social	121
Note 18 Gestion du capital	122
Note 19 Paiements fondés sur des actions	122
Note 20 Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	125
Note 21 Gestion des risques	125
Note 22 Instruments financiers dérivés	129
Note 23 Juste valeur des instruments financiers	130
Note 24 Bénéfice par action ordinaire	133
Note 25 Passifs éventuels et garanties	134
Note 26 Transactions entre parties liées	134
Note 27 Information sectorielle	135

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. ont été préparés par la direction, qui doit s'assurer de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité de l'information présentée. La direction est donc tenue de choisir des principes comptables appropriés, de porter des jugements et d'établir des estimations. Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. L'information financière présentée dans les autres sections de ce rapport annuel est conforme à celle qui est présentée dans les états financiers consolidés pour les périodes correspondantes.

La direction de la Société s'est dotée de systèmes de contrôles internes et d'autres procédés à l'appui en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que la totalité de l'actif sous le contrôle de l'entreprise est convenablement préservée. Ces contrôles et procédés à l'appui comprennent l'établissement de normes de qualité touchant l'engagement et la formation des employés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une définition précise des responsabilités et des exigences de rendement, et la communication aux employés des politiques et des directives de l'entreprise. Les contrôles internes font également l'objet de révisions et d'évaluations approfondies menées par l'auditeur interne et sont également soumis à l'examen minutieux des auditeurs externes.

La responsabilité ultime des états financiers consolidés incombe au conseil d'administration, qui s'en acquitte avec l'aide d'un comité d'audit formé uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit revoit les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Il étudie également les recommandations de l'auditeur interne et des auditeurs externes en vue d'améliorer les contrôles internes et s'assure que la direction donne suite à ces recommandations. Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et les auditeurs externes afin de fixer la portée et le calendrier de leurs audits respectifs, d'étudier leurs conclusions et de s'assurer qu'ils se sont bien acquittés de leurs tâches.

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été audités par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., auditeurs indépendants nommés par les actionnaires, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada; par suite de cet audit, il a formulé son opinion dans le rapport des auditeurs aux actionnaires. Les auditeurs externes peuvent à leur gré rencontrer le comité d'audit afin de discuter de leurs conclusions.

*Le président et chef de la direction,*



Jeffrey R. Carney

*Le vice-président exécutif et  
chef des services financiers,*



Luke Gould

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de la Société financière IGM Inc.

## OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2019 et 2018, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

## FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport de gestion, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT *(suite)*

### RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Dalziel.

*Deloitte* S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Winnipeg, Manitoba

Le 14 février 2020

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE  
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2019	2018
<b>Produits</b>		
Honoraires de gestion	2 267 960 \$	2 239 182 \$
Honoraires d'administration	414 457	427 093
Honoraires de distribution	368 036	370 906
Produits tirés des placements nets et autres produits	76 928	61 928
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	105 225	149 962
	<b>3 232 606</b>	<b>3 249 071</b>
<b>Charges</b>		
Commissions	1 101 165	1 098 643
Charges autres que les commissions (note 3)	1 054 389	1 043 482
Charges d'intérêts (notes 16 et 27)	108 386	120 859
	<b>2 263 940</b>	<b>2 262 984</b>
Bénéfice avant impôt sur le résultat	968 666	986 087
Impôt sur le résultat (note 15)	219 719	209 919
<b>Bénéfice net</b>	<b>748 947</b>	<b>776 168</b>
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2 213	8 850
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>746 734 \$</b>	<b>767 318 \$</b>
Bénéfice par action (en \$) (note 24)		
– De base	3,12 \$	3,19 \$
– Dilué	3,12 \$	3,18 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE  
(en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
Bénéfice net	748 947 \$	776 168 \$
<b>Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt</b>		
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</b>		
Titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de (1 651) \$ et de (2 835) \$</i>	10 597	18 166
Avantages du personnel		
Gains (pertes) actuariel(le)s net(te)s, <i>déduction faite de l'impôt de 6 243 \$ et de 6 117 \$</i>	(16 895)	(16 523)
Participation dans des entreprises associées – avantages du personnel et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de néant</i>	(19 129)	5 035
<b>Éléments qui pourraient être reclassés subséquentement en résultat net</b>		
Participation dans des entreprises associées et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de 3 448 \$ et de (412) \$</i>	(35 009)	18 637
	(60 436)	25 315
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>688 511 \$</b>	<b>801 483 \$</b>

(Se reporter aux notes annexes.)

## BILANS CONSOLIDÉS

AUX 31 DÉCEMBRE

(en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	720 005 \$	650 228 \$
Autres titres de placement (note 4)	357 362	459 911
Fonds de clients déposés	561 269	546 787
Débiteurs et autres montants à recevoir	394 210	319 609
Impôt sur le résultat à recouvrer	11 925	9 316
Prêts (note 5)	7 198 043	7 738 031
Instruments financiers dérivés (note 22)	15 204	16 364
Autres actifs (note 7)	45 843	46 531
Participation dans des entreprises associées (note 8)	1 753 882	1 651 304
Immobilisations (note 9)	216 956	138 647
Commissions de vente inscrites à l'actif (note 10)	149 866	105 044
Impôt sur le résultat différé (note 15)	76 517	75 607
Immobilisations incorporelles (note 11)	1 230 127	1 191 068
Goodwill (note 11)	2 660 267	2 660 267
	<b>15 391 476 \$</b>	<b>15 608 714 \$</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	434 957 \$	397 379 \$
Impôt sur le résultat à payer	4 867	51 894
Instruments financiers dérivés (note 22)	17 193	28 990
Dépôts et certificats (note 12)	584 331	568 799
Autres passifs (note 13)	441 902	444 173
Obligations à l'égard d'entités de titrisation (note 6)	6 913 636	7 370 193
Obligations locatives	90 446	-
Impôt sur le résultat différé (note 15)	305 049	295 719
Dettes à long terme (note 16)	2 100 000	1 850 000
	<b>10 892 381</b>	<b>11 007 147</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social		
Actions privilégiées perpétuelles	-	150 000
Actions ordinaires	1 597 860	1 611 263
Surplus d'apport	48 677	45 536
Bénéfices non distribués	2 980 260	2 840 566
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(127 702)	(45 798)
	<b>4 499 095</b>	<b>4 601 567</b>
	<b>15 391 476 \$</b>	<b>15 608 714 \$</b>

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 14 février 2020.



Jeffrey R. Carney  
Administrateur

(Se reporter aux notes annexes.)



John McCallum  
Administrateur

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars canadiens)	CAPITAL SOCIAL					TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES (note 17)	ACTIONS ORDINAIRES (note 17)	SURPLUS D'APPORT	BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE) (note 20)	
<b>2019</b>						
<b>Solde au début</b>						
Données présentées antérieurement	150 000 \$	1 611 263 \$	45 536 \$	2 840 566 \$	(45 798) \$	4 601 567 \$
Changement de méthode comptable (note 2) IFRS 16	-	-	-	(5 568)	-	(5 568)
Données retraitées	150 000	1 611 263	45 536	2 834 998	(45 798)	4 595 999
Bénéfice net	-	-	-	748 947	-	748 947
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	(60 436)	(60 436)
Total du bénéfice global	-	-	-	748 947	(60 436)	688 511
Rachat d'actions privilégiées	(150 000)	-	-	-	-	(150 000)
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	-	5 111	-	-	-	5 111
Rachetées aux fins d'annulation	-	(18 514)	-	-	-	(18 514)
Options sur actions						
Charge de la période	-	-	3 406	-	-	3 406
Exercées	-	-	(265)	-	-	(265)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	(2 213)	-	(2 213)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	(537 588)	-	(537 588)
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	-	-	21 468	(21 468)	-
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres	-	-	-	(85 352)	-	(85 352)
<b>Solde à la fin</b>	<b>- \$</b>	<b>1 597 860 \$</b>	<b>48 677 \$</b>	<b>2 980 260 \$</b>	<b>(127 702) \$</b>	<b>4 499 095 \$</b>
<b>2018</b>						
Solde au début	150 000 \$	1 602 726 \$	42 633 \$	2 620 797 \$	(71 113) \$	4 345 043 \$
Bénéfice net	-	-	-	776 168	-	776 168
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	25 315	25 315
Total du bénéfice global	-	-	-	776 168	25 315	801 483
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	-	8 537	-	-	-	8 537
Options sur actions						
Charge de la période	-	-	3 687	-	-	3 687
Exercées	-	-	(784)	-	-	(784)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	(8 850)	-	(8 850)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	(541 883)	-	(541 883)
Autres produits	-	-	-	(5 666)	-	(5 666)
<b>Solde à la fin</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>1 611 263 \$</b>	<b>45 536 \$</b>	<b>2 840 566 \$</b>	<b>(45 798) \$</b>	<b>4 601 567 \$</b>

(Se reporter aux notes annexes.)

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE  
(en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	968 666 \$	986 087 \$
Impôt sur le résultat payé	(236 676)	(132 611)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	22 387	14 462
Commissions de vente inscrites à l'actif versées	(67 209)	(55 685)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	79 496	56 065
Quote-part du résultat des entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	(32 251)	(77 190)
Régime de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(4 810)	(18 428)
Provisions au titre de la restructuration et autres	-	22 758
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	9 316	51 626
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les versements liés à la provision au titre de la restructuration	738 919	847 084
Versements en trésorerie liés aux provisions au titre de la restructuration	(26 853)	(61 931)
	712 066	785 153
<b>Activités de financement</b>		
Diminution nette des dépôts et des certificats	(2 472)	(1 248)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 456 265	1 771 735
Remboursement des obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(1 960 757)	(2 034 429)
Remboursements d'obligations locatives	(23 370)	-
Émission de débentures	250 000	200 000
Remboursement de débentures	-	(525 000)
Rachat d'actions privilégiées	(150 000)	-
Émission d'actions ordinaires	4 846	7 753
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(99 963)	-
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles versés	(4 425)	(8 850)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(539 046)	(541 759)
	(1 068 922)	(1 131 798)
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat d'autres placements	(118 917)	(154 463)
Produit de la vente d'autres placements	85 462	93 498
Augmentation des prêts	(1 682 079)	(1 748 387)
Remboursement des prêts et autres	2 211 504	1 895 648
Entrées d'immobilisations, montant net	(18 813)	(7 117)
Trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et aux acquisitions	(64 121)	(49 149)
Investissement dans Personal Capital Corporation	(66 811)	-
Produit de l'offre publique de rachat importante (note 8)	80 408	-
	426 633	30 030
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	69 777	(316 615)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	650 228	966 843
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>720 005 \$</b>	<b>650 228 \$</b>
Trésorerie	67 986 \$	81 799 \$
Équivalents de trésorerie	652 019	568 429
	720 005 \$	650 228 \$
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Intérêts et dividendes reçus	301 738 \$	296 793 \$
Intérêts versés	271 914 \$	290 510 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

## NOTES ANNEXES

31 DÉCEMBRE 2019 et 2018 (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

### NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

---

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en bourse (TSX : IGM), constituée en société par actions et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

La Société financière IGM Inc. est une société de gestion d'actifs et de patrimoine qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie sont les principales filiales entièrement détenues de la Société.

### NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

---

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). À moins d'avis contraire, les méthodes décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées.

#### UTILISATION DU JUGEMENT, D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

La préparation des états financiers en vertu des normes IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les principaux secteurs pour lesquels la direction a dû exercer son jugement comprennent l'établissement des actifs financiers qui doivent être décomptabilisés, l'évaluation du classement approprié pour les instruments financiers, y compris ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net, et l'établissement de l'existence d'une influence notable pour ce qui est de la participation de la Société dans des entreprises associées. Les composantes clés de ces états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill, les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Pour plus de détails sur les jugements et les estimations, se reporter au reste de la note 2 et aux notes 6, 8, 10, 11, 13, 14, 15 et 23.

#### PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités pertinentes de l'entité.

Les participations de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), dans China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC ») et dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital ») sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations ont initialement été inscrites au coût, et les valeurs comptables sont augmentées ou réduites afin de constater la quote-part revenant à la Société du bénéfice global (de la perte globale) des participations et les dividendes reçus depuis la date d'acquisition.

#### CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

##### IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16 et a eu recours à la méthode de l'application rétrospective modifiée sans retraitement des données financières comparatives. En vertu de cette méthode, la Société a comptabilisé une obligation locative de 105,5 M\$ équivalente à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, cette actualisation étant faite à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le taux d'actualisation moyen pondéré appliqué était de 4,4 %. Un actif au titre du droit d'utilisation de 96,1 M\$ correspondant aux contrats de location de la Société a également été comptabilisé à sa valeur comptable comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début de chaque contrat de location, déduction faite de l'amortissement cumulé qui aurait été

## NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

### CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

#### IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 ») *(suite)*

comptabilisé jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'écart de 9,4 M\$ (5,6 M\$ après impôt et autres ajustements) entre l'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative a été comptabilisé à titre d'ajustement des bénéfices non distribués au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les mesures de simplification suivantes ont été appliquées lors de la transition :

- Nous avons appliqué un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.
- Nous avons comptabilisé les contrats de location dont l'échéance de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application en tant que contrat de location à court terme.
- Nous nous sommes appuyés sur l'évaluation qu'elle a faite de ses contrats de location immédiatement avant la date de première application en appliquant IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, pour déterminer si des contrats sont déficitaires, au lieu d'effectuer un test de dépréciation.

La dotation aux amortissements et les charges d'intérêt ont augmenté en raison, respectivement, de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et des intérêts imputés à l'obligation locative. Cependant, le total des charges ne diffère pas de manière significative en raison de la diminution comptabilisée au titre de la charge liée aux contrats de location simple.

L'incidence des changements de méthodes comptables sur le bilan consolidé se présente comme suit :

	31 DÉCEMBRE 2018	AJUSTEMENT POUR TENIR COMPTE DE L'ADOPTION D'IFRS 16	1 <sup>ER</sup> JANVIER 2019
<b>Actif</b>			
Autres actifs <sup>1</sup>	46 531 \$	(61) \$	46 470 \$
Immobilisations	138 647	96 065	234 712
		<u>96 004 \$</u>	
<b>Passif et capitaux propres</b>			
Créditeurs et charges à payer <sup>1</sup>	397 379 \$	(1 958) \$	395 421 \$
Obligations locatives	–	105 539	105 539
Impôt sur le résultat différé	295 719	(2 009)	293 710
Bénéfices non distribués	2 840 566	(5 568)	2 834 998
		<u>96 004 \$</u>	

1. Radiation de l'incitatif sous forme de loyer gratuit sur les contrats de location inscrits à l'actif.

### COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les honoraires de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont comptabilisés à mesure que le service est fourni. Les honoraires d'administration sont également comptabilisés à mesure que le service est fourni. Les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont constatés à la date de transaction. Les honoraires de distribution relatifs aux opérations liées aux produits d'assurance et aux autres services financiers sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. La contrepartie est recouvrée dans un court laps de temps à partir de la date de comptabilisation des produits des services connexes. Le montant global des créances liées à ces services au 31 décembre 2019 s'est établi à 92,1 M\$ (2018 – 66,0 M\$).

### **INSTRUMENTS FINANCIERS**

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et sont ultérieurement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction de l'évaluation par la Société du modèle économique au moyen duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Un actif financier est évalué au coût amorti si sa détention s'inscrit dans un modèle économique qui repose sur la détention d'actifs financiers et la perception de flux de trésorerie contractuels, et que ces flux de trésorerie sont composés uniquement de remboursements de principal et de versements d'intérêts. Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si sa détention s'inscrit dans un modèle économique qui repose à la fois sur la perception de flux de trésorerie contractuels et sur la vente d'actifs, ou s'il fait l'objet d'une désignation irrévocable en ce sens, dans le cas d'instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Tous les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Un actif financier qui serait autrement évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global peut être désigné irrévocablement comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cela permet d'éliminer ou de réduire considérablement une non-concordance comptable.

Les actifs financiers peuvent uniquement être reclassés lorsqu'il y a eu un changement au modèle économique au moyen duquel ils sont gérés. Ces reclassements sont appliqués de façon prospective.

Les passifs financiers sont classés soit comme évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, auquel cas ils sont comptabilisés à la juste valeur.

Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que les montants des autres éléments du résultat global, incluant les profits et les pertes de change latents sur conversion liés à la participation de la Société dans ses entreprises associées, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le cumul des autres éléments du résultat global fait partie des capitaux propres.

### **TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net.

### **AUTRES TITRES DE PLACEMENT**

Les autres titres de placement, qui sont comptabilisés à la date de transaction, sont classés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a choisi de classer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global certains placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les profits et les pertes latents sur ces titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global et transférés directement dans les bénéfices non distribués lorsqu'ils sont réalisés sans être comptabilisés par le biais du résultat net. Les dividendes déclarés sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Les titres de placement à la juste valeur par le biais du résultat net sont détenus à des fins de transaction et comprennent les placements à revenu fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes réalisés et latents, les dividendes déclarés ainsi que les produits d'intérêts sur ces titres de placement sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

### **PRÊTS**

Les prêts sont classés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti, en fonction de l'évaluation réalisée par la Société du modèle économique au moyen duquel le prêt est géré.

Les variations de la juste valeur des prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net. Les prêts évalués au coût amorti sont comptabilisés

### **PRÊTS** (suite)

déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts et sont constatés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

La Société applique une approche de dépréciation en trois étapes afin d'évaluer les pertes de crédit attendues sur des prêts : 1) au moment de leur montage, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir est établie; 2) les pertes de crédit attendues pour toute leur durée de vie sont comptabilisées lorsqu'il existe une dégradation importante de la qualité du crédit; et 3) un prêt est considéré comme déprécié lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable qu'il soit recouvré.

### **DÉCOMPTABILISATION**

La Société conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés. Les profits et les pertes et les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont présentés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net. Les transactions relatives aux actifs financiers qui ne sont pas décomptabilisés sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

### **COMMISSIONS DE VENTE**

Les commissions sont versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement.

Les commissions versées à la vente de produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires auprès du client sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société effectue, entre autres, le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

### **IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations comprennent les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation.

#### ***Immobilisations corporelles***

Les immeubles, le mobilier et le matériel sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 17 ans pour le matériel et le mobilier, et qui est de 10 à 50 ans pour les immeubles et leurs composants. Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

#### ***Actifs au titre de droits d'utilisation***

Un actif au titre du droit d'utilisation correspondant aux contrats de location de la Société est amorti selon la méthode linéaire sur une période allant de la date du début jusqu'à la fin du contrat. Il est comptabilisé au poste Charges autres que les commissions.

### **CONTRATS DE LOCATION**

Pour les contrats qui comportent un contrat de location, la Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative. Les intérêts imputés à l'obligation locative sont comptabilisés au poste Charges d'intérêts.

Les paiements de loyers qui sont pris en compte pour l'évaluation de l'obligation locative comprennent des paiements déterminés, déduction faite de tout incitatif à la location à recevoir, des paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux et des paiements ou pénalités liés à la résiliation du contrat de location, le cas échéant. Les paiements de loyers sont actualisés au taux d'emprunt marginal de la Société, lequel s'applique aux portefeuilles de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.

### **CONTRATS DE LOCATION** (suite)

La Société ne comptabilise pas d'actif au titre du droit d'utilisation ou d'obligation locative pour les contrats de location qui, à la date de début, sont assortis d'une durée de 12 mois ou moins et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur. La Société comptabilise les paiements liés à ces contrats de location comme des charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

### **GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

La Société soumet la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie).

Les contrats de gestion de fonds d'investissement sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisque les droits contractuels relatifs à la gestion des actifs n'ont pas de durée déterminée.

Les appellations commerciales sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisqu'elles génèrent des produits au sein de l'ensemble des activités intégrées de gestion de l'actif de la Société et que cette dernière prévoit les utiliser dans un avenir prévisible.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels sont amortis sur une période d'au plus sept ans, et les contrats de distribution et autres contrats de gestion sont amortis sur une période d'au plus 20 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

### **AVANTAGES DU PERSONNEL**

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime de retraite à prestations définies et un régime de retraite à cotisations définies accessibles aux employés admissibles. En vertu des normes IFRS, ces régimes constituent des parties liées. Les régimes à prestations définies offerts par la Société comprennent un régime de retraite à prestations définies capitalisé accessible aux employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations définies offre des prestations de retraite proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est déterminé actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, des hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des régimes de retraite. Le passif au titre des prestations constituées de la Société relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime. La Société définit la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une notation de AA.

Si les prestations au titre du régime sont modifiées ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes découlant de la réduction sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts des services rendus de l'exercice, les coûts des services passés et les gains et les pertes découlant de la réduction sont compris dans les charges autres que les commissions.

#### **AVANTAGES DU PERSONNEL** (suite)

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat net.

Le passif au titre des prestations constituées représente le déficit lié aux régimes à prestations définies et est inclus dans les autres passifs.

Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

#### **PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS**

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui se traduit par une hausse proportionnelle du surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont exercées, le produit et le montant enregistrés au surplus d'apport sont ajoutés au capital social.

La Société comptabilise un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris celles qui sont octroyées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions et du régime d'unités d'actions différées. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

#### **PROVISIONS**

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle pouvant faire l'objet d'une estimation fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.

#### **IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt sur le résultat, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent les incidences fiscales futures prévues des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale et les reports en avant de pertes fiscales. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des différences temporaires.

#### **BÉNÉFICE PAR ACTION**

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation inclut l'effet dilutif potentiel des options sur actions en cours attribuées par la Société, tel qu'il a été déterminé par la méthode des actions propres.

#### **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer le risque actions et le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement entre tous les dérivés et des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou des opérations futures prévues. La Société évalue aussi officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Les instruments financiers dérivés sont constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture contrebalancent les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est désignée soit comme une couverture de flux de trésorerie, soit comme une couverture de juste valeur. Une couverture de flux de trésorerie exige que la variation de la juste valeur du dérivé, dans la mesure où elle est efficace, soit comptabilisée dans les Autres éléments du résultat

## NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

global, qui sont reclassés dans les états consolidés du résultat net lorsque l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice. La variation de la juste valeur de la partie inefficace du dérivé de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soient toutes deux comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du capital notionnel sur lequel les versements sont fondés. Les swaps conclus dans le but de couvrir les coûts des fonds de certaines activités de titrisation sont désignés comme instruments de couverture (note 21). La partie efficace des variations de la juste valeur est initialement comptabilisée dans les autres éléments du bénéfice global et par la suite comptabilisée dans les produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Les swaps liés aux prêts hypothécaires restants ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

La Société conclut également des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.

Les dérivés continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, laquelle surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences propres à la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

### COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les bilans consolidés lorsque la Société possède le droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

### MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'IASB et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

## NOTE 3 CHARGES AUTRES QUE LES COMMISSIONS

	2019	2018
Salaires et avantages du personnel	517 796 \$	481 116 \$
Charges de restructuration et autres charges	–	22 758
Charges locatives	27 840	56 816
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	79 496	56 065
Autres	429 257	426 727
	<b>1 054 389 \$</b>	<b>1 043 482 \$</b>

En 2018, la Société a engagé des charges de restructuration et autres charges de 22,7 M\$ découlant de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel s'y rapportant, ainsi que d'autres initiatives destinées à améliorer les fonds et l'efficacité opérationnelle de la Société.

## NOTE 4 AUTRES TITRES DE PLACEMENT

	2019		2018	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	244 989 \$	301 196 \$	303 619 \$	372 396 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	1 575	1 759	16 976	12 915
Fonds d'investissement exclusifs	51 304	54 407	78 504	74 600
	52 879	56 166	95 480	87 515
	297 868 \$	357 362 \$	399 099 \$	459 911 \$

### À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

#### Investissements d'entreprise

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple Financial Corporation (« Wealthsimple ») et dans Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP (« Portag3 »). Au 31 décembre 2018, les investissements comprenaient également les investissements dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital »). En janvier 2019, la Société a investi un montant additionnel de 66,8 M\$ (50,0 M\$ US) dans Personal Capital, ce qui a augmenté son bloc de droits de vote à 22,7 % et donné lieu au reclassement de l'investissement dans Personal Capital pour le comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence, alors qu'il était comptabilisé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 8).

Wealthsimple est un gestionnaire de placements en ligne qui offre des conseils en matière de placement. Portag3 est un fonds qui investit dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives. Wealthsimple et Portag3 sont tous deux sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power.

En 2019, la Société a réalisé un investissement de 51,9 M\$ lié à Wealthsimple (2018 – 72,3 M\$) et un investissement de 14,8 M\$ lié à Portag3 (2018 – 16,3 M\$).

### À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

#### Fonds d'investissement exclusifs

La Société gère et offre des services et tire des honoraires de gestion et d'administration relatifs aux fonds d'investissement qui ne sont pas comptabilisés dans les bilans consolidés. Au 31 décembre 2019, l'actif géré des fonds d'investissement s'élevait à 161,8 G\$ (2018 – 143,3 G\$). La Société effectue des investissements dans des fonds d'investissement exclusifs qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net dans les bilans consolidés de la Société. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un nouveau fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Ce solde représente l'exposition maximale au risque de perte de la Société en ce qui a trait à ces investissements.

Certains fonds d'investissement sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Au 31 décembre 2019, les placements sous-jacents liés à ces fonds d'investissement consolidés étaient constitués principalement de trésorerie et de placements à court terme de 7,1 M\$ (2018 – 11,2 M\$), de titres de capitaux propres de 21,8 M\$ (2018 – 33,8 M\$) et de titres à revenu fixe de 6,0 M\$ (2018 – 3,0 M\$). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à la juste valeur.

## NOTE 5 PRÊTS

	ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE			TOTAL 2019	TOTAL 2018
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
<b>Coût amorti</b>					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 524 491 \$	5 666 635 \$	7 592 \$	7 198 718 \$	7 734 529 \$
Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues				675	801
				<b>7 198 043</b>	<b>7 733 728</b>
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>				-	4 303
				<b>7 198 043 \$</b>	<b>7 738 031 \$</b>
La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a varié comme suit :					
Solde au début				801 \$	806 \$
Radiations, déduction faite des recouvrements				(863)	(326)
Pertes de crédit attendues				737	321
Solde à la fin				675 \$	801 \$

Au 31 décembre 2019, les prêts douteux totalisaient 2 381 \$ (2018 – 3 271 \$).

Les produits d'intérêts sur les prêts ont totalisé 218,3 M\$ (2018 – 213,9 M\$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 171,9 M\$ (2018 – 165,2 M\$). Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 3,2 M\$ (2018 – 1,5 M\$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé un montant négatif de 4,3 M\$ (2018 – montant négatif de 13,6 M\$). Ces montants ont été inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits. Les produits tirés des placements nets et autres produits comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

## NOTE 6 TITRISATIONS

La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel elle paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, est constatée dans les dérivés et avait une juste valeur négative de 0,9 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – juste valeur positive de 4,9 M\$).

Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiduciaires de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance. Le risque de crédit est encore plus limité lorsque ces prêts hypothécaires sont assurés.

## NOTE 6 TITRISATIONS (suite)

	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS	OBLIGATIONS À L'ÉGARD D'ENTITÉS DE TITRISATION	NET
<b>2019</b>			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	3 890 955 \$	3 938 732 \$	(47 777) \$
PCAA commandité par des banques	2 938 910	2 974 904	(35 994)
Total	6 829 865 \$	6 913 636 \$	(83 771) \$
Juste valeur	6 907 742 \$	6 996 953 \$	(89 211) \$
<b>2018</b>			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	4 246 668 \$	4 250 641 \$	(3 973) \$
PCAA commandité par des banques	3 102 498	3 119 552	(17 054)
Total	7 349 166 \$	7 370 193 \$	(21 027) \$
Juste valeur	7 405 170 \$	7 436 873 \$	(31 703) \$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## NOTE 7 AUTRES ACTIFS

	2019	2018
Charges différées et payées d'avance	44 673 \$	45 461 \$
Autres produits	1 170	1 070
	45 843 \$	46 531 \$

D'autres actifs totalisant 19,1 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 18,9 M\$) devraient être réalisés d'ici un an.

## NOTE 8 PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

	LIFECO	CHINA AMC	PERSONAL CAPITAL	TOTAL
<b>2019</b>				
Solde au début	967 829 \$	683 475 \$	– \$	1 651 304 \$
Transfert des investissements d'entreprise (à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global)	–	–	216 952	216 952
Produit de l'offre publique de rachat importante	(80 408)	–	–	(80 408)
Dividendes reçus	(62 673)	(10 301)	–	(72 974)
Quote-part des éléments suivants :				
Bénéfice (pertes)	109 088	30 119	(16 782)	122 425
Charges exceptionnelles de l'entreprise associée	(17 200)	–	–	(17 200)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	(19 985)	(40 599)	(5 633)	(66 217)
Solde à la fin	896 651 \$	662 694 \$	194 537 \$	1 753 882 \$
<b>2018</b>				
Solde au début	901 405 \$	647 880 \$	– \$	1 549 285 \$
Dividendes reçus	(61 831)	(12 156)	–	(73 987)
Quote-part des éléments suivants :				
Bénéfice	120 966	28 996	–	149 962
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	7 289	18 755	–	26 044
Solde à la fin	967 829 \$	683 475 \$	– \$	1 651 304 \$

La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ses investissements dans Great-West Lifeco Inc., dans China Asset Management Co., Ltd. et dans Personal Capital Corporation, puisqu'elle exerce une influence notable.

### GREAT-WEST LIFECO INC. (« LIFECO »)

Lifeco est une société cotée en bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Elle est sous le contrôle de la Corporation Financière Power. Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Au 31 décembre 2019, la Société détenait 37 337 133 actions de Lifeco (2018 – 39 737 388), ce qui représentait une participation de 4,0 % (2018 – 4,0 %). L'influence notable de la Société tient à plusieurs éléments, notamment le contrôle commun exercé sur Lifeco par la Corporation Financière Power; des administrateurs siégeant à la fois au conseil de la Société et à celui de Lifeco; certaines alliances stratégiques communes; d'importantes opérations intersociétés et des ententes de services qui ont une incidence sur les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

En avril 2019, la Société a participé à l'offre publique de rachat importante de Lifeco sur une base proportionnelle en vendant 2 400 255 de ses actions dans Lifeco pour un produit de 80,4 M\$.

En juin 2019, Lifeco a comptabilisé une perte non récurrente relativement à la vente de la quasi-totalité de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis. En décembre 2019, Lifeco a comptabilisé des charges exceptionnelles relativement à la réévaluation d'un actif d'impôt différé, aux charges de restructuration et au profit net lié à la transaction de Scottish Friendly. La quote-part de ces charges après impôt revenant à la Société s'est élevée à 17,2 M\$.

La juste valeur de la participation de la Société dans Lifeco totalisait 1 241,8 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 1 118,6 M\$). La Société a choisi d'appliquer l'exemption comprise dans IFRS 4, *Contrats d'assurance*, pour garder les méthodes comptables concernées de Lifeco liées au report de l'adoption d'IFRS 9, *Instruments financiers*, par Lifeco.

## NOTE 8 PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES *(suite)*

### GREAT-WEST LIFECO INC. (« LIFECO ») *(suite)*

Au 31 décembre 2019, Lifeco détenait directement 9 200 000 actions de la Société (2018 – 9 200 000).

Pour obtenir l'information financière sur Lifeco au 31 décembre 2019, consulter les informations qu'elle a publiées.

### CHINA ASSET MANAGEMENT CO., LTD. (« CHINA AMC »)

China AMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine, qui est sous le contrôle de CITIC Securities Company Limited.

Au 31 décembre 2019, la Société détenait une participation de 13,9 % dans China AMC (2018 – 13,9 %). L'influence notable de la Société tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques, à des initiatives stratégiques communes, y compris le lancement conjoint de produits, ainsi qu'à la collaboration entre la direction et les équipes de placement.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de China AMC :

AU 31 DÉCEMBRE <i>(en millions)</i>	2019		2018	
	DOLLARS CANADIENS	YUAN CHINOIS	DOLLARS CANADIENS	YUAN CHINOIS
Total de l'actif	2 171	11 645	2 051	10 342
Total du passif	504	2 701	445	2 242
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE				
Produits	763	3 977	733	3 733
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	230	1 201	224	1 140
Total du bénéfice global	234	1 219	235	1 171

### PERSONAL CAPITAL CORPORATION (« PERSONAL CAPITAL »)

En janvier 2019, la Société a investi un montant additionnel de 66,8 M\$ (50,0 M\$ US) dans Personal Capital, ce qui a augmenté son bloc de droits de vote à 22,7 %. En ajoutant à cela sa représentation au sein du conseil, la Société peut exercer une influence notable.

Au 31 décembre 2019, la Société détenait une participation de 24,8 % dans Personal Capital. Le bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de Personal Capital revenant à la Société financière IGM comprend sa quote-part de la perte nette de Personal Capital ajustée en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles de la Société financière IGM, comptabilisé dans le cadre de son placement dans la société.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de Personal Capital :

AU 31 DÉCEMBRE <i>(en millions)</i>	2019		2018	
	DOLLARS CANADIENS	DOLLARS AMÉRICAINS	DOLLARS CANADIENS	DOLLARS AMÉRICAINS
Total de l'actif	85,9	66,1	–	–
Total du passif	23,0	17,7	–	–
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE				
Produits	99,8	75,3	–	–
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(56,4)	(42,5)	–	–
Total de la perte globale	(56,4)	(42,5)	–	–

## NOTE 9 IMMOBILISATIONS

	MOBILIER ET MATÉRIEL	IMMEUBLES ET COMPOSANTS	ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION	TOTAL
<b>2019</b>				
Coût	321 108 \$	66 817 \$	104 343 \$	492 268 \$
Moins : amortissement cumulé	(236 809)	(15 016)	(23 487)	(275 312)
	84 299 \$	51 801 \$	80 856 \$	216 956 \$
Variation des immobilisations :				
Solde au début	88 185 \$	50 462 \$	– \$	138 647 \$
Adoption d'IFRS 16	–	–	96 065	96 065
Entrées	16 679	2 841	8 278	27 798
Cessions	(893)	–	–	(893)
Amortissement	(19 672)	(1 502)	(23 487)	(44 661)
Solde à la fin	84 299 \$	51 801 \$	80 856 \$	216 956 \$
<b>2018</b>				
Coût	306 416 \$	63 976 \$	– \$	370 392 \$
Moins : amortissement cumulé	(218 231)	(13 514)	–	(231 745)
	88 185 \$	50 462 \$	– \$	138 647 \$
Variation des immobilisations :				
Solde au début	99 335 \$	52 186 \$	– \$	151 521 \$
Entrées	16 177	213	–	16 390
Cessions	(5 833)	(536)	–	(6 369)
Amortissement	(21 494)	(1 401)	–	(22 895)
Solde à la fin	88 185 \$	50 462 \$	– \$	138 647 \$

## NOTE 10 COMMISSIONS DE VENTE INSCRITES À L'ACTIF

	2019	2018
Coût	192 504 \$	125 264 \$
Moins : amortissement cumulé	(42 638)	(20 220)
	149 866 \$	105 044 \$
Variation des commissions de vente inscrites à l'actif		
Solde au début	105 044 \$	63 821 \$
Variations attribuables à ce qui suit :		
Ventes de fonds d'investissement	67 209	55 685
Amortissement	(22 387)	(14 462)
	44 822	41 223
Solde à la fin	149 866 \$	105 044 \$

## NOTE 11 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	À DURÉE DE VIE DÉTERMINÉE		À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE		TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	GOODWILL
	LOGICIELS	CONTRATS DE DISTRIBUTION ET AUTRES CONTRATS DE GESTION	CONTRATS DE GESTION DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	APPELLATIONS COMMERCIALES		
<b>2019</b>						
Coût	256 365 \$	147 248 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 429 349 \$	2 660 267 \$
Moins : amortissement cumulé	(117 866)	(81 356)	-	-	(199 222)	-
	138 499 \$	65 892 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 230 127 \$	2 660 267 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	116 697 \$	48 635 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 191 068 \$	2 660 267 \$
Entrées	44 421	25 457	-	-	69 878	-
Cessions	-	(1 726)	-	-	(1 726)	-
Amortissement	(22 619)	(6 474)	-	-	(29 093)	-
Solde à la fin	138 499 \$	65 892 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 230 127 \$	2 660 267 \$
<b>2018</b>						
Coût	212 006 \$	125 630 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 363 372 \$	2 660 267 \$
Moins : amortissement cumulé	(95 309)	(76 995)	-	-	(172 304)	-
	116 697 \$	48 635 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 191 068 \$	2 660 267 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	119 019 \$	39 696 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 184 451 \$	2 660 267 \$
Entrées	18 940	16 366	-	-	35 306	-
Cessions	(216)	(1 877)	-	-	(2 093)	-
Amortissement	(21 046)	(5 550)	-	-	(26 596)	-
Solde à la fin	116 697 \$	48 635 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 191 068 \$	2 660 267 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée constitués de contrats de gestion de fonds d'investissement et d'appellations commerciales sont attribués à chacune des unités génératrices de trésorerie, comme l'illustre le tableau qui suit :

	2019		2018	
	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE
IG Gestion de patrimoine	1 347 781 \$	- \$	1 347 781 \$	- \$
Mackenzie	1 168 580	1 002 681	1 168 580	1 002 681
Autres	143 906	23 055	143 906	23 055
Total	2 660 267 \$	1 025 736 \$	2 660 267 \$	1 025 736 \$

## NOTE 11 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

La Société vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont subi une dépréciation en évaluant leur valeur comptable au moyen de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie de la Société est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie. La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits, ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur constituent des données d'entrée de niveau 2.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie de la Société, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

## NOTE 12 DÉPÔTS ET CERTIFICATS

Les dépôts et les certificats sont classés dans les autres passifs financiers évalués au coût amorti.

Les actifs figurant dans les bilans consolidés comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds de clients déposés et les prêts totalisant 584,3 M\$ (2018 – 568,8 M\$), liés aux dépôts et aux certificats.

	À VUE	ÉCHÉANCE			TOTAL 2019	TOTAL 2018
		1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Dépôts	572 974 \$	5 546 \$	3 607 \$	255 \$	582 382 \$	566 605 \$
Certificats	–	454	630	865	1 949	2 194
	572 974 \$	6 000 \$	4 237 \$	1 120 \$	584 331 \$	568 799 \$

## NOTE 13 AUTRES PASSIFS

	2019	2018
Dividendes à payer	134 040 \$	137 710 \$
Intérêts à payer	30 127	27 527
Passif au titre des prestations constituées (note 14)	207 441	189 113
Provisions	20 513	50 768
Autres	49 781	39 055
	441 902 \$	444 173 \$

La Société constitue des provisions au titre de la restructuration relativement aux acquisitions et aux dessaisissements d'entreprises et à d'autres éléments, ainsi que d'autres provisions dans le cours normal de ses activités. En 2019, les changements apportés aux provisions comprenaient des estimations supplémentaires de 2,2 M\$, des reprises de provisions de 3,3 M\$ et des paiements de 29,2 M\$.

D'autres passifs totalisant 221,5 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 238,5 M\$) devraient être réglés d'ici un an.

## NOTE 14 AVANTAGES DU PERSONNEL

---

### RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel et d'avantages postérieurs à l'emploi, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, des régimes de retraite supplémentaires à l'intention des dirigeants (les « RRSD ») non capitalisés pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, le régime de retraite à prestations définies a cessé d'être offert aux nouveaux employés. La Société a un régime de retraite enregistré à cotisations définies à l'intention des employés admissibles embauchés après le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Le régime de retraite à prestations définies est une fiducie distincte, juridiquement séparée de la Société. Le régime de retraite à prestations définies est enregistré en vertu de la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* (la « Loi ») et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR »). Comme l'exige la Loi, le régime de retraite à prestations définies est dirigé par un comité de retraite, composé d'employés actifs et à la retraite. Le comité de retraite assume certaines responsabilités décrites dans la Loi, mais peut déléguer certaines activités à la Société. La LIR régit la capacité de l'employeur à verser des cotisations et établit des paramètres que le régime doit respecter en ce qui a trait aux placements en biens étrangers.

Le régime de retraite à prestations définies prévoit des prestations de retraite pour la durée de la vie en fonction des années de service et du salaire moyen en fin de carrière pour tous les employés admissibles, selon les limites établies par la LIR. Des prestations en cas de décès sont versées au décès d'un membre actif ou à la retraite.

Les employés qui ne sont pas des cadres supérieurs doivent verser des cotisations annuelles correspondant à un certain pourcentage de leur salaire, jusqu'à concurrence d'un plafond défini.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2017, a été produite en mai 2018. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 47,2 M\$, comparativement à 82,7 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. La diminution du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des actifs découlant des cotisations et des rendements des placements, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 46,1 M\$, comparativement à 24,4 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2020. En 2019, la Société a versé des cotisations de 26,4 M\$ (2018 – 40,4 M\$). La Société a affecté un montant de 10,5 M\$, prélevé sur les paiements effectués en 2018, afin de réduire son déficit de solvabilité et d'accroître son surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 26,1 M\$ en 2020. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

Les RRSD sont des régimes de retraite à prestations définies non enregistrés et non contributifs, qui offrent des avantages supplémentaires à certains hauts dirigeants retraités.

Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est un régime non contributif qui fournit aux employés admissibles le remboursement de leurs frais médicaux ou un montant fixe par année, afin de couvrir les frais médicaux au cours de leur retraite.

Les RRSD et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont administrés par la Société, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

NOTE 14 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES (suite)

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels tels que le risque de mortalité, qui correspond à l'espérance de vie et influe sur le calcul des obligations; le risque de taux d'intérêt, qui a une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations et le rendement réel de l'actif des régimes; le risque lié au salaire, puisque les augmentations de salaire estimatives servent au calcul des obligations; et le risque d'investissement, puisque la nature des placements influe sur le rendement réel de l'actif des régimes. Un suivi régulier des régimes, des règlements applicables et de divers autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société permet d'assurer la gestion de l'exposition à ces risques.

Actifs du régime, obligations au titre des prestations et situation de capitalisation :

	2019			2018		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
<b>Juste valeur des actifs du régime</b>						
Solde au début	407 428 \$	– \$	– \$	417 687 \$	– \$	– \$
Cotisations des employés	2 316	–	–	2 464	–	–
Cotisations de l'employeur	26 368	–	–	40 438	–	–
Prestations versées	(32 014)	–	–	(35 411)	–	–
Produits d'intérêts	16 065	–	–	15 246	–	–
Réévaluations :						
– Rendement des actifs du régime	46 384	–	–	(32 996)	–	–
Solde à la fin	466 547	–	–	407 428	–	–
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>						
Solde au début	496 715	62 084	37 742	493 610	63 134	45 405
Prestations versées	(32 014)	(3 308)	(2 266)	(35 411)	(2 873)	(2 373)
Coût des services rendus de l'exercice (Profit) perte au titre de la réduction du régime	18 540	1 462	539	20 293	1 400	918
Cotisations des employés	–	–	–	(776)	–	36
Cotisations des employés	2 316	–	–	2 464	–	–
Charges d'intérêts	19 048	2 265	1 337	17 403	2 153	1 521
Réévaluations :						
Écarts actuariels						
– Hypothèses démographiques	–	–	–	17 397	–	(5 708)
– Ajustements liés à l'expérience	(970)	1 934	(648)	(3 098)	(12)	(787)
– Hypothèses financières	61 971	4 798	2 443	(15 167)	(1 718)	(1 270)
Solde à la fin	565 606	69 235	39 147	496 715	62 084	37 742
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	<b>99 059 \$</b>	<b>69 235 \$</b>	<b>39 147 \$</b>	<b>89 287 \$</b>	<b>62 084 \$</b>	<b>37 742 \$</b>

Hypothèses actuarielles importantes utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations définies :

	2019			2018		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Taux d'actualisation	3,20 %	2,95 %-3,10 %	3,05 %	3,90 %	3,55 %-3,80 %	3,70 %
Taux de croissance de la rémunération	3,90 %	3,75 %	s.o.	4,30 %	3,75 %	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé <sup>1</sup>	s.o.	s.o.	4,00 %	s.o.	s.o.	5,78 %
Taux de mortalité à 65 ans pour les retraités actuels	23,6 ans	23,6 ans	23,6 ans	23,6 ans	23,6 ans	23,6 ans

1. Tend vers 4,00 % en 2044 et reste à un taux identique par la suite.

NOTE 14 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

**RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES** (suite)

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite à la fin de la période de présentation de l'information financière est de 19,1 années (2018 – 18,3 années).

Charge au titre des avantages :

	2019			2018		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Coût des services rendus de l'exercice	18 540 \$	1 462 \$	539 \$	20 293 \$	1 400 \$	918 \$
(Profit) perte au titre de la réduction du régime	–	–	–	(776)	–	36
Coûts financiers nets	2 983	2 265	1 337	2 157	2 153	1 521
	<b>21 523 \$</b>	<b>3 727 \$</b>	<b>1 876 \$</b>	<b>21 674 \$</b>	<b>3 553 \$</b>	<b>2 475 \$</b>

Analyse de sensibilité :

Le calcul du passif au titre des prestations constituées et de la charge connexe au titre des avantages du personnel est sensible aux hypothèses actuarielles importantes. Le tableau suivant présente l'analyse de sensibilité :

	2019		2018	
	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE
<b>Régime de retraite à prestations définies</b>				
Taux d'actualisation (+ / – 0,25 %)				
Hausse	(25 523) \$	(1 782) \$	(21 322) \$	(1 719) \$
Baisse	27 313	1 815	22 784	1 743
Taux de rémunération (+ / – 0,25 %)				
Hausse	9 676	812	7 245	720
Baisse	(9 555)	(806)	(7 198)	(707)
Mortalité				
Augmentation de un an	12 476	686	9 725	705
<b>RRSD</b>				
Taux d'actualisation (+ / – 0,25 %)				
Hausse	(1 825)	52	(1 640)	52
Baisse	1 908	(56)	1 713	(57)
Taux de rémunération (+ / – 0,25 %)				
Hausse	79	23	75	22
Baisse	(78)	(22)	(74)	(24)
Mortalité				
Augmentation de un an	1 681	58	1 418	57
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>				
Taux d'actualisation (+ / – 0,25 %)				
Hausse	(982)	43	(902)	36
Baisse	1 028	(46)	940	(39)
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé (+ / – 1,00 %)				
Hausse	1 372	39	1 180	44
Baisse	(1 183)	(35)	(1 027)	(38)
Mortalité				
Augmentation de un an	1 180	44	987	45

## NOTE 14 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

### RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES (suite)

Les analyses de sensibilité se fondent sur la variation d'une hypothèse, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, un tel scénario est improbable, puisqu'il peut exister des corrélations entre les variations de certaines hypothèses.

Répartition de l'actif du régime de retraite à prestations définies par catégorie d'actif :

	2019	2018
Titres de capitaux propres	59,2 %	56,4 %
Titres à revenu fixe	30,3	32,5
Stratégies alternatives	9,4	9,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,1	1,2
	100,0 %	100,0 %

Le régime de retraite à prestations définies adhère aux dispositions de son énoncé sur les politiques et procédures en matière de placement, qui comprend les objectifs en matière de placement, les lignes directrices relatives à la répartition de l'actif ainsi que les limites de placement pour chaque catégorie d'actif. L'actif du régime de retraite à prestations définies est investi dans des fonds d'investissement exclusifs, à l'exception de la trésorerie en dépôt auprès de banques à charte canadiennes de l'annexe I.

### RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES

La Société offre plusieurs régimes de retraite à cotisations définies à ses employés admissibles. La charge comptabilisée dans les charges autres que les commissions a totalisé 5,5 M\$ (2018 – 4,8 M\$).

### RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE (« RER ») COLLECTIF

La Société offre un RER collectif à ses employés admissibles. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 6,9 M\$ (2018 – 6,7 M\$).

## NOTE 15 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat :

	2019	2018
<b>Impôt sur le résultat constaté en résultat net</b>		
Impôt exigible		
Impôt sur le résultat de l'exercice considéré	200 736 \$	223 924 \$
Ajustements au titre des exercices antérieurs	513	(9 317)
	201 249	214 607
Impôt différé	18 470	(4 688)
	219 719 \$	209 919 \$

## NOTE 15 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Taux d'imposition effectif :

	2019	2018
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,77 %	26,81 %
Incidence des éléments suivants :		
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	(3,31)	(3,79)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée (note 8)	0,48	–
Consolidation des pertes fiscales (note 26)	(1,41)	(1,40)
Autres éléments	0,15	(0,33)
Taux d'imposition effectif	22,68 %	21,29 %

## IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ

Sources d'impôt sur le résultat différé :

	2019	2018
Actifs d'impôt différé		
Passif au titre des prestations constituées	55 994 \$	51 025 \$
Reports en avant de pertes	33 700	33 165
Autres	38 483	38 726
	128 177	122 916
Passifs d'impôt différé		
Commissions de vente inscrites à l'actif (note 2)	40 006	28 254
Immobilisations incorporelles	268 734	265 343
Autres	47 969	49 431
	356 709	343 028
	228 532 \$	220 112 \$

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés dans les bilans consolidés de la façon suivante :

	2019	2018
Actifs d'impôt différé	76 517 \$	75 607 \$
Passifs d'impôt différé	305 049	295 719
	228 532 \$	220 112 \$

Au 31 décembre 2019, les pertes autres qu'en capital de la Société se chiffraient à 10,0 M\$ (2018 – 4,6 M\$), et elles pouvaient être utilisées pour réduire le bénéfice imposable futur; les avantages liés à ces pertes n'avaient pas été comptabilisés. Une tranche de 9,2 M\$ de ces pertes peut être reportée en avant indéfiniment et les pertes restantes expireront le 31 décembre 2037.

## NOTE 16 DETTE À LONG TERME

ÉCHÉANCE	TAUX	2019	2018
26 janvier 2027	3,44 %	400 000	400 000
13 décembre 2027	6,65 %	125 000	125 000
9 mai 2031	7,45 %	150 000	150 000
31 décembre 2032	7,00 %	175 000	175 000
7 mars 2033	7,11 %	150 000	150 000
10 décembre 2040	6,00 %	200 000	200 000
25 janvier 2047	4,56 %	200 000	200 000
9 décembre 2047	4,115 %	250 000	250 000
13 juillet 2048	4,174 %	200 000	200 000
21 mars 2050	4,206 %	250 000	-
		<b>2 100 000</b>	<b>\$ 1 850 000</b>

La dette à long terme comprend les débetures non garanties qui sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

La dette à long terme est classée dans les autres passifs financiers et est comptabilisée au coût amorti.

Les charges d'intérêts liées à la dette à long terme se sont chiffrées à 104,3 M\$ (2018 – 120,9 M\$).

Le 20 mars 2019, la Société a émis des débetures à 4,206 % arrivant à échéance le 21 mars 2050 d'un principal de 250,0 M\$. La Société s'est servie du produit net pour financer le rachat de 150,0 M\$ de ses actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 % émises et en circulation, ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise. La Société a racheté les actions privilégiées de série B le 30 avril 2019.

Les débetures à 6,58 % de 150,0 M\$ sont arrivées à échéance et ont été remboursées le 7 mars 2018.

Le 11 juillet 2018, la Société a émis des débetures à 4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048 d'un principal de 200,0 M\$.

Le 10 août 2018, la Société s'est servie du produit net, ainsi que d'une partie de sa trésorerie interne existante, pour financer le remboursement anticipé de la totalité de ses débetures à 7,35 % arrivant à échéance le 8 avril 2019 d'un principal de 375 M\$. Une prime de 10,7 M\$ a été versée au remboursement anticipé des débetures à 7,35 % et est comprise dans les charges d'intérêts dans les états consolidés du résultat net.

## NOTE 17 CAPITAL SOCIAL

### AUTORISÉ

En nombre illimité :

Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série

Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série

Actions de catégorie 1, sans droit de vote

Actions ordinaires, sans valeur nominale

### ÉMIS ET EN CIRCULATION

	2019		2018	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres :				
Actions privilégiées de premier rang, série B	-	- \$	6 000 000	150 000 \$
Actions ordinaires :				
Solde au début	240 885 317	1 611 263 \$	240 666 131	1 602 726 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 19)	171 561	5 111	219 186	8 537
Rachetées aux fins d'annulation	(2 762 788)	(18 514)	-	-
Solde à la fin	238 294 090	1 597 860 \$	240 885 317	1 611 263 \$

### ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES

La Société a racheté les actions privilégiées de premier rang, série B, d'un principal de 150,0 M\$ le 30 avril 2019.

### OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 26 mars 2019, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités qui demeurera en vigueur jusqu'à la date la plus rapprochée entre le 25 mars 2020 et la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions ordinaires permis en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 4,0 millions de ses actions ordinaires en circulation au 14 mars 2019, soit 1,7 % de celles-ci. La précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société a pris fin le 19 mars 2018.

En 2019, 2 762 788 actions (2018 – néant) ont été rachetées pour un coût de 100,0 M\$. Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

## NOTE 18 GESTION DU CAPITAL

---

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 31 décembre 2018, le capital comprenait également des actions privilégiées perpétuelles qui ont été rachetées en avril 2019. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2 100,0 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 1 850,0 M\$ au 31 décembre 2018. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière. L'augmentation nette de la dette à long terme découle de l'émission, le 20 mars 2019, de débetures à 4,206 % d'un montant de 250,0 M\$ arrivant à échéance le 21 mars 2050.

La Société s'est servie du produit net provenant de l'émission des débetures en partie pour financer le rachat de 150,0 M\$ de ses actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 %, ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise. La Société a racheté les actions privilégiées de série B le 30 avril 2019.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a racheté 2 762 788 actions ordinaires à un coût de 100,0 M\$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 17). En 2019, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes d'un montant de 2,2 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 0,36875 \$ par action, et de dividendes de 537,6 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

## NOTE 19 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

---

### RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

En vertu du régime d'options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société sont régulièrement attribuées à des employés à un prix n'étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date d'attribution. Les options sont assujetties à certaines conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé, établies à la date d'attribution. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Au 31 décembre 2019, 20 415 351 actions ordinaires (2018 – 20 586 912) étaient réservées aux fins d'émission en vertu du régime.

## NOTE 19 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

### RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS (suite)

En 2019, la Société a attribué 1 511 540 options à des salariés (2018 – 1 336 990). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 a été estimée à 1,82 \$ l'option (2018 – 2,56 \$) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le cours moyen pondéré de clôture de l'action était de 34,35 \$ (2018 – 39,10 \$). Les hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

	2019	2018
Prix d'exercice	34,34 \$	39,28 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,07 %	2,35 %
Durée de vie attendue des options	7 ans	6 ans
Volatilité attendue	18,00 %	17,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	6,55 %	5,73 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur sept années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Des options sur actions ont été exercées régulièrement tout au long de 2019, et le prix d'exercice moyen s'est établi à 36,22 \$ en 2019.

La Société a constaté une charge de rémunération de 3,4 M\$ liée à son régime d'options sur actions (2018 – 3,7 M\$).

	2019		2018	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
Solde au début	9 701 894	42,27 \$	8 912 748	42,59 \$
Attribuées	1 511 540	34,34	1 336 990	39,28
Exercées	(171 561)	28,25	(219 186)	35,37
Frappées de déchéance	(512 513)	45,20	(328 658)	43,53
Solde à la fin	10 529 360	41,22 \$	9 701 894	42,27 \$
Pouvant être exercées à la fin	5 470 178	43,99 \$	4 742 050	44,28 \$

OPTIONS EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2019	DATE D'EXPIRATION	PRIX D'EXERCICE (\$)	OPTIONS POUVANT ÊTRE EXERCÉES	
			OPTIONS EN COURS	
	2020	40,45 – 42,82	559 351	559 351
	2021	42,49 – 46,72	426 531	426 531
	2022	45,56 – 47,23	659 948	659 948
	2023	44,73 – 47,26	999 590	887 348
	2024	53,81	763 700	683 950
	2025	43,28 – 43,97	1 090 690	725 413
	2026	34,88 – 38,17	1 939 899	833 563
	2027	39,71 – 41,74	1 292 707	428 035
	2028	37,58 – 40,10	1 319 699	266 039
	2029	34,29 – 36,91	1 477 245	–
			10 529 360	5 470 178

### RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS

La Société s'est dotée de régimes d'unités d'actions à l'intention de certains employés admissibles en vue de les maintenir en poste et d'harmoniser encore davantage les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires. Parmi ces régimes figurent un régime d'unités d'actions liées au rendement, un régime d'unités d'actions différées et un régime d'unités d'actions restreintes. En vertu des régimes, les unités d'actions sont attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé. En outre, le régime d'unités d'actions liées au rendement et le régime d'unités d'actions différées sont assujettis à des conditions

#### RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS (suite)

d'acquisition des droits relatifs au rendement. La valeur de chaque unité d'action se fonde sur le cours des actions ordinaires de la Société. Les unités d'actions liées au rendement et les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, certains employés peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées, dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Des unités d'actions supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur des unités d'actions à la date de versement des dividendes. La Société a constaté une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 17,0 M\$ en 2019 (2018 – 6,8 M\$) et un passif de 26,5 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 20,4 M\$).

#### RÉGIMES D'ACHAT D' ACTIONS

En vertu des régimes d'achat d'actions de la Société, les employés et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine admissibles peuvent choisir chaque année qu'un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu'à concurrence d'un plafond préétabli, afin d'acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Les droits aux actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquis après une période maximale de trois ans suivant la date de l'achat. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 10,0 M\$ (2018 – 12,4 M\$).

#### RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS

La Société a établi un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil sous forme d'unités d'actions différées et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil en trésorerie ou en unités d'actions différées. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir certains de leurs honoraires sous forme d'une combinaison d'unités d'actions différées et de trésorerie. Le nombre d'unités d'actions différées attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'une unité d'action différée »). L'administrateur qui choisit de recevoir des unités d'actions différées recevra d'autres unités à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur d'une telle unité à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées, et seront acquittées au moyen de versements en trésorerie, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Au 31 décembre 2019, la juste valeur des unités d'actions différées en cours était de 18,6 M\$ (2018 – 13,4 M\$). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime d'unités d'actions différées et la variation de la juste valeur du swap de rendement total, qui constitue un instrument de couverture économique pour le régime d'unités d'actions différées, est comptabilisé au poste Charges autres que les commissions dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

## NOTE 20 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)

	AVANTAGES DU PERSONNEL	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET AUTRES	TOTAL
<b>2019</b>				
Solde au début	(149 052) \$	57 234 \$	46 020 \$	(45 798) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(16 895)	10 597	(54 138)	(60 436)
Sortie des éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(21 468)	-	(21 468)
Solde à la fin	(165 947) \$	46 363 \$	(8 118) \$	(127 702) \$
<b>2018</b>				
Solde au début	(132 529) \$	39 068 \$	22 348 \$	(71 113) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(16 523)	18 166	23 672	25 315
Solde à la fin	(149 052) \$	57 234 \$	46 020 \$	(45 798) \$

Les montants sont constatés déduction faite de l'impôt.

## NOTE 21 GESTION DES RISQUES

La Société gère activement ses risques de liquidité, de crédit et de marché.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur des finances et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une nécessité fondamentale pour la Société. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence de garantie liée à des instruments dérivés en ce qui concerne les activités bancaires hypothécaires. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes, et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »).

**RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS** (suite)

Certaines filiales de la Société sont des émettrices autorisées de TH LNH et des vendeuses autorisées dans le cadre du Programme OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

Les échéances contractuelles de certains passifs financiers de la Société sont les suivantes :

AU 31 DÉCEMBRE 2019 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	6,9 \$	10,1 \$	0,2 \$	17,2 \$
Dépôts et certificats	573,0	6,0	4,2	1,1	584,3
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 473,6	5 431,5	8,5	6 913,6
Contrats de location <sup>1</sup>	–	26,2	54,7	23,5	104,4
Dettes à long terme	–	–	–	2 100,0	2 100,0
Capitalisation des régimes de retraite <sup>2</sup>	–	26,1	–	–	26,1
Total des échéances contractuelles	573,0 \$	1 538,8 \$	5 500,5 \$	2 133,3 \$	9 745,6 \$

1. Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisé dans le cours normal des activités.
2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2020 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 décembre 2019, inchangées par rapport au 31 décembre 2018. Les marges de crédit au 31 décembre 2019 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2018. La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2018.

**RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 720,0 M\$ (2018 – 650,2 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 68,0 M\$ (2018 – 81,8 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 652,0 M\$ (2018 – 568,4 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 34,5 M\$ (2018 – 103,5 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 206,5 M\$ (2018 – 76,2 M\$), d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 411,0 M\$ (2018 – 364,3 M\$). Les résultats de 2018 comprenaient également un papier commercial de société à notation élevée de 24,4 M\$. La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

**RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS** *(suite)*

Au 31 décembre 2019, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,2 G\$ (2018 – 7,7 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 6,8 G\$ (2018 – 7,3 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 344,5 M\$ (2018 – 363,9 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés, et des prêts d'un montant de 24,2 M\$ (2018 – 25,6 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IGM<sup>MC</sup> d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 3,9 G\$ (2018 – 4,2 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,9 G\$ (2018 – 3,1 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 71,9 M\$ (2018 – 74,1 M\$) et à 37,9 M\$ (2018 – 35,6 M\$), respectivement, au 31 décembre 2019. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 4,6 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 décembre 2019 (2018 – 8,3 %).

Au 31 décembre 2019, une proportion de 59,1 % (2018 – 61,5 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2019, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 2,4 M\$, comparativement à 3,3 M\$ au 31 décembre 2018. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,6 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 1,8 M\$ au 31 décembre 2018.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,7 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2018, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2018.

### RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché ».

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 15,7 M\$ (2018 – 19,4 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 0,7 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – néant). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2019. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2018.

### RISQUE DE MARCHÉ LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

#### *Risque de taux d'intérêt*

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2019, ce swap avait une juste valeur négative de 0,9 M\$ (2018 – juste valeur positive de 4,9 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 0,8 G\$ (2018 – 0,9 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2019, la juste valeur négative de ces swaps totalisait 4,9 M\$ (2018 – juste valeur négative de 11,0 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,6 G\$ (2018 – 1,7 G\$). Au 31 décembre 2019, la juste valeur négative nette de 5,8 M\$ (2018 – juste valeur négative de 6,1 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 2,4 G\$ (2018 – 2,6 G\$).
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Avec prise d'effet en 2018, la comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du bénéfice global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits tirés des placements nets et autres produits sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur de 0,6 M\$ (2018 – juste valeur négative de 1,8 M\$) sur un montant notionnel en cours de 180,4 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 249,9 M\$).

## NOTE 21 GESTION DES RISQUES *(suite)*

---

### RISQUE DE MARCHÉ LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

#### **Risque de taux d'intérêt** *(suite)*

Au 31 décembre 2019, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 2,0 M\$ (2018 – une diminution de 0,5 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2018.

#### **Risque actions**

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres (se reporter à la note 4) classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des placements en titres de capitaux propres s'élevait à 357,4 M\$ au 31 décembre 2019 (2018 – 459,9 M\$).

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

#### **Risque de change**

La Société est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans Personal Capital et China AMC. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sur ces investissements sont comptabilisées dans les autres éléments du bénéfice global. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 40,5 M\$ (44,8 M\$).

La quote-part du résultat de China AMC et de Personal Capital revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées d'environ 0,7 M\$ (0,6 M\$).

### RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré. Ces variations de l'actif géré ont une incidence directe sur les résultats.

## NOTE 22 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

---

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Dans tous les cas, les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les options sont des ententes contractuelles qui donnent le droit, sans que ce soit une obligation, d'acheter ou de vendre des instruments financiers précis à un prix fixe à une date ultérieure. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Certains des instruments financiers dérivés de la Société sont assujettis à des conventions cadres de compensation et sont présentés sur une base brute. Le montant assujetti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de profit et qui sont comptabilisés dans les actifs dans les bilans consolidés. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un profit ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du profit ou de la perte.

## NOTE 22 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société :

2019	MONTANT NOTIONNEL				RISQUE DE CRÉDIT	JUSTE VALEUR	
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL		ACTIF	PASSIF
Swaps							
Comptabilité de couverture	– \$	59 559 \$	46 504 \$	106 063 \$	373 \$	373 \$	10 \$
Sans comptabilité de couverture	914 441	1 466 479	76 973	2 457 893	12 049	12 049	17 183
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	10 175	33 440	–	43 615	2 782	2 782	–
	<b>924 616 \$</b>	<b>1 559 478 \$</b>	<b>123 477 \$</b>	<b>2 607 571 \$</b>	<b>15 204 \$</b>	<b>15 204 \$</b>	<b>17 193 \$</b>
2018							
Swaps							
Comptabilité de couverture	– \$	122 186 \$	42 650 \$	164 836 \$	1 \$	1 \$	1 158 \$
Sans comptabilité de couverture	907 525	1 736 413	36 737	2 680 675	16 034	16 034	23 252
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	10 310	26 985	–	37 295	329	329	4 580
	<b>917 835 \$</b>	<b>1 885 584 \$</b>	<b>79 387 \$</b>	<b>2 882 806 \$</b>	<b>16 364 \$</b>	<b>16 364 \$</b>	<b>28 990 \$</b>

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation, se chiffrait à 0,7 M\$ (2018 – néant).

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, se chiffrait à 0,7 M\$ (2018 – néant). Les droits aux produits d'intérêts nets futurs sont liés aux activités de titrisation de la Société et ne sont pas présentés dans les bilans consolidés.

## NOTE 23 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

- Niveau 1 - Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 - Données d'entrée observables autres que les cours du marché de niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires; ou données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données d'entrée de marché observables.
- Niveau 3 - Données d'entrée non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

## NOTE 23 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

---

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données d'entrée de marché observables (niveau 2) ou des données d'entrée de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données d'entrée raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée d'entrée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données d'entrée disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données d'entrée, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les autres titres de placement, ainsi que les autres actifs financiers et les autres passifs financiers, sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les placements en titres de capitaux propres négociés en bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données d'entrée observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres de placement faisant l'objet de peu ou d'aucune activité de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé des prêts hypothécaires. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des

NOTE 23 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

2019	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR			
		NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
<b>Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>					
Autres titres de placement					
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	301 196 \$	– \$	– \$	301 196 \$	301 196 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	56 166	55 603	–	563	56 166
Prêts					
– Juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	–	–
Instruments financiers dérivés	15 204	–	10 762	4 442	15 204
<b>Actifs financiers comptabilisés au coût amorti</b>					
Prêts					
– Coût amorti	7 198 043	–	366 020	6 907 743	7 273 763
<b>Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>					
Instruments financiers dérivés	17 193	–	11 845	5 348	17 193
Autres passifs financiers	–	–	–	–	–
<b>Passifs financiers comptabilisés au coût amorti</b>					
Dépôts et certificats					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	584 331	–	584 662	–	584 662
Dette à long terme	6 913 636	–	–	6 996 953	6 996 953
	2 100 000	–	2 453 564	–	2 453 564
<hr/>					
2018					
<b>Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>					
Autres titres de placement					
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	372 396 \$	– \$	– \$	372 396 \$	372 396 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	87 515	86 963	–	552	87 515
Prêts					
– Juste valeur par le biais du résultat net	4 303	–	4 303	–	4 303
Instruments financiers dérivés	16 364	–	7 179	9 185	16 364
<b>Actifs financiers comptabilisés au coût amorti</b>					
Prêts					
– Coût amorti	7 733 728	–	380 372	7 405 170	7 785 542
<b>Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>					
Instruments financiers dérivés	28 990	–	24 704	4 286	28 990
Autres passifs financiers	8 237	8 235	2	–	8 237
<b>Passifs financiers comptabilisés au coût amorti</b>					
Dépôts et certificats					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	568 799	–	569 048	–	569 048
Dette à long terme	7 370 193	–	–	7 436 873	7 436 873
	1 850 000	–	2 050 299	–	2 050 299

## NOTE 23 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2019 ni en 2018.

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

	SOLDE AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET <sup>1</sup>	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	ACHATS ET ÉMISSIONS	RÈGLEMENTS	TRANSFERTS/ SORTIES	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE
<b>2019</b>							
Autres titres de placement							
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	372 396 \$	– \$	12 248 \$	66 693 \$	– \$	(150 141) \$	301 196 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	552	11	–	–	–	–	563
Instruments financiers dérivés, montant net	4 899	(5 207)	–	(1 551)	(953)	–	(906)
<b>2018</b>							
Autres titres de placement							
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	262 825 \$	– \$	21 002 \$	88 569 \$	– \$	– \$	372 396 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	661	(8)	–	–	–	(101)	552
Instruments financiers dérivés, montant net	4 095	(12 689)	–	224	(13 269)	–	4 899

1. Inclus dans les produits tirés des placements nets dans les états consolidés du résultat net.

## NOTE 24 BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

	2019	2018
<b>Bénéfice</b>		
Bénéfice net	748 947 \$	776 168 \$
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2 213	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	746 734 \$	767 318 \$
<b>Nombre d'actions ordinaires (en milliers)</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	239 105	240 815
Ajouter : Exercice potentiel des options sur actions en circulation <sup>1</sup>	76	125
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – Dilué	239 181	240 940
<b>Bénéfice par action ordinaire (en dollars)</b>		
De base	3,12 \$	3,19 \$
Dilué	3,12 \$	3,18 \$

1. Exclut 1 591 milliers d'actions en 2019 (2018 – 1 453 milliers) liées à des options sur actions en circulation qui avaient un effet antidilutif.

## NOTE 25 PASSIFS ÉVENTUELS ET GARANTIES

---

### PASSIFS ÉVENTUELS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie. Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

### GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes d'indemnisation de tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

## NOTE 26 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

---

### TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET SOLDES

La Société conclut des opérations avec La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société liée, Lifeco, qui est une filiale de la Corporation Financière Power. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie ont fusionné en une seule société : la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Ces transactions ont lieu dans le cours normal de ses activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2019 et en 2018, la Société a fourni certains services administratifs à la Great-West, et a reçu de cette même partie certains services administratifs. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 54,8 M\$ (2018 – 62,6 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 17,1 M\$ (2018 – 17,5 M\$) et a versé un montant de 26,2 M\$ (2018 – 25,4 M\$) à la Great-West et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement. La Société a payé un montant de 78,8 M\$ (2018 – 78,3 M\$) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds d'investissement de la Société.
- Au cours de 2019, la Société a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life pour un montant de 10,8 M\$ (2018 – 61,4 M\$).

Après avoir obtenu une décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu en octobre 2017, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec le groupe de sociétés de Power Corporation du Canada, aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales peuvent être acquises au cours de chaque exercice jusqu'en 2020, inclusivement. Les acquisitions devraient être conclues au quatrième trimestre de chaque exercice. La Société comptabilisera l'économie au titre des pertes fiscales réalisée au cours de l'exercice. Le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018, la Société a acquis des actions de telles sociétés et a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales acquises.

## NOTE 26 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

### RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le tableau qui suit présente le total de la rémunération et des autres avantages des administrateurs et des employés considérés comme des dirigeants principaux, puisqu'ils sont responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

	2019	2018
Rémunération et avantages du personnel	4 260 \$	4 200 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	3 988	3 007
Paiements fondés sur des actions	2 023	1 638
	<b>10 271 \$</b>	<b>8 845 \$</b>

Les paiements fondés sur des actions ne tiennent pas compte de la réévaluation de la juste valeur des unités d'actions différées découlant des fluctuations du cours de l'action de la Société (se reporter à la note 19).

## NOTE 27 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- IG Gestion de patrimoine
- Mackenzie
- Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent le système interne de communication de l'information financière et d'évaluation de rendement de la Société.

Au troisième trimestre de 2018, la Société a annoncé qu'elle avait remplacé la marque Groupe Investors par la marque IG Gestion de patrimoine.

IG Gestion de patrimoine tire des honoraires de l'exercice de ses principales activités, qui sont liées essentiellement à la distribution, à la gestion et à l'administration de ses fonds d'investissement. Ce secteur tire également des honoraires de la prestation de services de courtage et de la distribution de produits bancaires et d'assurance. De plus, les revenus gagnés à titre d'intermédiaire par IG Gestion de patrimoine découlent principalement des services bancaires hypothécaires et d'administration liés aux prêts et des actifs financés par des dépôts et des certificats.

Placements Mackenzie tire des honoraires des services qu'elle offre à titre de gestionnaire de ses fonds d'investissement et à titre de conseiller en placements pour les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

Les Activités internes et autres englobent Investment Planning Counsel, la quote-part du résultat lié à ses placements dans Lifeco, dans China AMC et dans Personal Capital (se reporter à la note 8), les produits tirés des placements nets liés aux placements non attribués, les autres produits ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

NOTE 27 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2019

	IG GESTION DE PATRIMOINE	PLACEMENTS MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL DES SECTEURS	AJUSTEMENTS <sup>1</sup>	TOTAL
<b>Produits</b>						
Honoraires de gestion	1 487 935 \$	703 538 \$	76 487 \$	2 267 960 \$	– \$	2 267 960 \$
Honoraires d'administration	299 631	98 251	16 575	414 457	–	414 457
Honoraires de distribution	171 164	5 746	191 126	368 036	–	368 036
Produits tirés des placements nets et autres produits	56 248	4 236	16 444	76 928	–	76 928
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	122 425	122 425	(17 200)	105 225
	2 014 978	811 771	423 057	3 249 806	(17 200)	3 232 606
<b>Charges</b>						
Commissions	628 766	292 896	179 503	1 101 165	–	1 101 165
Charges autres que les commissions	615 934	350 438	88 017	1 054 389	–	1 054 389
	1 244 700	643 334	267 520	2 155 554	–	2 155 554
Bénéfice avant les éléments suivants	770 278 \$	168 437 \$	155 537 \$	1 094 252	(17 200)	1 077 052
Charges d'intérêts <sup>2</sup>				(108 386)	–	(108 386)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée				(17 200)	17 200	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat				968 666	–	968 666
Impôt sur le résultat				219 719	–	219 719
Bénéfice net				748 947	–	748 947
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				2 213	–	2 213
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				746 734 \$	– \$	746 734 \$
Actifs identifiables	8 508 059 \$	1 140 237 \$	3 082 913 \$	12 731 209 \$		
Goodwill	1 347 781	1 168 580	143 906	2 660 267		
Total de l'actif	9 855 840 \$	2 308 817 \$	3 226 819 \$	15 391 476 \$		

1. La quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée n'est pas liée à un secteur en particulier et, par conséquent, elle est exclue des résultats sectoriels. Ces éléments ont été réintégrés au poste Produits ou Charges de chacun des secteurs à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, elles comprennent également des intérêts sur les contrats de location d'un montant de 4,1 M\$ en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location, par la Société.

NOTE 27 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2018

	IG GESTION DE PATRIMOINE	PLACEMENTS MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL DES SECTEURS	AJUSTEMENTS <sup>1</sup>	TOTAL
<b>Produits</b>						
Honoraires de gestion	1 458 127 \$	701 424 \$	79 631 \$	2 239 182 \$	– \$	2 239 182 \$
Honoraires d'administration	310 382	98 353	18 358	427 093	–	427 093
Honoraires de distribution	171 531	6 713	192 662	370 906	–	370 906
Produits tirés des placements nets et autres produits	46 665	(1 942)	17 205	61 928	–	61 928
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	149 962	149 962	–	149 962
	1 986 705	804 548	457 818	3 249 071	–	3 249 071
<b>Charges</b>						
Commissions	623 421	291 089	184 133	1 098 643	–	1 098 643
Charges autres que les commissions	597 242	335 105	88 377	1 020 724	22 758	1 043 482
	1 220 663	626 194	272 510	2 119 367	22 758	2 142 125
Bénéfice avant les éléments suivants	766 042 \$	178 354 \$	185 308 \$	1 129 704	(22 758)	1 106 946
Charges d'intérêts				(110 179)	(10 680)	(120 859)
Prime versée au remboursement anticipé de débentures (note 16)				(10 680)	10 680	–
Charges de restructuration et autres charges (note 3)				(22 758)	22 758	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat				986 087	–	986 087
Impôt sur le résultat				209 919	–	209 919
Bénéfice net				776 168	–	776 168
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				8 850	–	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				767 318 \$	– \$	767 318 \$
Actifs identifiables	8 822 277 \$	1 153 639 \$	2 972 531 \$	12 948 447 \$		
Goodwill	1 347 781	1 168 580	143 906	2 660 267		
Total de l'actif	10 170 058 \$	2 322 219 \$	3 116 437 \$	15 608 714 \$		

1. La prime versée au remboursement anticipé de débentures et les charges de restructuration et autres charges ne sont pas liées à un secteur en particulier et, par conséquent, elles sont exclues des résultats sectoriels. Ces éléments ont été réintégrés au poste Produits ou Charges de chacun des secteurs à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.

# DONNÉES TRIMESTRIELLES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

2019

2018

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
<b>Produits</b>								
Honoraires de gestion	581 231 \$	574 083 \$	567 422 \$	545 224 \$	545 975 \$	573 825 \$	562 781 \$	556 601 \$
Honoraires d'administration	104 197	104 433	104 128	101 699	103 382	109 054	107 123	107 534
Honoraires de distribution	93 452	91 075	94 235	89 274	94 345	93 344	89 897	93 320
Produits tirés des placements nets et autres produits	21 256	17 580	17 859	20 233	13 168	15 974	18 577	14 209
Quote-part du résultat des entreprises associées	23 409	28 902	20 264	32 650	34 602	39 793	37 583	37 984
	823 545	816 073	803 908	789 080	791 472	831 990	815 961	809 648
<b>Charges</b>								
Commissions	278 279	272 367	275 853	274 666	272 308	270 073	270 164	286 098
Charges autres que les commissions	266 043	254 257	259 651	274 438	269 034	268 676	252 627	253 145
Charges d'intérêts	27 758	27 764	27 648	25 216	24 122	37 703	28 770	30 264
	572 080	554 388	563 152	574 320	565 464	576 452	551 561	569 507
Bénéfice avant impôt sur le résultat	251 465	261 685	240 756	214 760	226 008	255 538	264 400	240 141
Impôt sur le résultat	59 835	59 208	55 632	45 044	43 874	55 172	58 483	52 390
<b>Bénéfice net</b>	191 630	202 477	185 124	169 716	182 134	200 366	205 917	187 751
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	2 213	2 212	2 213	2 212	2 213
<b>Bénéfice net attribuable</b>								
<b>aux actionnaires ordinaires</b>	191 630 \$	202 477 \$	185 124 \$	167 503 \$	179 922 \$	198 153 \$	203 705 \$	185 538 \$
<b>Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS<sup>1</sup></b>								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	200 830 \$	202 477 \$	193 124 \$	167 503 \$	179 922 \$	222 672 \$	203 705 \$	185 538 \$
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	(9 200)	-	(8 000)	-	-	-	-	-
Charge de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	-	(16 723)	-	-
Prime versée au remboursement anticipé de débentures, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	-	(7 796)	-	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	191 630 \$	202 477 \$	185 124 \$	167 503 \$	179 922 \$	198 153 \$	203 705 \$	185 538 \$
<b>Bénéfice dilué par action (¢)</b>								
Bénéfice net	80	85	77	70	75	82	85	77
Bénéfice net ajusté <sup>1</sup>	84	85	81	70	75	92	85	77
<b>Dividendes par action (¢)</b>	56,25	56,25	56,25	56,25	56,25	56,25	56,25	56,25

1. Se reporter à la page 24 du rapport de gestion pour une explication relative à l'utilisation par la Société de mesures non conformes aux normes IFRS.

# DONNÉES TRIMESTRIELLES

## DONNÉES STATISTIQUES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

	2019				2018			
(en M\$)	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
<b>Fonds d'investissement</b>								
<b>IG Gestion de patrimoine<sup>1</sup></b>								
Ventes de fonds communs de placement	2 251 \$	2 077 \$	2 045 \$	2 350 \$	2 118 \$	2 014 \$	2 084 \$	2 859 \$
Taux de rachat des fonds communs de placement (en %) – Total	10,9	10,8	10,5	10,1	9,8	9,5	9,3	9,1
– Fonds à long terme	10,3	10,2	9,9	9,5	9,2	8,8	8,6	8,4
Ventes nettes (rachats nets)	(247)	(291)	(537)	(14)	(125)	(64)	(110)	784
Actif géré	93 161	90 779	90 176	89 411	83 137	88 992	88 762	87 103
<b>Mackenzie</b>								
Ventes de fonds communs de placement	2 587	2 253	2 541	2 505	2 328	2 252	2 741	2 630
Taux de rachat des fonds communs de placement (en %) – Total	16,1	16,2	16,7	17,5	17,6	16,9	15,8	14,2
– Fonds à long terme	15,6	15,7	16,2	17,0	17,1	16,4	15,3	13,7
Ventes nettes (rachats nets)	265	491	284	376	(91)	258	447	768
Actif géré								
Fonds communs de placement	60 838	59 275	58 864	57 694	53 407	57 343	56 842	55 586
FNB	4 749	4 051	3 454	3 330	2 949	2 963	2 600	2 004
Fonds d'investissement <sup>2</sup>	63 991	62 150	61 395	60 126	55 508	59 493	58 692	56 994
<b>Investment Planning Counsel<sup>1</sup></b>								
Ventes de fonds communs de placement	147	154	174	219	229	219	252	260
Taux de rachat des fonds communs de placement (en %) – Total	19,5	21,1	20,9	20,3	19,4	17,1	17,1	16,9
– Fonds à long terme	19,3	20,9	20,7	20,1	19,2	16,8	16,9	16,7
Ventes nettes (rachats nets)	(114)	(60)	(82)	(16)	(65)	(6)	5	48
Actif géré	5 391	5 365	5 396	5 426	5 125	5 532	5 562	5 452
<b>Total de l'actif géré des fonds d'investissement<sup>3</sup></b>	161 763	157 578	156 301	154 335	143 282	153 430	152 477	149 203
<b>Total de l'actif géré<sup>3</sup></b>	166 808	162 536	162 328	160 467	149 066	159 714	159 129	155 758
<b>Actif de la Société</b>	15 391	15 574	15 706	15 970	15 609	15 399	15 672	15 695
<b>Conseillers – IG Gestion de patrimoine</b>	3 381	3 486	3 557	3 642	3 711	3 827	3 945	4 081

1. Les totaux de l'actif géré et des ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

2. Exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

3. Montant ajusté pour tenir compte des actifs intersectoriels.

# RÉTROSPECTIVE SUR DIX ANS

## ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	2019	2018	2017	2016	2015	TCAC <sup>1</sup> SUR 5 ANS		2014	2013	2012	2011	2010	TCAC <sup>1</sup> SUR 10 ANS	
						EN %							EN %	
Produits tirés des honoraires	3 050 453	3 037 181	3 005 733	2 856 934	2 833 355	2,0		2 762 578	2 513 186	2 424 574	2 571 076	2 467 813		3,2
Produits tirés des placements nets et autres produits	182 153	211 890	148 277	187 849	194 590	2,0		164 706	176 836	152 582	161 376	140 874		11,2
	3 232 606	3 249 071	3 154 010	3 044 783	3 027 945	2,0		2 927 284	2 690 022	2 577 156	2 732 452	2 608 687		3,5
Charges	2 263 940	2 262 984	2 369 358	2 097 846	2 037 153	2,9		1 962 321	1 708 642	1 618 989	1 635 154	1 600 831		4,1
Bénéfice avant les éléments suivants	968 666	986 087	784 652	946 937	990 792	0,1		964 963	981 380	958 167	1 097 298	1 007 856		2,3
Impôt sur le résultat	219 719	209 919	173 887	167 633	210 250	1,6		202 862	210 626	190 504	250 497	268 805		0,1
	748 947	776 168	610 765	779 304	780 542	(0,3)		762 101	770 754	767 663	846 801	739 051		3,0
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-		-	-	-	62 644	1 753		-
Bénéfice net	748 947	776 168	610 765	779 304	780 542	(0,3)		762 101	770 754	767 663	909 445	740 804		3,0
Dividendes sur actions privilegiées perpétuelles	2 213	8 850	8 850	8 850	8 850	(24,5)		8 850	8 850	8 850	8 850	10 105		n.s.
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	746 734	767 318	601 915	770 454	771 692	(0,2)		753 251	761 904	758 813	900 595	730 699		2,9
<b>Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires<sup>2</sup></b>	763 934	791 837	727 864	736 454	796 001	(1,6)		826 100	763 510	746 404	832 991	758 943		2,1
<b>Bénéfice dilué par action (\$)</b>														
Bénéfice net	3,12	3,18	2,50	3,19	3,11	0,9		2,98	3,02	2,97	3,48	2,78		3,9
Bénéfice net ajusté <sup>2</sup>	3,19	3,29	3,02	3,05	3,21	(0,5)		3,27	3,02	2,92	3,22	2,89		3,1
Dividendes par action (\$)	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	0,7		2,18	2,15	2,15	2,10	2,05		0,9
<b>Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires (%)</b>														
Bénéfice net	16,9	17,7	12,9	17,1	16,9			16,2	17,3	17,6	21,3	17,6		
Bénéfice net ajusté <sup>2</sup>	17,2	18,2	15,6	16,3	17,4			17,8	17,3	17,3	19,7	18,2		
<b>Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)</b>														
- De base	239 105	240 815	240 585	241 300	248 173			252 108	252 013	254 853	258 151	261 855		
- Dilué	239 181	240 940	240 921	241 402	248 299			252 778	252 474	255 277	259 075	262 867		
<b>Cours de clôture des actions (\$)</b>	37,28	31,03	44,15	38,20	35,34	(4,2)		46,31	56,09	41,60	44,23	43,46		(1,3)

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Mesures financières non conformes aux normes IFRS - Excluent les éléments suivants :

2019 - Une charge de 17,2 M\$ après impôt représentant la quote-part des charges exceptionnelles de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») revenant à la Société.

2018 - Une charge de 16,7 M\$ après impôt au titre des charges liée à la restructuration et autres charges et une charge de 7,8 M\$ après impôt qui représente une prime versée au remboursement anticipé de débentures d'un montant de 375 M\$.

2017 - Une charge de 126,8 M\$ et de 16,8 M\$ après impôt au titre des charges liée à la restructuration et autres charges, une réduction de 36,8 M\$ après impôt au titre des charges liée au régime de retraite de la Société, une charge de 14,0 M\$ et de 5,1 M\$ après impôt qui représente la quote-part de la provision au titre des charges exceptionnelles et de la restructuration de Lifeco, respectivement.

2016 - Une variation favorable de 34,0 M\$ de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus.

2015 - Une charge après impôt de 24,3 M\$ liée à la restructuration et autres charges.

2014 - Une charge de 59,2 M\$ après impôt liée à des distributions aux clients et à d'autres coûts, et une charge de 13,6 M\$ après impôt au titre de la restructuration et autres charges.

2013 - Une charge de 10,6 M\$ après impôt au titre de la restructuration et autres charges, ainsi qu'un profit de 9,0 M\$ après impôt représentant la quote-part de la variation nette de la provision liée à des litiges de Lifeco revenant à la Société.

2012 - Une variation favorable de 24,4 M\$ de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus, une charge de 5,6 M\$ après impôt représentant la quote-part de la variation nette de la provision liée à des litiges de Lifeco revenant à la Société, et une charge d'impôt sans effet de trésorerie de 6,4 M\$, résultant de l'augmentation du taux d'imposition des sociétés de l'Ontario et de son incidence sur les passifs d'impôt différé liés aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée qui découlent des acquisitions d'entreprises réalisées antérieurement.

2011 - Bénéfice net de 62,6 M\$ lié aux activités abandonnées et profit de 5,0 M\$ après impôt représentant la quote-part de la variation nette de la provision liée à des litiges de Lifeco revenant à la Société.

2010 - Bénéfice net de 1,8 M\$ lié aux activités abandonnées, charge non récurrente de 21,8 M\$ après impôt liée à la transition aux normes IFRS, et charge de 8,2 M\$ après impôt représentant la quote-part de la provision supplémentaire liée à des litiges de Lifeco revenant à la Société.

# RÉTROSPECTIVE SUR DIX ANS

## DONNÉES STATISTIQUES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

(en M\$)	2019	2018	2017	2016	2015	TCAC <sup>1</sup> SUR 5 ANS EN %	2014	2013	2012	2011	2010	TCAC <sup>1</sup> SUR 10 ANS EN %
<b>Fonds d'investissement</b>												
<b>IG Gestion de patrimoine<sup>2</sup></b>												
Ventes de fonds communs de placement	8 723	9 075	9 693	7 760	7 890	3,2	7 461	6 668	5 778	6 021	5 748	5,6
Taux de rachat des fonds communs de placement (%)												
– Total	10,9	9,8	9,2	9,6	9,4		9,5	10,2	11,0	9,8	9,4	
– Fonds à long terme	10,3	9,2	8,4	8,8	8,7		8,7	9,4	10,0	8,8	8,3	
Ventes nettes (rachats nets)	(1 089)	485	1 944	366	754	n.s.	651	159	(724)	39	253	n.s.
Actif géré	93 161	83 137	88 008	81 242	74 897	4,9	73 459	68 255	60 595	57 735	61 785	4,9
<b>Mackenzie</b>												
Ventes de fonds communs de placement	9 886	9 951	9 124	6 939	6 965	6,9	7 070	6 700	5 490	5 645	5 848	7,3
Taux de rachat des fonds communs de placement (%)												
– Total	16,1	17,6	15,2	15,6	16,6		15,1	16,7	18,7	16,9	18,1	
– Fonds à long terme	15,6	17,1	14,8	15,0	16,2		14,6	16,0	17,9	15,8	16,5	
Ventes nettes (rachats nets)	1 416	1 382	1 780	(555)	(1 258)	n.s.	(209)	(487)	(1 974)	(1 548)	(1 519)	n.s.
Actif géré												
Fonds communs de placement	60 838	53 407	55 615	51 314	48 445	4,5	48 782	46 024	40 394	39 141	43 452	4,1
FNB	4 749	2 949	1 296	113								
Fonds d'investissement <sup>3</sup>	63 991	55 508	56 543	51 427	48 445	5,6	48 782	46 024	40 394	39 141	43 452	4,6
<b>Investment Planning Counsel<sup>2</sup></b>												
Ventes de fonds communs de placement	694	960	889	955	741	0,3	682	485	401	543	499	7,3
Taux de rachat des fonds communs de placement (%)												
– Total	19,5	19,4	17,0	15,9	13,8		12,9	13,8	14,7	11,1	12,7	
– Fonds à long terme	19,3	19,2	16,7	15,7	13,6		12,6	13,2	14,3	10,9	12,0	
Ventes nettes (rachats nets)	(272)	(18)	79	293	177	n.s.	207	52	(24)	225	204	n.s.
Actif géré	5 391	5 125	5 377	4 908	4 452	7,0	3 850	3 406	2 950	2 811	2 688	9,7
<b>Total de l'actif géré des fonds d'investissement<sup>4</sup></b>	<b>161 763</b>	<b>143 282</b>	<b>149 818</b>	<b>137 575</b>	<b>127 791</b>	<b>5,1</b>	<b>126 039</b>	<b>117 649</b>	<b>103 915</b>	<b>99 685</b>	<b>107 925</b>	<b>4,9</b>
<b>Total de l'actif géré<sup>4</sup></b>	<b>166 808</b>	<b>149 066</b>	<b>156 513</b>	<b>142 688</b>	<b>134 398</b>	<b>3,3</b>	<b>141 919</b>	<b>131 777</b>	<b>120 694</b>	<b>118 713</b>	<b>129 484</b>	<b>3,3</b>
<b>Actif de la Société</b>	<b>15 391</b>	<b>15 609</b>	<b>16 499</b>	<b>15 625</b>	<b>14 831</b>	<b>1,3</b>	<b>14 417</b>	<b>12 880</b>	<b>11 962</b>	<b>11 144</b>	<b>12 237</b>	<b>5,9</b>
<b>Conseillers – IG Gestion de patrimoine</b>	<b>3 381</b>	<b>3 711</b>	<b>4 146</b>	<b>4 947</b>	<b>5 320</b>	<b>(8,1)</b>	<b>5 145</b>	<b>4 673</b>	<b>4 518</b>	<b>4 608</b>	<b>4 686</b>	<b>(3,1)</b>

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Les totaux de l'actif géré et des ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

3. Exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

4. Montant ajusté pour tenir compte des actifs intersectoriels.

## RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

### SIÈGE SOCIAL

447, avenue Portage  
Winnipeg (Manitoba)  
R3B 3H5  
Téléphone : 204-943-0361  
Télécopieur : 204-947-1659

### AUDITEURS

Deloitte s.e.n.c.r.l./s.r.l.

### AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs  
Computershare inc.

Téléphone : 1 800-564-6253  
service@computershare.com

600, 530-8<sup>th</sup> Avenue S.W.  
Calgary (Alberta) T2P 3S8

1500, boulevard Robert-Bourassa, 7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 3S8

100 University Avenue, 8<sup>th</sup> Floor  
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

510 Burrard Street, 2<sup>nd</sup> Floor  
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B9

### INSCRIPTION EN BOURSE

#### Bourse de Toronto

Les actions de la Société financière IGM Inc. sont cotées à la Bourse de Toronto sous les symboles boursiers suivants :  
Actions ordinaires : IGM

### RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Pour obtenir de plus amples renseignements financiers sur la Société, communiquez avec :  
**Relations avec les investisseurs**  
investor.relations@igmfinancial.com

Pour obtenir des exemplaires du rapport annuel ou des rapports trimestriels, veuillez communiquer avec le bureau du secrétaire général au 204-956-8328 ou visitez notre site Web au [www.financiereigm.com](http://www.financiereigm.com).

### ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle de la Société financière IGM Inc. aura lieu à  
The Metropolitan Entertainment Center,  
situé au 281, Donald Street,  
Winnipeg (Manitoba), Canada,  
le vendredi 8 mai 2020 à 11 h 00 (HC)

### SITES WEB

Visitez nos sites Web  
aux adresses suivantes :  
[www.financiereigm.com](http://www.financiereigm.com)  
[www.groupeinvestors.com](http://www.groupeinvestors.com)  
[www.mackenzieinvestments.com](http://www.mackenzieinvestments.com)  
[www.ipcc.ca](http://www.ipcc.ca)

<sup>MC</sup> Marques de commerce de la Société financière IGM Inc., utilisées sous licence par ses filiales, à l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous.

Les marques de commerce du Groupe Investors sont la propriété de la Société financière IGM Inc. et sont utilisées sous licence par les filiales du Groupe Investors Inc. Investment Planning Counsel est une marque de commerce d'Investment Planning Counsel Inc., utilisée avec son autorisation.

La marque de commerce Placements Mackenzie est une marque de commerce détenue par la Corporation Financière Mackenzie, utilisée avec son autorisation.

<sup>†</sup> Les produits et services bancaires sont distribués par Solutions Bancaires<sup>MC</sup>. La Banque Nationale du Canada est souscripteur des produits et des services Solutions Bancaires. Solutions Bancaires est une marque de commerce de la Corporation Financière Power. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé de ces marques. Morningstar et les notations Morningstar sont des marques de commerce de Morningstar Inc. La Gamme de fonds Quadrus est une marque de commerce de Services d'investissement Quadrus Itée. Les titres de Certified Financial Planner® et de CFP® sont des marques de certification que le Financial Planning Standards Board Ltd. (« FPSB ») détient à l'extérieur des États-Unis. Le Financial Planning Standards Council est l'autorité chargée de délivrer les licences relativement à ces marques de commerce au Canada en vertu d'une entente avec le FPSB.

« Rapport annuel 2019 de la Société financière IGM Inc. » © Société financière IGM Inc. 2020

Financière  
**IGM**

---

**IG** GESTION DE  
PATRIMOINE

 **MACKENZIE**  
Placements

 **Investment  
Planning Counsel®**  
SOLUTIONS FINANCIÈRES POUR LA VIE